

La revue réformée

Auguste LECERF : 1872-1943 Cinquantenaire de sa mort

PRÉFACE	1
Jacques PANNIER, <i>Présentation : Le professeur Auguste Lecerf</i>	3
André SCHLEMMER, <i>Auguste Lecerf : « Le dernier des calvinistes »</i>	5
Maurice GOGUEL, <i>Auguste Lecerf : Le collègue</i>	9
Madame Auguste LECERF, <i>Mon Mari</i>	13
Jacques PANNIER et Marcel CADIX, <i>Allocutions prononcées en l'Église de Pentemont, le 21 novembre 1943</i>	31
Marc CHALAMET, <i>In memoriam : Madame Auguste Lecerf</i>	49
Serge OBERKAMPF DE DABRUN, <i>La théologie d'Auguste Lecerf</i>	51
Paul WELLS, <i>Épilogue : 1943-1993 Si Lecerf revenait !</i>	77
BIBLIOGRAPHIE	85
TABLE, Tome XLIV, 1993	89

La revue réformée

fondée en 1950 par Pierre Marcel

publiée par

L'ASSOCIATION « LA REVUE RÉFORMÉE »

33, avenue Jules-Ferry, 13100 AIX-EN-PROVENCE

C.C.P. MARSEILLE 7370 39 U

COMITÉ DE RÉDACTION :

R. BERGEY, P. BERTHOUD, P. COURTHIAL, J.-M. DAUMAS,
H. KALLEMEYN, A.-G. MARTIN, J.-C. THIENPONT, et P. WELLS.

Avec la collaboration de R. BARILIER, J. BRUN,
W. EDGAR, P. JONES, A. PROBST, C. ROUVIERE.

Éditeur : Paul WELLS, D.Th.

Abonnements 1994

1^o — FRANCE

Prix normal : 160 F — Solidarité : 250 F

Pasteurs et étudiants : 85 F

Étudiants *en théologie* : 60 F. 2 ans : 100 F.

2^o — ÉTRANGER

BELGIQUE : M. le Pasteur Paulo MENDES, Place A.-Bastien, 2. 7011 Ghlin-Mons.

Compte courant postal 034-0123245-20.

Abonnement : 1.000 FB — Solidarité : 1.600 FB.

Pasteurs et étudiants : 600 FB.

ESPAGNE : M. Felipe CARMONA, Sant Pere més alt, 4 : 1^o 1^a, 08003 Barcelone.

Cuenta corriente postal N° 3.593.250 Barcelona.

Abono Anual : 2.500 Pesetas.

Para pastores y responsables : 1.300 Pesetas.

PAYS-BAS : Drs Jan ALLERSMA Kustweg 30/a, 9933 BD Delfzijl.

Giro 25 00 801.

Abonnements : Florins 60 — Solidarité 80 FL.

Étudiants : FL 30.

SUISSE :

Compte postal : *La Revue Réformée*, Case postale 84, 1806 Saint-Légier. CCP : 10-4488-4

Abonnements : 42 CHF — Solidarité 62 CHF.

Étudiants : 25 CHF.

AUTRES PAYS :

- Règlement en FF, sur une banque en France : tarifs français + 30 FF
- Autre mode de règlement (à cause des frais divers) : tarifs français + 60 FF

Envoi « par avion » : Supplément aux tarifs ci-dessus 30 FF ou 10 CHF.

Prix du fascicule : 35 FF pour l'année en cours et l'année précédente.
20 FF pour les années antérieures.

Prix du n° double : 180,50 FF

PRÉFACE

Qui, aujourd’hui, a entendu parler d’Auguste Lecerf ou a lu un texte de sa plume ? Si, comme il est probable, la réponse est « très peu de personnes », ceci est significatif de la rupture, qui s’est instaurée dans la tradition protestante, d’avec nos racines, même proches, historiques et théologiques.

Comment expliquer qu’une personnalité comme celle de Lecerf, qui a marqué le protestantisme de sa génération — les textes qui suivront le montrent — ait pu être quasi oubliée de cette façon ? Car Lecerf, qui était doté d’une grande envergure intellectuelle et spirituelle, a tenu sa place dans la meilleure compagnie théologique ; son renom et son influence ont été internationaux. Un commentateur récent estime qu’il « peut être considéré comme le principal restaurateur des études calvinniennes en France ».¹

Les pages ci-après rappelleront, dans leur première partie, l'estime de ses contemporains pour son œuvre, dont les contours seront tracés. Ces textes ont été rassemblés par Pierre Marcel — qui nous les a remis avant son décès en 1992 — en vue de la célébration du cinquantenaire de la mort de Lecerf en novembre 1993. L'ancien rédacteur de *La Revue Réformée* a également sollicité la contribution de Serge Oberkampf de Dabrun qui a analysé la pensée de Lecerf dans ses recherches théologiques.

Cet article présente plusieurs des facettes de l’œuvre de Lecerf et fait ressortir ce qui constitue la grandeur et la pérennité de sa théologie « calvinienne ». Enfin, un dernier texte souligne, sous une forme un peu inhabituelle, ce qui est toujours actuel dans l’approche de Lecerf et comment celle-ci peut nous inciter à une réflexion théologique renouvelée.

Même si l’héritage de Lecerf a été maintenu en France par ses disciples — notamment par Pierre Marcel et Pierre Courthial, pour n’en citer que deux — il est navrant de constater que, face à la montée de théologies qui s’écartent de la substance doctrinale remise en honneur dans la Réforme calviniste, cet héritage a été considéré comme marginal et insignifiant. Le fait que les écrits de Lecerf, en particulier sa magistrale *Introduction à la Dogmatique Réformée* en deux volumes, n'aient jamais été réédités, constitue un

1. A Encreve, art. « A. Lecerf », dans le *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, vol. 5, *Les Protestants* (Paris : Beauchesne, 1993). L'article sur Lecerf qui paraîtra dans l'*Encyclopédie du Protestantisme* (ed. P. Gisel, à paraître), sera écrit par le professeur Henri Blocher de la Faculté libre de Théologie Évangélique de Vaux-sur-Seine.

manque considérable pour toute réflexion théologique de langue française, et pas seulement pour ce que l'on appelle la tradition réformée.

Devant la nouvelle religiosité de notre époque, celui qui ouvre l'*Introduction* de Lecerf trouve une largeur de perspective, une profondeur d'analyse du phénomène religieux, une pertinence spirituelle et des éléments de critique philosophique de grande valeur pour analyser les formes modernes du panthéisme universalisant (exemple : le Nouvel Age), qualités qui sont absentes des théologies anthropocentriques et relativistes des années '60 à 90'.

P.W.

Le Professeur Auguste Lecerf a trop peu publié...

« Comme je regrette qu'il n'ait pas vécu pour écrire davantage ! » Tel est le témoignage qui me parvient constamment de très nombreux correspondants de Fronce et de l'Étranger, et, parmi ceux-ci, d'hommes qui sont ou premier plan de l'actualité théologique.

L'influence d'Auguste Lecerf reste gronde. Si peu qu'il oit écrit, son entière conviction, la rectitude de sa pensée, son extrême sensibilité, la consécration totale de son esprit et de son cœur à son Dieu et à son Sauveur, sa science, sa puissance d'analyse et de synthèse, sa modération, sa charité, son humour parfois, ne peuvent laisser personne indifférent. Pour ceux qui, comme lui, cherchent par-dessus tout l'honneur de Dieu, pour les désabusés du rationalisme, les convertis du catholicisme, pour ceux qui n'hésitent pas à accorder aux Écritures une pleine inspiration, Auguste Lecerf a été et reste un conseiller et un maître, un refuge en même temps qu'un aiguillon.

Nous sommes persuadés de lo voleur et de l'actualité de ses écrits, à lo lecture desquels nous retrouvons Auguste Lecerf tel qu'il fut. L'absence de détails et de toute érudition superflus, la netteté des contours de lo pensée, les « perspectives » qu'il excellait à tracer à grands traits pour caractériser lo foi authentiquement réformée, la simplicité et lo sûreté des arguments, la sensibilité religieuse qui enrobe un contenu dogmatique qui pourrait être aride, lo référence à lo vie, l'appel évangélique, le ton du prédicateur qui soulignent, ou moment opportun, que toute pensée dogmatique sort du cœur et touche le cœur et toute lo personne du croyant, nous paraissent répondre aux besoins de beaucoup.

— Pierre MARCEL, dans *La Revue Réformée*,
n° 19 (1950 : 3), 3, 4.

PRÉSENTATION :

LE PROFESSEUR AUGUSTE LECERF

Jacques PANNIER *

« Un chef, un grand chef, vient de tomber, en Israël » : cette formule biblique convient pour annoncer la mort d'un homme tel que le professeur Lecerf à ses disciples, à ses amis.

Auguste Lecerf, d'une famille normande, était né à Londres, le 18 septembre 1872. Dès ses années d'études à la Faculté de théologie de Paris, il se fit remarquer non seulement par son ardeur à étudier l'hébreu et le grec, mais par son intérêt pour les questions dogmatiques, et ce, sous la forme du Calvinisme qui n'était pas à la mode en ce temps-là, bien qu'Auguste Sabatier admirât Calvin comme un homme de génie.

Nous appelions Lecerf « *Calvinus redivivus* ». Il fit sa thèse de baccalauréat en théologie, en 1895, sur ce sujet : *Le déterminisme et la responsabilité dans le système de Calvin*.

Pasteur dans le Calvados, à Cresserons et Courseulles-sur-Mer jusqu'en 1909, puis à Lunéville, aumônier de corps d'armée de 1914 à 1918, secrétaire général de l'Association des Étudiants protestants de Paris, puis, en 1932, pasteur auxiliaire de l'Église réformée de Passy-Annonciation et suffragant de M. le pasteur M. Boegner, il trouva moyen, dans des situations si diverses, de préparer et de soutenir devant la Faculté de Paris une remarquable thèse de licence en théologie sur ce sujet : *Introduction à la dogmatique réformée ; De la nature de la connaissance religieuse*. En 1932, sa leçon d'ouverture à la Faculté eut pour sujet : *Inspiration et grammaire au XVII^e siècle*. Enfin en 1934, le voilà Agent général de la Société biblique de Paris, voisinant, rue des Saints-Pères, avec la Société de l'histoire du protestantisme français, où un siège de membre du Comité lui avait été naturellement donné. Là se réunissait aussi la Société calviniste de France, qu'il avait fondée en 1927.

* Jacques Pannier (1869-1945), historien et pasteur réformé a été président de la Société de l'histoire du protestantisme français et vice-président de la Société calviniste.

En décembre 1936, il est nommé chargé de cours de Dogme réformé à la Faculté de Paris. Sa connaissance du calvinisme s'approfondissait d'année en année ; pour étudier les doctrines les plus orthodoxes professées au XVII^e siècle par les dogmatiens du Synode de Dordrecht, et en France par les Du Moulin et les André Rivet, il avait appris le hollandais, et à l'étranger sa réputation fut accrue encore dans le monde savant après la publication de sa thèse de doctorat en théologie soutenue devant la Faculté de Paris, sur ce sujet : *Du fondement et de la spécification de la connaissance religieuse.*

En mai 1937, il fut nommé Docteur *honoris causa* de l'Université écossaise de Saint-Andrews. Tout en surveillant à la Société biblique de Paris les importants travaux des traducteurs de la *Bible du Centenaire*, il devenait chargé de cours, puis professeur de Dogme réformé à la Faculté de théologie en 1936, il donnait des leçons de langue anglaise et d'hébreu, faisait un cours complémentaire de philologie latine...

M. Lecerf a aussi publié des études sur : *Calvin et les Missions* (1923), *La doctrine de Calvin sur le ministère ecclésiastique et les sacrements : La doctrine de l'Église* (1929) ; *De l'autorité dans le Calvinisme*, etc. Son influence sur quelques-uns de ses élèves, devenus calvinistes convaincus comme lui, les conseils qu'il leur donnait, joints à un fâcheux état de santé, l'usaient prématûrément. Sa pensée, toujours plus profonde, trouvait une expression toujours plus claire et plus forte : on en put juger, par exemple, à Noyon en juillet 1942 lorsque dans la maison de Calvin, il parla de la première liturgie de la sainte Cène (1542) ; on en put juger encore lorsque, à Auteuil, pour la fête de la Réformation, il exposa la doctrine de la prédestination (*Le Christianisme* a publié en juillet 1943 le résumé, fait par l'auteur, de cette prédication).

Des cheveux blancs formaient maintenant une couronne majeure au-dessus de son large front ; il apparaissait bien, dans toute son allure grave, comme un héritier des docteurs réformés du XVII^e siècle. Hospitalisé au début du mois d'août dans la Maison des Diaconesses à Reuilly, il y retrouva le pasteur G. Lauga dont il était le collègue à Passy une douzaine d'années auparavant, et il y est mort le 1^{er} septembre. « Heureux dès à présent les morts qui meurent dans le Seigneur ! Oui, dit l'Esprit : car ils se reposent de leurs travaux, et leurs œuvres les suivent ».

Les obsèques ont été présidées à l'Oratoire de la Maison des Diaconesses par M. le pasteur Marc Boegner, M. le doyen de Félice a pris la parole au nom de la Faculté de théologie de Paris et M. le professeur Maurice Goguel au nom de la Société biblique de Paris. Le service d'inhumation a été présidé au cimetière de Ville-d'Avray par M. le pasteur M. Cadix.

AUGUSTE LECERF : « LE DERNIER DES CALVINISTES »

André SCHLEMMER *

Vers 1930, un visiteur sonna à la porte d'Auguste Lecerf et se présenta à peu près en ces termes : « Des amis, sachant que j'allais faire un voyage à Paris, m'ont recommandé d'aller vous voir. Monsieur Lecerf, m'ont-ils dit, est un personnage unique : c'est le dernier des calvinistes. S'il venait à mourir, il n'y en aurait plus ; ne manquez pas d'aller le voir ! ».

Quand Dieu rappela à lui son serviteur en 1943, celui-ci avait vu la bénédiction divine s'étendre sur son labeur. Il n'était plus le seul défenseur d'une cause perdue ! Il était le chef d'un mouvement vivace, qui renversait irrésistiblement et promptement toutes les positions du modernisme régnant. Presque toute la jeunesse qui sortait des Facultés de Théologie de France et de Genève s'affirmait Calviniste. L'Église réformée de France revenait à sa tradition, et ceux qui faisaient figure de survivants n'étaient certes pas ceux qui pensaient avec Auguste Lecerf.

Sans doute ne fut-il pas le seul artisan de ce renversement : la grâce de Dieu était à l'œuvre dans le monde entier. Le mouvement, qui avait eu ses précurseurs en Hollande remuait toute la chrétienté réformée. Lecerf était, de l'avis de tous, le représentant le plus éminent du calvinisme dans la patrie de Jean Calvin.

Vers lui venaient les étudiants pour leurs thèses, les délégués aux synodes pour leurs rapports, des personnalités de tous ordres pour leur direction spirituelle, tous sûrs de trouver dans son incroyable érudition l'information la plus précieuse, dans sa sagesse chrétienne le conseil le plus sûr, dans sa charité l'accueil le plus cordial et le plus attentif. Sa culture était immense ; sa pensée était toujours claire, forte, nuancée. L'homme pouvait paraître austère avec son

* André Schlemmer (1890-1973) était médecin et ami de Lecerf (voir *La Revue Réformée*, n° 97, 98) et éditeur des *Études Calvinistes* (Delachaux et Niestlé : Neuchâtel, 1949). Sont ici reproduits les passages originaux de son *Introduction*, à l'exception de ceux qui apparaissent dans d'autres textes ou allocutions du présent volume.

noble et pâle visage, aux lèvres minces et rasées, et sa couronne de cheveux blancs. Nul, en effet, ne parlait de Dieu avec plus de majesté, n'exposait sa conviction avec plus d'autorité, ne défendait sa foi avec plus de vigueur.

Bien qu'il y eût souvent quelque chose du grand seigneur dans son comportement, nul n'était plus simple, plus affectueux, plus finement compréhensif. Terrible juge quand il s'agissait des idées, il était plein de charité quand il s'agissait des personnes ; mais comme il avait horreur de tout étalage de sentiments et de tout attendrissement, il voilait sa bonté dans un malicieux sens de l'humour...

A la Faculté de Théologie, en expliquant les textes de langue anglaise et grecque, il trouvait l'occasion de faire connaître sa pensée aux étudiants qui vinrent, de plus en plus nombreux et enthousiastes, écouter ses leçons et suivre le cours libre de dogmatique réformée qu'il ouvrit...

Il fut profondément affecté par la défaite de la France, affaibli par les privations du temps de l'occupation... Il n'eût pas la joie de voir le jour de la libération : une maladie incurable l'enleva en peu de temps, le 1^{er} septembre 1943, à l'âge de soixante et onze ans.

Il quitta cette terre en pleine sécurité d'âme et tint à dicter sa confession de foi en ces termes :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; Je déclare que je meurs dans la Foi retrouvée par les Réformateurs et confessée notamment dans le catéchisme de Calvin, et dans la Confession de la Rochelle, que j'ai défendue dans mes écrits, dans mes thèses, dans mes conférences, dans les congrès calvinistes, dans mes cours, en France, en Suède, en Ecosse, en Angleterre, ainsi que dans les articles du Bulletin de la Société Calviniste et du Christianisme au XX^e siècle.

J'ai toujours été pour la paix de l'Église, annoncée dans la Déclaration de Foi, votée par le Synode ».

Son œuvre est restée inachevée. Une *Dogmatique Réformée* devait suivre les deux volumes publiés qui n'en étaient que l'introduction¹. Du moins cette introduction dit-elle l'étendue de sa science, la fermeté et la souplesse de son intelligence, la netteté et la profondeur de sa pensée, la force de sa foi.

Un des caractères originaux de ce travail, c'est le soin et la patience qu'il a consacrés à déblayer le terrain devant la dogmatique réformée, en écartant, une à une, toutes les conceptions propres à lui barrer la route. On est frappé, en lisant ces pages, de la grande place donnée à la réfutation des systèmes philosophiques, puis des

1. *Introduction à la Dogmatique réformée. Principes et Méthodes*. Premier cahier : *De la nature de la connaissance religieuse* (Ed. Je Sers : Paris, 1931). 302 pp. Second cahier : *Du Fondement et de la Spécification de la Connaissance religieuse* (Ed. Je Sers : Paris, 1938), 270 pp.

conceptions religieuses, enfin des doctrines confessionnelles, dont les *a priori* excluent les principes de la foi chrétienne, réformée.

On remarquera que l'auteur, ce faisant, s'est efforcé, avec un plein succès, de bien pénétrer la pensée étrangère à la sienne et de lui rendre parfaitement justice. Il a été ainsi conduit à commencer par la critique des théories de la connaissance qui s'opposaient à ce que la connaissance religieuse puisse être une connaissance véritable d'un objet réel ; à continuer par la critique des explications psychologique, historique (sociologique) et rationnelle de la religion, puisque c'est la foi qui fonde la vraie religion ; à terminer par la critique des doctrines religieuses qui contredisent ou limitent la soumission à la vérité révélée dans l'Écriture sainte, soit en raison de leur méthode d'apprehension de la vérité religieuse (symbolo-fidéisme, bergsonisme), soit en vertu de leur doctrine de Dieu (déisme, panthéisme), soit de par leur critère de la vérité religieuse, chrétienne (immanentisme, libéralisme, catholicisme romain, luthéranisme mélanchthonien et arminianisme wesleyen).

Ce n'est pas dire que le contenu de ce double livre soit surtout polémique. Il contient une mine d'idées positives, de vues pénétrantes, originales, nuancées et fécondes. Il constitue une école de pensée juste et ferme. Le lecteur y trouvera partout exprimés avec beaucoup de force, en formules lapidaires, les fondements, les méthodes et les caractéristiques de la foi chrétienne (à défaut de son contenu qu'il faut demander à l'Écriture sainte pour la vie chrétienne, à la Dogmatique proprement dite pour la pensée systématique). Il perçoit sous cette rigueur intellectuelle voulue la flamme qui forgea la foi d'acier de nos pères et embrase les témoins de Jésus-Christ (...).

Appeler les hommes et surtout les chrétiens à prendre comme guide de leur pensée l'Écriture sainte, honnêtement reçue comme Parole de Dieu, et reprendre ainsi l'œuvre des Réformateurs, et en particulier de « celui qui s'est attaché, de la manière la plus ferme et la plus cohérente à ce principe », telle était la vocation qu'Auguste Lecerf avait reçue, et nulle autre tendance ne devait mélanger son courant aux eaux claires et vives de ce grand témoignage de foi en Dieu Tout-Puissant, en Jésus-Christ Rédempteur, et au Saint-Esprit, leur témoin.



*Le pasteur Auguste Lecerf,
dans les années 1900.*

AUGUSTE LECERF : LE COLLÈGUE

Maurice GOGUEL *

Un mois ne s'était pas écoulé depuis le jour où nous étions réunis au Foyer de l'Ame pour dire un dernier adieu à la dépouille mortelle de Wautier lorsque nous apprîmes que notre collègue, le Professeur Auguste Lecerf, qui était allé passer ses vacances en Normandie, avait dû être ramené d'urgence à Paris et hospitalisé à la maison des Diaconesses. Bien vite, il apparut que son état était grave et qu'il y avait peu d'espoir de le sauver. Il rendit le dernier soupir le 1^{er} septembre, en pleine lucidité et en pleine sérénité, après avoir dicté un testament spirituel dans lequel, en face de la mort, il confessait la foi calviniste à l'enseignement et à la défense de laquelle il avait consacré toutes ses forces et dans laquelle il avait trouvé, avec la satisfaction de sa pensée, la paix du cœur et la force de supporter sans faiblir de cruelles épreuves.

Wilfred Monod, Jean Monnier, Alfred Wautier étaient les héritiers d'une longue tradition protestante ; Auguste Lecerf était, par ses origines, étranger non seulement au protestantisme, mais encore au christianisme. Né à Londres le 18 septembre 1872, élevé en dehors de toute influence religieuse, par un hasard dans lequel il reconnaissait l'action de la prédestination divine, il lut, étant adolescent, l'épitre aux Romains. La grandeur de la conception paulinienne du Dieu souverain et de sa grâce le subjuga. Par Paul, il fut conduit à Calvin.

Entré à la Faculté en 1891, il s'y fit remarquer à la fois par des dons exceptionnels pour la grammaire et la philologie, et par sa passion pour les questions dogmatiques. Dès cette époque, il avait donné son adhésion entière au système théologique de Calvin, et si sa pensée s'est, dans la suite, approfondie, enrichie et développée, elle n'a jamais dévié. Comme il l'a dit lui-même, il est mort « dans la

* Allocution à Faculté libre de Théologie protestante de Paris (1944). Maurice Goguel (1880-1955) a été professeur de la Faculté de Théologie protestante de Paris, à la Sorbonne et à l'École des Hautes Études.

foi retrouvée par les Réformateurs et confessée notamment dans le cathéchisme de Calvin et dans la Confession de la Rochelle ».

Son œuvre théologique a eu une remarquable unité. Elle a été consacrée tout entière à l'étude du système calviniste et à l'histoire de la théologie réformée qu'il connaissait mieux que personne. Pour se délasser de ses travaux, il approfondissait ses connaissances linguistiques. La critique ne l'a jamais attiré, et s'il faisait de l'exégèse, c'était en dogmatien et non en historien. Dès sa thèse de baccalauréat sur « *Le déterminisme et la liberté dans le système de Calvin* », Lecerf avait pris position, et si son adhésion au système calviniste peut paraître plus raisonnée dans ses thèses de licence et de doctorat, elle n'y est plus complète que dans sa dissertation inaugurale. D'abord isolé et sans grande influence, Lecerf a eu la joie de voir les idées dont il s'était fait le champion acquérir de plus en plus d'adhérents. Des causes diverses ont favorisé ce revirement, mais il est incontestable que les convictions et le labeur persévérant de notre collègue, sa fidélité à ce qu'il considérait comme un ministère auquel Dieu l'avait appelé, y ont largement contribué.

Au sortir de la Faculté, Lecerf avait exercé le ministère pastoral en Normandie, puis à Lunéville. Pendant la guerre de 1914-18, il remplit les fonctions d'aumônier militaire. À l'armistice, il ne retourna pas dans sa paroisse, mais vint se fixer à Paris avec la pensée de consacrer désormais le meilleur de ses forces au travail théologique. Il fut, pendant un certain temps, secrétaire général de l'Association des Étudiants protestants, puis, en 1932, devint agent général de la Société Biblique de Paris ; mais les vingt-cinq dernières années de sa vie ont été surtout consacrées au travail dogmatique. Après avoir préparé et passé ses examens de licence, il se mit à l'élaboration de ses thèses de licence et de doctorat qui, réunies, constituent une magistrale « *Introduction à la dogmatique réformée* ». On ne peut que regretter qu'il ne lui ait pas été donné de construire l'édifice dont il n'a pu élever que le portique.

En 1922, il fut chargé à la Faculté d'un cours complémentaire de philologie du Nouveau Testament. Plus tard, il enseigna aussi l'hébreu, mais il ne fut à sa vraie place que, lorsqu'en 1936, Henri Monnier ayant accepté de passer à la chaire d'histoire après la mort de Raoul Patry, il fut chargé de l'enseignement de la dogmatique, comme chargé de cours d'abord, puis, au début de 1938, comme professeur titulaire. Déjà auparavant, il avait fait un cours libre de dogmatique dont le succès s'était affirmé d'année en année.

Lecerf a été parmi nous le représentant le plus autorisé et le plus authentique de la dogmatique calviniste. Sa réputation et son influence s'étaient répandues en dehors de la France, surtout en Hollande, en Angleterre et en Suisse où il avait été appelé à donner des conférences. L'université de Saint-Andrews lui avait conféré le doctorat « *honoris causa* », et si les circonstances politiques n'y

avaient fait obstacle au dernier moment, il aurait reçu en octobre 1938 le diplôme de professeur « honoris causa » du Collège réformé de Debreczen. Il s'était fait connaître aussi en dehors des limites du protestantisme ; les théologiens catholiques aussi bien que les orthodoxes le considéraient comme un des représentants les plus typiques du protestantisme et aimait à discuter avec lui.

Au service de ses idées et de ses convictions, Auguste Lecerf a apporté un travail persévérant, une intelligence pleine de ressources, une dialectique habile qui était pour lui l'art de défendre la vérité possédée et non pas celui de la découvrir.

Intransigeant dans sa pensée, Lecerf était, dans ses rapports avec ceux qui ne pensaient pas comme lui, le plus tolérant des hommes. Il vouait à la damnation éternelle les hérésies, mais pas les hérétiques et, par ce qui, d'un point de vue purement logique, était peut-être une inconséquence, il savait, sur le terrain de la foi et de l'espérance chrétiennes, communier avec ceux dont il condamnait catégoriquement la théologie. Il a pu, dans son testament religieux, se rendre à lui-même ce témoignage : « J'ai toujours été pour la paix de l'Église ». Ceux qui l'ont connu, qui ont travaillé à ses côtés sans que ni lui, ni eux ne cherchassent à dissimuler ce qui les séparait sur le terrain de la doctrine ne peuvent que ratifier cette affirmation. Ils garderont d'Auguste Lecerf le souvenir d'un homme bon, bienveillant envers tous, fidèle dans ses amitiés, fortement attaché à ses idées, qui savait les défendre avec une ardeur dans laquelle n'entrait aucune amertume et qui les rendait respectables pour ceux-là mêmes qui étaient les plus loin de les partager, par l'esprit de charité et de conciliation dont il faisait preuve à l'égard des personnes et surtout par la force qu'il a su en tirer pour vivre, pour souffrir et pour mourir.

« Je veux saisir cette occasion pour apporter à M. le Professeur (Lecerf) le témoignage de la gratitude des générations protestantes qui ont pris conscience d'elles-mêmes depuis la guerre. Grâce à M. Lecerf, grâce à son enseignement, grâce au rayonnement de sa personnalité, qui s'étend bien au-delà de ces murs, des milliers de jeunes hommes et de jeunes filles ont retrouvé cette « unique chose nécessaire » qui leur permet aujourd'hui d'espérer et de vivre. Autrefois, au XV^e siècle, d'un consentement unanime, le peuple français avait appelé le bon roi Louis XII « le Père du Peuple ». Aujourd'hui, dans le peuple chrétien, nombreux sont ceux qui silencieusement ont décerné à M. le Professeur Lecerf le titre de « Père du Calvinisme moderne ». De la part de tous les silencieux, de la part de trois jeunes mouvements spirituels, je me permets d'apporter aujourd'hui à M. le professeur l'hommage le plus fervent, le plus ému, le plus fidèle, et le plus respectueux. »

— Albert-Marie SCHMIDT, à l'Exposition Calvin et la Réforme française, Paris, 1935.

MON MARI

M^{me} Auguste LECERF *

On m'a demandé de rassembler des détails sur la vie du professeur Auguste Lecerf, mon mari, afin de faire mieux connaître sa personnalité. J'ai beaucoup hésité. Qu'aurait fait mon mari si on lui avait demandé de raconter sa vie ? Lui qui ne se racontait jamais, ainsi que l'a dit son ami le pasteur Marcel Cadix dans son discours à l'Église de Pentement au service commémoratif de novembre 1943. Il avait cependant un talent de conteur admirable ; il fallait voir les yeux des enfants à l'arbre de Noël lorsqu'il les entraînait avec lui à la suite de saint-Christophe, ou de quelque génie bienfaisant, pour faire de son récit merveilleux une leçon de morale chrétienne ; ou bien lorsqu'il rassemblait ses étudiants pour leur conter une de ses aventures, dont il tirait aussi un enseignement. Mais de sa vie de jeunesse, il ne parlait guère. Pas plus que de sa vie de tous les jours. Avais-je le droit de raconter à mon tour ce qu'il n'avait pas fait lui-même ?

Mais on a insisté. Et puis, la vie d'Auguste Lecerf a été un tel mystère, mais aussi une vie si marquée par la main de Dieu, que je ne crois pas inutile d'en dévoiler quelques traits.

Il a été dit à ses obsèques, puis dans divers articles qui lui ont été consacrés par le pasteur Pannier qui, dans *Le Christianisme au XX^e siècle*, commence ainsi : « Un chef, un grand chef, vient de tomber en Israël », puis, par son très cher ami, le Dr Schlemmer dans la préface des *Études calvinistes*. Il a été dit comment, étant né dans une famille sans religion, n'ayant été initié à aucune, il fut conduit par Dieu incidemment dans un temple où il entendit une leçon d'école du dimanche dans laquelle le moniteur adjura ses élèves de consacrer leur vie à Dieu : « S'il n'y en avait qu'un seul, j'en rendrais grâce au Seigneur » dit-il. Auguste Lecerf, à ce moment, se dit à lui-même qu'il serait celui-là. Mais il changea de résidence et oublia sa promesse.

* Madame Lecerf (voir pp. 49, 50) a remis ce texte à Pierre Marcel peu avant sa mort.

Ce n'est que plus tard, comme l'a dit encore le Dr Schlemmer, lorsqu'il eut trouvé un Nouveau Testament, lu l'épître aux Romains, puis lorsqu'il eut découvert *l'Institution Chrétienne* de Calvin, que sa vocation se dessina définitivement.

Entré à l'École préparatoire de théologie pour y préparer le baccalauréat, puis à la Faculté de théologie, il y fit ses années d'études, coupées par le service militaire et par son mariage. Ses parents ne furent d'abord pas favorables à ce mariage, car ils avaient d'autres vues. Mais Auguste Lecerf déclara que, si l'on s'opposait à ses désirs, il se ferait marin ; et la famille céda. Ainsi put-il s'unir à celle qu'il aimait, et qui fut la compagne de toute sa vie.

Pendant ses études de Faculté, il fut quelquefois appelé à présider un culte dans une église des environs de Paris. C'était un genre d'épreuve, et le jeune candidat préparait soigneusement sa prédication, qu'il écrivait entièrement. Un jour qu'il se rendait dans une de ces églises, étant sur le point d'arriver, il s'aperçut qu'il avait oublié son manuscrit. Désastre ! Impossible de retourner, il aurait manqué le service. L'auditoire attendait. Or, Auguste Lecerf avait pour principe de ne jamais arriver en retard. Comment faire ? Il pria et s'en remit à Dieu. L'heure de la prédication arriva ; il parla. Après le service, on vint le remercier de sa belle prédication, mais il n'aurait su dire ce qu'il avait prêché : ce fut une parole de Dieu, et non une parole humaine. Mais pareille aventure ne se renouvela pas.

Ce fut pendant son service militaire, à Orléans, que naquit son fils premier-né, sa femme s'étant installée à Orléans. Grâce à cette décision, le jeune militaire avait un foyer où il pouvait se reposer des bruits de la caserne. Lors des manœuvres, sa femme le précédait dans les étapes et lui assurait un logis, ce qui n'était pas toujours facile, et qui fut secourable étant donné la fatigue des longues marches.

Rentré du service militaire, Auguste Lecerf termina ses études à la Faculté, présenta sa thèse de baccalauréat, « *Le déterminisme et la responsabilité dans le système de Calvin* », où il affirmait déjà nettement son orientation religieuse. A ce moment, il était, avec, son ami Émile Gauthier, considéré comme un représentant arriéré d'un système périmé, autrement dit, un « fossile ». Il accepta cette situation, se disant qu'avec l'aide de Dieu il vaincrait et que l'Église de France reviendrait à ses origines.

Il fut consacré en l'Église du Saint-Esprit, où il avait été baptisé, et, après une suffragance à Elbeuf, fut nommé pasteur titulaire dans l'Église Réformée de France, paroisse de Saint-Lô, en Normandie. Il avait alors deux enfants : le fils, né à Orléans, une fille, née à Elbeuf.

Saint-Lô était une jolie petite ville au bord de la Vire. Mais la ville principale était perchée sur un rocher qui dominait la rivière. Il fallait grimper pour arriver sur un plateau et sur une place appelée « Place des Beaux-Regards ». On avait de là, en effet, une vue magnifique sur la rivière et sur les bois qui la bordaient sur la rive opposée. De la place des Beaux-Regards, en continuant vers la ville, on trouvait l'église qui avait une chaire extérieure. Plus loin, une autre place, sans caractère, où se trouvait le temple qui n'était qu'une maison sans appartements intérieurs, c'est-à-dire que la façade était comme une maison ordinaire dans laquelle on n'avait pas fait d'étages.

Il n'y avait pas beaucoup de confort dans les petites villes du genre de Saint-Lô ; pas d'eau, pas de gaz, l'électricité n'existe pas encore. Il fallait chercher l'eau à la fontaine. On avait la ressource de recueillir de l'eau de pluie pour les usages ménagers. Mais tout cela compliquait la vie de la maîtresse de maison.

La paroisse de Saint-Lô était très peu nombreuse. D'ailleurs, la vraie paroisse était Le Chefresne, à 30 km de Saint-Lô. Mais comme il n'y avait pas de maison d'habitation, il avait été décidé, depuis deux générations de pasteurs déjà, que le titulaire résiderait à Saint-Lô, d'où il se rendrait tous les 15 jours pour faire son service au Chefresne. Il y avait un pasteur qui avait voulu construire un temple au Chefresne. Puis il avait été foudroyé, et la construction n'avait jamais été reprise. Les pierres étaient là, témoins de la catastrophe.

Pour se rendre au Chefresne, il y avait deux moyens : la voiture de poste, partant à 4 h du matin. Le voyageur, assis sur une planche avec une planche pour appuyer son dos, mais laquelle planche le frappait à chaque secousse. Avec la voiture de poste, le pasteur arrivait à Percy, à 4 km du Chefresne. Il lui fallait partir de là au pas de gymnastique pour arriver à l'heure pour le service. L'autre moyen, c'était la bicyclette. C'était le début de ces véhicules, qui étaient lourds ; mais néanmoins, le pasteur préférait partir à bicyclette, car il arrivait ainsi jusqu'au Chefresne et n'était pas obligé de partir à 4 h du matin. Seulement, dans ce beau pays de Normandie aux prairies si vertes, il pleut souvent. Lorsqu'à 4 h du matin le pasteur voyait le ciel serein, il se décidait à partir à bicyclette. A 7 h, au moment d'enfourcher sa bicyclette, il pleuvait, et il était obligé de faire ses 30 km sous la pluie. Quand il arrivait au Chefresne, trempé, n'ayant aucune maison où se réchauffer, il allait à l'auberge, y prenait un petit verre d'alcool pour éviter la congestion pulmonaire ou autre chose de ce genre. Ce n'était pas les Normands qui auraient fait grief au pasteur Lecerf de boire un petit verre d'alcool, mais qu'auraient dit les adeptes de la Croix-Bleue ? C'était pourtant le seul moyen d'éviter une maladie. Un collègue du pasteur Lecerf, pasteur dans une paroisse voisine, homme d'une forte carrure, ne

buvait ni vin, ni cidre, ni alcool, mais il avait fort appétit et fumait beaucoup. Un de ses paroissiens lui dit un jour : « Monsieur le pasteur, vous ne buvez pas, mais si on vous disait de cesser de fumer, que feriez-vous ? » « Qu'à cela ne tienne ! » dit le pasteur, et séance tenante il cassa sa pipe et ne fuma plus. Mais, singulière aventure, sa jument (le pasteur avait une voiture) s'arrêtait devant tous les marchands de tabac. Ce pasteur, homme puissant, étant arrêté un jour par un âne qui se plantait devant sa voiture, attrapa l'âne par la peau du cou et le déposa dans le champ d'à côté.

Ce pasteur vint plus tard dans une paroisse voisine faire une conférence sur les églises de Normandie. Il y exposa une carte montrant toutes les anciennes églises de Normandie disparues depuis les persécutions, les protestants ayant émigré aux îles Anglo-Normandes. En ce temps-là, la Normandie était couverte d'églises protestantes.

Le pasteur Lecerf, lui, n'avait pas de voiture, et n'envisageait pas d'en prendre en location. C'est qu'il avait une horreur instinctive des chevaux. Dans sa prime jeunesse, il était un jour en voiture avec sa famille lorsqu'ils approchèrent d'un passage à niveau dont la barrière n'était pas fermée. Le train étant en vue, le cheval s'embalait. Le père sauta de voiture, saisit le mors du cheval et l'arrêta ; mais la voiture roula dans un fossé. Il n'y eut pas d'accident de personne, mais la secousse ébranla profondément ceux qui la ressentirent, de sorte qu'ils en gardèrent longtemps le souvenir. Ce n'est que bien des années plus tard que le pasteur Lecerf surmonta son horreur des chevaux.

Mais le pasteur Lecerf, pendant tout son ministère au Chefresne — Saint-Lô, n'eut pas d'autre moyen de locomotion que la voiture de poste ou la bicyclette. Le lendemain de son service à la campagne, il était obligé de se reposer après ce déplacement si éprouvant. Lorsque, après six années de fidèle service, il fut nommé dans une autre paroisse, un catholique du Chefresne, qui le rencontrait quelquefois, dit à son successeur : « Ah ! C'est vous le nouveau pasteur. Ce grand noir-là, je savais bien qu'il n'irait pas loin ». Ce grand noir, c'était le pasteur Lecerf, avec ses cheveux noirs et sa belle barbe noire. Mais il alla plus loin qu'on ne croyait, par la grâce de Dieu, car Dieu le voulait encore pour son service.

Pendant son ministère au Chefresne, le pasteur Lecerf eut l'occasion de s'occuper de cas très curieux :

Un jour, un jeune protestant des environs de Saint-Lô vint le trouver et lui dit : « Monsieur le pasteur, je viens vous demander de recevoir ma sœur à une communion particulière ». « Mais cela ne se fait pas. Pourquoi voulez-vous que votre sœur communique ? » « Mon-

sieur le pasteur, c'est une question de vie ou de mort ». « Oh ! C'est grave. Qu'est-ce qui vous arrive ? » « Monsieur le pasteur, je ne puis pas vous le dire ». « Alors, je ne puis vous aider. En tout cas, je ne puis donner la communion à votre sœur. Mais si vous voulez, j'irai vous voir, et vous m'expliquerez ce qui vous inquiète ». Le jeune aquiesça, on prit rendez-vous. Au jour dit, le pasteur prit sa bicyclette et se mit en route. Il avait une nouvelle bicyclette qui devait faire merveille ; mais voilà qu'au milieu du trajet, il y eut une crevaison. Il fallut s'arrêter pour réparer, d'où retard.

Le jour baissait quand le pasteur arriva chez ses paroissiens. Ceux-ci paraissaient être dans la terreur. Le pasteur s'excusa de son retard, mais son hôte lui dit : « Monsieur le pasteur, cela devait être ; on ne voulait pas que vous arriviez jusqu'à nous ». « Qui, on ? » dit le pasteur. « Je ne peux pas vous le dire ». « Alors, si vous ne pouvez rien me dire, je ne vois pas ce que je suis venu faire ici. Je vais m'en retourner ». « Monsieur le pasteur, nous avons un ennemi. Il veut notre mort ; Il dit des messes contre nous. C'est pourquoi j'ai voulu que ma sœur, qui est sainte, vienne communier pour faire obstacle aux maléfices de celui qui nous veut du mal ». « Mais qui est cet ennemi ? ». « Monsieur le pasteur, je vais vous le montrer » et le jeune homme fit voir à travers une carafe une silhouette d'homme. « Et puis », ajouta-t-il, « nous savons qu'il nous veut du mal, car tous les soirs nous entendons une araignée dans une de nos chambres ». Le pasteur, très intrigué par ces déclarations, se demandant ce qu'il y avait de vrai, craignant aussi pour la raison de ses paroissiens, résolut de prendre des informations sur les phénomènes que ceux-ci lui relataient. En attendant, sachant aussi que le jeune homme n'était pas des plus sobres, il lui commanda, de s'abstenir de toute boisson, et de venir au culte à Saint-Lô le dimanche suivant, lui, et non pas sa sœur. « Et puis, il vous faut prendre un balai et tuer l'araignée ». « Oh ! Monsieur le pasteur, mais nous tomberons morts ! » « Non, vous ne mourrez pas. C'est entendu ? Vous tuez l'araignée, et vous venez au culte dimanche ? » Le dimanche suivant, le jeune homme se présenta au temple. Le pasteur avait pris pour texte : « Cette sorte de démon ne sort que par la prière et par le jeûne ».

Après le service, le jeune homme déclara au pasteur qu'il avait tué l'araignée, et, à son grand étonnement, il ne s'était rien passé. Le pasteur l'encouragea à persévéérer dans l'abstention de boisson et l'assura qu'il continuait à s'occuper de lui. Entre-temps, le pasteur s'était informé auprès de professeurs de l'École supérieure et de gens compétents au point de vue scientifique au sujet de cette apparition dans une carafe. Tous lui déclarèrent que c'était chose possible, que cela s'était fait et pouvait s'expliquer. De plus, le pasteur se rendit auprès du préfet de Saint-Lô, qui était protestant et très bien disposé, comme il le montra en maintes occasions. Sa

femme devint une très grande amie de M^{me} Lecerf et lui conserva son amitié jusqu'à sa mort. Elle avait découvert des qualités et une valeur exceptionnelle chez le jeune pasteur dont elle suivait assidûment la prédication, et dont elle discutait les opinions ensuite avec sa femme. Ce fut une période extrêmement intéressante.

Quant au préfet, il était au courant de l'affaire dont vint l'entretenir le pasteur Lecerf. Il savait qu'il se produisait des choses méritant une répression ; des gens mouraient sans qu'on sût pourquoi ; du bétail aussi mourait. Le préfet promit de s'occuper de l'affaire. Effectivement, il fit une enquête, découvrit l'ecclésiastique qui faisait des messes noires, porta plainte contre lui, et cet homme fut envoyé dans un couvent. Ce fut la délivrance des maléfices endurés dans ce petit pays, maléfices comparables à ceux que nous racontent les missionnaires aux pays des noirs et des sorciers. Les paroissiens du pasteur Lecerf lui gardèrent une grande reconnaissance de s'être ainsi occupé d'eux, et lui écrivirent longtemps encore après qu'il eut quitté la paroisse de Saint-Lô - Le Chefresne.

A Saint-Lô, un jour, un catholique que le pasteur rencontra au bureau de poste lui demanda une audience que le pasteur lui accorda bien volontiers. Lorsqu'il se présenta : « Monsieur le pasteur », dit-il, « je viens vous trouver parce que j'ai des ennemis et que je pense que vous pouvez m'aider contre eux ». « Comment cela ? », dit le pasteur. « Et bien, vous êtes tout seul ici, dans ce département, contre eux tous. Ils ne vous font aucun mal : c'est donc que vous êtes plus fort qu'eux. Voilà pourquoi je viens vous demander aide et protection ». Le pasteur se rendit compte que, là encore, il y avait une question de tempérance, et il donna des conseils à son visiteur. « Voyez-vous, Monsieur le pasteur, ils mettent des petites bêtes dans mes souliers ». Le pasteur fut assez interloqué, mais fut tout à fait convaincu qu'il y avait quelque chose d'anormal chez ce jeune homme. Il l'invita à revenir le voir après lui avoir donné quelques explications religieuses que le jeune homme demandait, et lui donna des conseils au point de vue de la tempérance. Ce coin de Basse-Normandie était terriblement contaminé par l'alcoolisme.

Le pasteur ne revit pas ce jeune homme vivant. Mais à quelques temps de là, il fut demandé par la famille pour présider aux obsèques dudit, ce qui l'étonna fort, sachant cette famille très catholique.

Néanmoins, il se prépara à partir pour la localité où devait avoir lieu l'inhumation, après avoir prié dans son cabinet pour que ce voyage et ce service fussent une occasion de proclamer le message divin, et qu'il servit à la gloire de Dieu. Arrivé dans le village, assez éloigné de Saint-Lô, il avait fallu prendre le train, il ne trouva

personne pour l'accueillir. Ensuite, rien n'avait été préparé en vue des obsèques, le fossé n'était pas creusé, il n'y avait pas les cordes nécessaires pour descendre le cercueil ; c'était le curé qui les détenait, et il ne paraissait pas vraisemblable qu'il s'en dessaisirait pour le service d'un hérétique. On paraissait avoir l'intention d'enterrer le mort dans le coin des suicidés. Mais le pasteur Lecerf n'était pas du tout disposé à accepter cette manière de faire. Il se mit énergiquement en campagne, commença par chercher le maire, qui se dérobait, et alla trouver son secrétaire, l'instituteur, qui n'était pas mieux disposé. C'est alors que le pasteur se décida à solliciter l'intervention du préfet de Saint-Lô, à qui il adressa une dépêche en expliquant le cas. La réponse du préfet ne se fit pas attendre. Muni de cette réponse, le pasteur ordonna à ceux qui en avaient la charge de s'occuper des préparatifs nécessaires pour le lendemain à l'heure qu'il leur signifia. Et tout fut fait. Mais lorsque la cérémonie se déroula, le lendemain, le pasteur, en robe (il la mettait toujours), suivi de la famille, une foule de curieux se posta aux abords du cimetière, quelques-uns (dont le curé) cachés dans les buissons qui le bordaient, et ils écoutèrent avec beaucoup d'attention le discours et les prières prononcées sur la tombe. Après la cérémonie, le pasteur entendit des réflexions comme celle-ci : « Mais, c'est très bien ! Mais ces gens-là croient en Dieu ! »

Ainsi, ces catholiques croyaient que les protestants sont des incroyants. Ce jour-là, un témoignage fidèle fut rendu à l'évangile devant une population dont les seuls protestants étaient le pasteur, et le mort qui avait voulu se rattacher à la religion protestante avant de mourir.

Il n'y avait pas que dans les petites localités que les catholiques avaient des opinions singulières sur les protestants.

La maîtresse d'école de la fille du pasteur, maîtresse laïque, le rencontrant un jour d'orage, se mit à marcher à côté de lui après lui en avoir demandé la permission. « Mais certainement, Mademoiselle ; mais pourquoi ? » « Oh, c'est que, Monsieur le pasteur, vous avez le pouvoir d'arrêter l'orage ». « Mais, Mademoiselle, je ne vois pas ce qui peut vous donner cette conviction. Vous savez qu'un de mes prédécesseurs au Chefresne a été foudroyé ! » « Oh, c'est qu'il avait commis quelque péché mortel ! » Ainsi, cette maîtresse d'école, chargée d'enseigner aux petites filles, croyait que le pasteur avait le pouvoir d'arrêter la foudre. Cela se passait il y a une cinquantaine d'années, il est vrai. Mais depuis, l'évangile a-t-il pénétré assez profondément dans ces pays arriérés pour en écarter la superstition ?

Les paroissiens de Saint-Lô - Le Chefresne n'étaient pas très nombreux ; ils étaient disséminés. Mais le pasteur eut cependant beaucoup de satisfactions dans sa paroisse, et des amis très chers qui lui restèrent toujours fidèles. Il y avait à Coutances un lycée dont le pasteur Lecerf était l'aumônier. Là habitait une famille de peintre avec laquelle il eut des rapports, sinon journaliers vu la distance, mais très fréquents ; la femme du peintre, ou le peintre lui-même, venant souvent chez le pasteur qui était reçu chez eux lorsqu'il allait faire son cours d'instruction religieuse au lycée. Ces amitiés embellirent la vie de la famille pastorale. Le pasteur en profitait quelquefois pour se rendre du Chefresne à Coutances lorsque, le temps ayant été particulièrement mauvais, il se décidait à ne pas rentrer le soir à Saint-Lô, après avoir averti sa femme afin qu'elle ne fût pas inquiète, étant donné les dangers que pouvait courir son mari en rentrant le soir tard.

Un jour, ayant terminé tous ses services au Chefresne (école du dimanche, visites aux malades, service du matin, service de l'après-midi), il se rendit à la station de chemin de fer la plus proche dans la direction de Coutances. Elle n'était qu'à 7 km. En arrivant à la station, le train étant en gare, le pasteur n'eut que le temps de jeter sa bicyclette dans le fourgon et de pénétrer lui-même dans le dernier wagon. Il eut tout de suite une sensation désagréable. Dans le wagon se tenait assis un homme de triste mine dont le pasteur pensa qu'il ne ferait pas bon le rencontrer au coin d'un bois.

Mais, contrairement à ce que craignait le pasteur, le voyageur parut aimable. Il l'interpella tout de suite en ces termes : « T'es pas fou ? ». « De quoi ? » dit le pasteur. « Mais regarde donc, regarde ! ». Et le pasteur regarda. Sur son pantalon, à la hauteur de la poche se dessinait un magnifique coup de poing américain que le pasteur emportait depuis qu'il avait failli être attaqué. « Ah ! » dit le pasteur, « Je vais mettre mon mouchoir ». « Mais, dit l'autre, « si on t'arrête, qu'est-ce que tu prends ? ». « Moi, y a pas de danger ». « Ah ? et comment que tu fais ? ». « Ben, si on m'arrête, voilà ! » et il mit dans la main du pasteur un bouchon, un de ces gros bouchons servant à boucher le cidre mousseux. « Si tu me le mets sous le menton » ajouta-t-il, « y a pas, faut que j'tombe, faut que j'tombe ». Et il se mit à raconter au pasteur toutes les aventures merveilleuses où il avait déployé ses talents de cambrioleur. Comme le pasteur ne disait rien, il eut l'air d'en concevoir une grande admiration, pensant que lui aussi devait avoir des choses à raconter. Au bout d'un certain temps : « Tu vas loin ? » « A Coutances », dit le pasteur. « T'es attendu ? Non ? T'as pas besoin d'un coup de main, par hasard ? » « Non, je travaille toujours seul ». « Ah ! ». Lorsqu'ils furent arrivés à Folligny, où le pasteur devait changer, son compagnon lui proposa de descendre avec lui pour boire quelque chose. « Non » dit le pasteur, « il vaut mieux qu'on ne nous voie pas ensemble ». « T'as raison » dit l'autre. Et ils se séparèrent,

non sans une forte poignée de mains de l'homme qui lui dit : « Au revoir, et à ta bonne réussite ! ». Ainsi, cet homme, en voyant l'état piteux du pasteur, l'avait pris pour un copain. Le pasteur, d'ailleurs, put se rendre compte de l'impression qu'il produisait par son apparence piteuse, car en arrivant à Coutances, ayant sonné à la porte de son ami le peintre, celui-ci regarda par la fenêtre et descendit avec son tisonnier pour accueillir le pasteur qu'il prit pour un vagabond.

Mais des satisfactions d'ordre spirituel furent aussi données au pasteur dans cette paroisse arriérée de Saint-Lô. Il avait pris le catéchisme de Calvin pour l'instruction religieuse de ses élèves du lycée de Coutances, et pour celle de ses très rares catéchumènes de Saint-Lô. Un jour qu'il donnait sa leçon à une jeune catéchumène de Saint-Lô, celle-ci s'effondra dans le sentiment de son péché. C'était une petite paysanne sans culture, élevée à la campagne dans les environs de Saint-Lô. Mais le passage se rapportant à la condamnation du pécheur l'avait bouleversée. Qu'on n'aille donc pas dire que le catéchisme de Calvin, n'étant pas moderne, est incompréhensible à la génération actuelle. Cette petite paysanne sans culture avait saisi toute la réalité exprimée dans ce catéchisme, et cette réalité l'avait écrasée. Le pasteur Lecerf continua de se servir du catéchisme de Calvin et n'eut pas à s'en repentir. Il est vrai que sa conviction profonde était persuasive et communicative, ce qui manque peut-être aux pasteurs actuels, qui ne sont pas toujours fidèles à la foi des réformateurs.

Après six ans de ce labeur fatigant, toutes ces randonnées en voiture de poste ou à bicyclette, le pasteur fut nommé à Courseulles s/Mer, dans le Calvados. C'était encore une paroisse rurale, car le siège principal en était Cresserons, un petit village entre Caen et Lion s/Mer. Il y avait plusieurs annexes, de sorte que le pasteur ne prêchait à Courseulles que toutes les trois semaines. Il y avait le train pour aller dans les annexes, mais jamais complètement jusqu'au bout, de sorte qu'il fallait encore se servir de la bicyclette. Mais les distances étaient moins longues. Sur ce terrain plat de la plaine de Caen, c'était un plaisir de rouler lorsque le temps était beau. Mais en hiver, le temps était rude dans cette plaine sans abri, et le pasteur faillit une fois avoir une congestion ; il ne dut son salut qu'à la proximité d'une meule derrière laquelle il se réfugia jusqu'à ce que la tourmente eût passé. Il fut, cette fois encore, merveilleusement protégé.

A Courseulles, qui était la résidence, le pasteur eut des amis très chers : un peintre, catholique mais très sympathisant, et sa femme qui fut, et est encore, une amie très chère pour M^{me} Lecerf. Ces amis fréquentaient un groupe d'occultistes que le pasteur considérait comme un danger pour ses paroissiens. Il se mit à

étudier les principes de ces gens-là, et il fut assez heureux pour découvrir une supercherie chez un grand mage qui avait une grande influence sur ces amis, et menaçait de les envoûter. Le pasteur donc découvrit la supercherie, et ses amis furent préservés de cette mauvaise influence.

C'est pendant ce ministère de Courseulles que le pasteur eut, avec son ami le pasteur Patry, l'occasion de proclamer la puissance de l'évangile devant une foule d'incroyants.

Un jour qu'il revenait d'une de ses annexes, il fut interpellé par la maîtresse d'école de ses filles en ces termes : « Et bien, Monsieur le pasteur ! on ira vous entendre à Caen, à la Maison du Peuple ». « Comment ? » dit le pasteur « mais je ne sais rien de cela ». « Mais si, mais si... c'est affiché dans Caen ; vous êtes nommé sur l'affiche ». Le pasteur, très intrigué, se rendit à Caen chez son ami Patry. Il apprit qu'un professeur protestant de la Faculté de droit de Caen avait, par affiches, convoqué les pasteurs Patry et Lecerf à une séance contradictoire avec l'abbé Garnier, qui s'occupait de politique et faisait des conférences, et avec un député socialiste connu comme athée.

Les pasteurs se préparèrent ensemble par la prière à affronter ceux en présence desquels on les invitait à parler (par voie d'affiches, sans les avoir avertis personnellement), et, le jour désigné étant arrivé, ils se présentèrent à la Maison du Peuple. Il y avait foule dans la salle et aux abords. Les orateurs parlèrent selon l'ordre qui avait été prévu. Ils furent tous écoutés avec beaucoup d'attention, et lorsqu'ils eurent délivré leur message, et que l'abbé Garnier voulut parler une seconde fois, les assistants crièrent : « Les pasteurs, les pasteurs, les pasteurs,... », frappant du pied comme lorsqu'on acclame un orateur.

Ce fut un triomphe pour les pasteurs et pour le message qu'ils délivrèrent à la gloire de Dieu. Qu'en résulta-t-il ? Ils ne le surent jamais. Peut-être le savent-ils, maintenant qu'ils sont dans la demeure céleste ?

Le pasteur Lecerf eut une fois une réponse à la question qu'il pouvait se poser au point de vue du résultat de son ministère. Un jour qu'il essayait de réconforter un jeune intellectuel qui avait échoué à un examen très important pour lui, et qui était complètement découragé, le pasteur lui dit : « Venez dimanche au temple ». Le jeune homme promit. Le pasteur Lecerf s'enferma dans son cabinet, prépara, après avoir prié, un sermon qui, pensait-il, toucherait le jeune homme. Au jour dit, le jeune homme fut exact au rendez-vous. Le pasteur délivra son message, et, après le service, chacun s'en retourna, et le pasteur eut l'impression que son travail

avait été vain. Il fut pris d'une grande mélancolie, d'un grand découragement. « Voilà », se dit-il, « je viens de préparer un sermon, comme toutes les semaines ; je fais des visites, et puis, qu'en résulte-t-il ? Je travaille toute la semaine pour faire un sermon ; à quoi cela sert-il ? ». Il était si découragé qu'il songeait à renoncer au ministère.

A quelques temps de là, un jour qu'il était resté à la maison, il vit une femme qui essayait d'entrer. La maison qui servait de presbytère avait un petit jardin sur la rue, et des pièces du rez-de-chaussée on voyait entrer les visiteurs. La personne qui se présentait à la porte du jardin semblait hésiter ; cependant, elle se décida, ouvrit la porte du jardin et se présenta à la maison. Le pasteur l'accueillit et lui demanda ce qu'elle désirait. « Monsieur le pasteur, je viens vous apporter le message d'une morte ». « Ah oui ? ». « Monsieur le pasteur, vous souvenez-vous d'un sermon que vous fites il y a quelques temps sur le mot Amen ? ». « Si je m'en souviens ? » dit le pasteur, « bien sûr que je m'en souviens ! ». « Monsieur le pasteur, ma fille était à ce moment à Ver s/Mer. Elle avait été fiancée, mais, étant tombée malade de tuberculose, elle en fit part à son fiancé qui lui rendit sa parole. Elle en fut désespérée. Elle était venue à Ver s/Mer pour quelques temps, et elle avait l'intention de se suicider. Ce dimanche-là, les jeunes filles de la maison de vacances de Ver se rendent à Courseulles pour le service, elle se joignit à elles, en disant : « Avant d'en finir avec la vie, je vais entendre les bêtises qu'on pourra bien avoir à me dire dans ce temple ». Et puis, elle écouta le sermon, fut saisie, comprit, et s'en retourna avec ses compagnes, consolée et fortifiée, acceptant la volonté de Dieu. Maintenant, elle est morte, mais elle m'a fait promettre, avant de mourir, de venir vous dire ce que je viens de vous raconter. J'ai fait ce qu'elle m'a demandé ».

Quels remerciements le pasteur n'adressa-t-il pas à la pauvre mère pour son message ? Et quelle réponse pour le pasteur à la question qu'il s'était posée sur l'utilité de sa vocation ! « Jamais », se dit-il, « Je ne douterais plus. Dieu est bon de m'avoir fait connaître le résultat de cette prédication que j'attendais tout autre. J'aurai pu ne rien savoir. A moi de semer avec fidélité ; à Dieu appartient la moisson. Dorénavant, je marcherai avec confiance ».

Dans cette paroisse de Courseulles, très disséminée, le service fait par le pasteur Lecerf n'ayant lieu que toutes les trois semaines, il y avait un laïque pieux (le maire) qui lisait un sermon quand le pasteur n'était pas là. Mais en été, il y avait beaucoup d'estivants, parmi lesquels des pasteurs qui, avec beaucoup de bonne volonté, occupaient la chaire lorsque le pasteur était dans une annexe.

En semaine, le presbytère recevait beaucoup de visites, et ce fut une occasion pour le pasteur de faire connaissance avec des personnalités intéressantes, dont quelques-unes restèrent en communica-

tion avec la famille pastorale. Les enfants contractèrent des amitiés qui se retrouvèrent plus tard.

Le pasteur Merle d'Aubigné, bien connu dans le protestantisme, vint une fois avec sa famille à Courseulles. Apprenant que le pasteur Lecerf avait une grande connaissance de la langue anglaise, il lui demanda de le remplacer une fois dans ses tournées de collectes à Jersey et Guernesey pour la Société Centrale d'Évangélisation, ce que le pasteur accepta avec grande joie. Ayant fait tous les préparatifs nécessaires, et ayant reçu les autorisations de la part de l'Église, il se mit en route pour Jersey où il débarqua premièrement. Il reçut un très bon accueil à Saint-Hélier. De Jersey, il s'embarqua pour Guernesey où le travail fut, paraît-il, assez fatigant ; au point qu'un habitué de l'hôtel de tempérance où il avait pris pension lui dit un jour : « Monsieur le pasteur, vous avez l'air éreinté. Prenez donc un peu de bière pour vous remonter ». « Bonne idée » dit le pasteur qui n'avait jamais fait partie de la Croix-Bleue. Seulement, on ne servait pas de bière dans cet hôtel tempérant. Il fallait aller la chercher dans un bar restaurant voisin. Qu'importe, la bière fut commandée, et le pasteur, après l'avoir absorbée, se trouva réconforté, et plus apte à reprendre ses tournées. Lorsqu'à l'heure du départ il demanda la note de ses frais, la caissière lui dit : « *What shall I put for the beer ?* » « *But, put beer !* ». « Mais que dira le Consistoire ? ». « Ne vous occupez pas du Consistoire » répondit le pasteur, un peu interloqué, et un peu indigné aussi qu'on pût le croire capable de truquer ses dépenses, comme s'il n'avait pas le courage de les avouer. Il est vrai qu'il était dans un hôtel de tempérance.

De retour à Courseulles, il eut la visite du facteur de Courseulles qui était protestant, et qui lui dit : « Monsieur le pasteur, je viens vous faire une confession ». « Ah, très bien, je vous écoute ». « Eh bien, j'ai un don ; je guéris certains maux en faisant une prière catholique et en mettant la main sur le mal ». « Si vous avez véritablement un don », dit le pasteur, « vous avez le droit de vous en servir, mais ne faites pas une prière catholique. Vous êtes protestant, dites le Notre Père, qui est une prière universelle, ou une prière protestante, mais pas une prière catholique. Ensuite, ne vous faites pas payer. Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement ». « Bien, Monsieur le pasteur », dit le facteur tout joyeux de penser qu'il pouvait se servir de son don sans être infidèle à sa religion, car il était croyant.

Le pauvre facteur avait un don bien particulier, mais qui, hélas, ne s'étendait pas au delà de ces cas particuliers car, sa femme étant tombée malade de la fièvre typhoïde, il assista impuissant à son agonie, car elle mourut malgré tous les soins et toutes les interventions de médecins.

Il y avait entre Caen et Courseulles un petit pays nommé Périers s/le Dan (le Dan étant généralement à sec) dans lequel le pasteur faisait un service toutes les trois semaines. Dans le château de ce pays habitait une demoiselle qui prenait soin de sa tante, une dame très âgée, dont la vie avait été singulièrement éprouvée. Étant jeune mariée, elle avait perdu son mari sans avoir jamais pu savoir ce qu'il était devenu. Il était parti apparemment sans argent ni bagages, sans informer qui que ce soit de son départ, et jamais plus on n'avait entendu parler de lui. On avait fait de nombreuses recherches pour savoir s'il avait été victime d'un accident, mais on n'avait rien trouvé. Depuis, sa jeune veuve vécut au château de Périers avec sa nièce qu'elle éleva, et qui fut dans sa vieillesse sa compagne et sa garde-malade jusqu'au moment où elle quitta ce monde.

A l'époque où le pasteur Lecerf exerçait son ministère à Courseulles, la vieille châtelaine vivait encore, et sa nièce s'occupait beaucoup de l'église et de ses œuvres. Elle reçut souvent le pasteur, et aussi sa famille qui, à ce moment, se composait de quatre enfants : un fils et trois filles. C'était une joie pour les enfants d'être reçus au château de Périers, soit pour la fête de Noël, ou dans toute autre occasion, et ils n'oublièrent jamais l'accueil si bon et si chaud qui leur était fait dans cette demeure si hospitalière.

Plus tard, après la mort de sa tante, la nièce alla s'installer à Caen, où la famille Lecerf eut encore le privilège de profiter de son accueil.

Un jour, ou plutôt une nuit, on vint sonner à la porte du presbytère de Courseulles ; des paroissiens d'une localité voisine venaient chercher le pasteur pour assister un mourant. Le pasteur se vêtit en hâte et partit avec ceux qui étaient venus le chercher. Arrivé chez le malade, il pria à son chevet, lut quelques portions de la Bible, essaya d'entrer en communication avec le malade, de le toucher ; il attira particulièrement son attention sur le pardon des offenses, mais le malade semblait complètement dans le coma. Il ne fit aucun mouvement, et le pasteur repartit, se demandant si sa visite avait été bien utile. Le malade mourut et le pasteur présida aux obsèques. Voici ce qu'on lui raconta : après son départ, le malade se redressa. Il appela la famille et dit : « Allez me chercher Untel, mon voisin, je veux me réconcilier avec lui ». Il avait une très vieille querelle avec ce voisin, et personne ne pensait qu'il pourrait lui pardonner. On alla chercher le voisin. Lorsque celui-ci fut arrivé : « Mon voisin », lui dit-il, « nous avons une vieille querelle. Mais le pasteur vient de parler du pardon des offenses qui ne nous sera pas accordé si nous ne pardonnons pas non plus. Je te

pardonne ; veux-tu oublier notre querelle ? ». « Bien volontiers » dit le voisin. « Eh bien, je mourrai en paix ». Et il mourut.

Ce fut encore une occasion pour le pasteur de rendre grâce à Dieu pour l'efficacité de son ministère.

C'est pendant le ministère du pasteur Lecerf à Courseulles qu'eut lieu la séparation des Églises et de l'État en France. Les synodes se réunirent pour aviser aux moyens de subvenir aux besoins des églises, car celles-ci se trouvaient tout à coup devant des tâches financières énormes. Il y avait aussi la question religieuse, la question ecclésiastique. Il y eut un synode mémorable, celui de Jarnac, où le vénéré pasteur Wagner essaya de ramener l'Église de France à l'unité. Mais les temps n'étaient pas encore venus. Le pasteur Lecerf assista à ce synode ; il envoya une carte à sa femme pour lui faire part de son enthousiasme. « L'esprit de Dieu a soufflé sur cette Assemblée », disait-il. Et ce fut l'impression de tous ceux qui assistèrent à ce synode.

Avant la séparation, les synodes se componaient toujours de trois partis : droite, gauche, centre. Mais au moment de la séparation, les partis semblèrent se dresser les uns contre les autres. C'est pourquoi il y eut ce synode de Jarnac, où des hommes inspirés essayèrent de réunir tous les tronçons de la famille protestante. Il y eut un résultat, puisqu'il n'y eut plus que deux partis, la gauche et le centre s'étant réunis. Mais la droite fut irréductible. Il y eut aussi pour le pasteur Lecerf ce résultat inattendu que, faisant partie d'une Église conciliante, (la Normandie n'était pas combative comme le Midi), il fut rejeté dans le camp des libéraux, lui, le calviniste convaincu, puisque le synode de Jarnac se composait du groupe des gauches (libéraux) et du groupe du centre, qu'on appelait jarnacain. Il resta dans ce groupe pendant tout le temps de son ministère pastoral, les orthodoxes ne le considérant pas comme des leurs à cause de la largeur de ses idées.

Mais les enfants grandissaient ; le fils devait aller au lycée. Il n'y avait pas d'école secondaire à Courseulles. Aussi, le pasteur Lecerf accepta-t-il l'appel de l'Église de Lunéville, en Lorraine, où il y avait plus de ressources pour ses enfants au point de vue scolaire. L'église de Lunéville était aussi une Église plus vivante ; non pas une Église rurale, comme le Chefresne — Saint-Lô et Courseulles, mais une Église nombreuse, avec une école du dimanche, une Union chrétienne de jeunes gens et de jeunes filles, des catéchismes nombreux, souvent en semaine, pour les jeunes déjà engagés dans les usines. Le pasteur eut une grande activité dans cette Église. Et comme c'était une paroisse frontière à ce moment-là, il y avait beaucoup d'Alsaciens, ayant passé la frontière après la guerre de

1870, qui s'étaient installés à Lunéville. Le pasteur faisait un culte en allemand une fois par mois et des catéchismes en allemand lorsque les parents le demandaient pour leurs enfants.

Un pasteur écossais, qui était venu à Courseulles, et qui vint aussi à Lunéville comme pensionnaire, invita le pasteur Lecerf à le remplacer dans sa paroisse en Ecosse, tout près de Glasgow. Ce fut un voyage de détente pour le pasteur Lecerf.

Au retour, le pasteur voulait prendre le train pour Londres ; puis il se décida à prendre le bateau qui, d'Edimbourg, longe la côte. En arrivant à Gravesend, il apprit que le train qu'il avait voulu prendre avait brûlé. Il fut miraculeusement préservé.

Une autre année, il fit un voyage en Belgique et fut bien amusé à Bruxelles en s'apercevant que tout le monde le saluait, ce dont il ne voyait pas le motif, ne connaissant personne dans ce pays. Aussi, s'adressa-t-il au garçon du restaurant où il prenait ses repas pour avoir la clef de l'énigme : « Mais, Monsieur, n'êtes-vous pas Monsieur Untel, député socialiste ? ». « Moi ? Mais non, je suis le pasteur de Lunéville ». « C'est extraordinaire ! Tenez, je vais appeler l'autre garçon. Vous allez voir ». Effectivement, l'autre garçon s'empressa auprès de celui qu'il prenait pour le député socialiste, et fut bien étonné que ce ne fut pas lui. La ressemblance devait être frappante, puisqu'en rentrant à Lunéville, le pasteur, se rendant chez un commerçant protestant, y rencontra une dame de Bruxelles qui le prit aussi pour le député en question.

Vint la guerre de 1914. Le pasteur devait aller prêcher à Londres pendant le mois d'août. Il avait l'intention de passer par la Belgique. Heureusement, les enfants ayant été invités à passer l'été chez une tante en Normandie, il se décida à partir avec eux.

Le soir au départ de Lunéville (c'était à la fin de juillet) le ciel était rouge. On avait le cœur serré, car les bruits qui venaient de partout étaient inquiétants, et l'on se demandait si l'on pourrait revenir dans sa maison. C'était un pressentiment que l'avenir a justifié, car la famille Lecerf n'y revint pas, et le pasteur Lecerf, au lieu d'aller prêcher à Londres, hélas, s'en fut à la guerre dans les premiers jours d'août, tandis que son fils le rejoignit un mois plus tard.

Avant de partir, le pasteur s'était informé auprès de l'État-major de Nancy, car en cas de guerre, il était aumônier. « Vous pouvez partir », lui dit le général commandant la place, « il n'y a pas la guerre ». Or, on était à six jours de la catastrophe, et Lunéville était ville frontière.

Tous ceux qui ont vécu cette période se souviennent des angoisses ressenties à chaque nouvelle qui arrivait à l'arrière. Le pasteur Lecerf, lui, n'était pas inquiet pour sa femme et ses enfants qui, étant en Normandie, loin du front, ne paraissaient pas en danger. Mais pour son fils qui combattait dans une formation tout près de lui, quelle inquiétude !

Lui parcourait le 20^e corps (la division de fer) dont il était l'aumônier, apportant les encouragements aux soldats, les consolations aux blessés, faisant le service dans les abris, visitant les ambulances.

Le 20^e corps d'armée, trop vaste pour être desservi par un seul aumônier, on lui adjoignit des aumôniers divisionnaires et l'on donna des chevaux aux aumôniers de corps d'armée. Ce fut pour le pasteur Lecerf l'occasion de surmonter son horreur instinctive des chevaux. C'était d'ailleurs un principe chez lui que, lorsqu'il s'agissait d'un devoir, aucune répugnance ne devait subsister, aucun effort ne devait coûter. Il prit des leçons d'équitation auprès d'un de ses compagnons de guerre et fut bientôt maître de sa jument, qui ne voulait se laisser monter que par lui.

On vint alors lui dire que son fils était blessé, ou bien qu'il était mort. Par quelles inquiétudes le pauvre père ne passa-t-il pas jusqu'au jour où, hélas, il fut averti de la blessure de son fils qui s'était trainé jusqu'à un poste de secours d'où on avait pu le ramener à l'ambulance ; mais elle était bombardée. Que faire ? Le médecin-chef dit au pasteur : « Votre fils n'est pas transportable. Si on le bouge, c'est l'hémorragie, et c'est fini. D'un autre côté, il y a le bombardement possible ». « Laissez-le à l'ambulance », dit le père, « peut-être qu'il n'y aura pas de bombardement ». Le pasteur remit son fils entre les mains de Dieu. Il n'y eut pas de bombardement à ce moment, et quelques jours après, le jeune Lecerf put être évacué sur Paris.

Pendant cette guerre, dont le pasteur Lecerf n'aimait pas évoquer le souvenir, il fut lui-même maintes fois préservé, passant au travers des bombardements, soit pour aller faire un service, soit pour visiter des blessés. Lorsqu'il y avait une accalmie, il sortait avec sa jument et faisait de l'entomologie. Sa jument était tellement habituée à le voir ramasser des insectes qu'elle s'arrêtait d'elle-même devant une bestiole. Or, un jour que le pasteur était sorti à la recherche d'insectes, il sentit un obus siffler à ses oreilles et n'eut qu'une pensée soudaine : « C'est fini ». La jument s'arrêta, mais l'obus n'éclata pas. Un dimanche, à Verdun, pour aller à la citadelle faire le service, il fallait passer par un endroit bombardé. Il fallait calculer le moment exact où l'on pouvait passer, car il y avait des

intervalles. Là encore, le pasteur fut préservé. En maintes occasions, le pasteur sentit la protection de Dieu qui le destinait à de grandes tâches.

Il fit aussi des expériences curieuses ; on ne peut dire comiques, étant donné le tragique dans lequel tous ces hommes étaient baignés, mais il se passait pourtant quelquefois des scènes curieuses. Un jour que le pasteur se rendait à une ambulance où il y avait des blessés allemands, le pasteur passa devant un groupe d'artilleurs qui chauffaient du café, et qui se répandaient en invectives contre les Allemands, se promettant d'en descendre quelques-uns, comme ils disaient. Le pasteur se rendit à l'ambulance où il trouva un grand blessé allemand qui lui dit : « J'ai soif ». Le pasteur se souvint de ce groupe d'artilleurs rencontrés sur son chemin. Il aurait bien voulu leur demander un peu de café pour le blessé, mais après les invectives qu'il avait entendues, serait-il bien reçu par ces hommes s'il allait leur demander à boire pour un Allemand ? Qu'importe, il fallait essayer. Le pasteur revint sur ses pas, retrouva le groupe de soldats, et, s'adressant à eux : « Il y a », dit-il, « à l'ambulance un grand blessé. C'est un sale Boche, mais il a soif. Voulez-vous me donner un peu de café pour lui ? ». « Bien sûr, Monsieur l'aumônier ! On va avec vous » et l'un d'eux emboîte le pas au pasteur, emportant du café bien chaud, pendant qu'un autre met un gros pain sous son bras ; et les voilà qui se rendent à l'ambulance. L'homme au pain brandit son pain : « Tiens, mange ». Le blessé eut peur, mais le pasteur le rassura, et ce fut vraiment singulier de voir ces hommes qui, quelques temps auparavant, menaçaient de faire son affaire au premier Allemand rencontré, et de les voir affairés à donner à manger et à boire à un blessé allemand parce que l'aumônier le leur avait demandé. Mais il a dû se passer bien des scènes de ce genre ; les hommes sont si vite retournés.

La guerre se termina. Le pasteur put retourner dans ses foyers. Mais il n'avait plus la force nécessaire pour le service d'une paroisse, étant perclus de rhumatismes pour avoir couché dans la boue et dans l'eau, n'ayant que son caoutchouc pour se préserver. D'ailleurs, sa femme et ses enfants étaient à Paris, sa femme y étant venue lors de la blessure de son fils. Et le pasteur Lecerf se dit que c'était une indication de la Providence pour la carrière qu'il désirait entreprendre et qui avait toujours été son but : devenir professeur à la Faculté de théologie. Pour cela, il avait toujours continué à faire du grec, du latin, de l'hébreu, à étudier les pères de l'Église, les commentaires de Calvin, et en général tout ce qu'il avait pu avoir à sa disposition comme livres. Il lui manquait beaucoup de choses. Les livres étaient chers, un budget pastoral n'est pas énorme. Mais à Paris, il y a des bibliothèques. Seulement, comment parvenir à la Faculté ? Le pasteur Lecerf n'avait aucun ascendant pouvant l'introduire dans ce

sanctuaire. Et comment ce calviniste serait-il accueilli ? La Faculté, mixte, c'est-à-dire mi-réformée, mi-luthérienne, était libérale et anti-calviniste. En principe, elle devait renfermer toutes les tendances, mais le calvinisme était bien considéré comme quelque chose de périmé : les orthodoxes eux-mêmes étaient arminiens. Et puis il fallait vivre. Le pasteur Lecerf donna sa démission de pasteur de Lunéville et s'en remit à Dieu pour lui ouvrir la voie.

Et voilà qu'une voie s'ouvrit. Le professeur Monnier, qui avait été camarade du pasteur Lecerf à la Faculté, avait besoin d'un aide pour l'enseignement du grec élémentaire. Il proposa au pasteur Lecerf de l'aider, ce que celui-ci accepta avec joie ; et ce fut le commencement. Un tout petit commencement. Le pasteur Lecerf dut accepter diverses occupations qui ne lui permettaient pas toujours de se consacrer à ses études et à l'élaboration de sa thèse. Il fut successivement aumônier d'un collège en Normandie, où il se rendait chaque semaine, puis secrétaire général du Cercle des Étudiants protestants, puis pasteur auxilliaire de la paroisse de Passy, et enfin, en 1932, agent général de la Société Biblique Protestante de Paris.

Notre vœu unanime est qu'il (le professeur Lecerf) puisse poursuivre jusqu'au moment où tel ou tel de ses élèves, à qui nous avons pensé et qui n'a pas crain d'affronter les rudes épreuves de la licence en théologie, pourra lui succéder. Nous désirons, en effet, que soit maintenue, dans notre Faculté, la tradition d'une théologie nettement affirmative et biblique, bien française par notre langue, qui laisse à des mots comme l'amour et la grâce de Dieu le sens qu'ils ont dans leurs origines et qu'ils ont toujours eu dans la foi de nos Pères, qui fasse preuve d'une clarté et d'une largeur de vue qui correspondent vraiment à l'esprit de notre protestantisme.

— *Synode de l'Église Réformée de France,*
1943, page 106.

ALLOCUTION DE M. LE PASTEUR JACQUES PANNIER

Vice-président de la Société Calviniste de France *

Chère Madame,

Et vous tous, amis, collègues, confrères, élèves du pasteur et professeur Lecerf, sa famille et la Société calviniste de France ont voulu vous réunir dans cette Église où, pendant tant d'années, avec une régularité et une exactitude exemplaires, en sa qualité de membre de cette Église, notre cher président venait prendre place sur ce banc ; nous remercions tous les amis qui, sans être membres de la Société calviniste, ont bien voulu répondre à notre invitation. C'est pour moi un douloureux privilège de participer à cette cérémonie.

Soli Deo gloria !

C'était une formule qu'il aimait à répéter et qui nous inspirera aujourd'hui. Je veux rendre « à Dieu seul la gloire » : comme *vice-président de la Société calviniste de France* que nous avons tous deux fondée il y a seize ans, en 1927, avec le cher secrétaire Marcel Cadix qui vous en parlera davantage ; comme *président du Comité de la Société de l'histoire du protestantisme français* dont il était membre à plus juste titre que qui que ce soit ; comme *conservateur de la Maison de Calvin* à Noyon, à l'inauguration de laquelle il avait participé avec vif intérêt et où il donnait encore en 1942 une magistrale étude sur le « Traité de la sainte Cène », publié en 1542 ; enfin et surtout, simplement comme *condisciple* dans cette chère Faculté de théologie où il devait devenir professeur : un professeur dont le doyen Goguel traçait il y a quelques jours un si beau portrait.

Oui, nous avons été condisciples. Il y a cinquante et un ans, presque jour pour jour, le 10 novembre 1891 — un demi-siècle ! *longum mortalis ævi spatium !* — nous voyions arriver boulevard Arago un nouveau camarade, peu ordinaire à bien des égards :

* Allocutions prononcées en l'Église de Pentemont le 21 novembre 1943 à la mémoire du Pasteur Auguste Lecerf.

Français de vieille roche normande, il était pourtant né à Londres le 18 septembre 1872, c'est dire que, mort le 1^{er} septembre 1943, il venait d'achever sa 71^e année.

Chose rare, il n'avait qu'un seul prénom ; phénomène plus rare encore, ce prénom était latin : *Augustus* !

C'était en quelque sorte une prédition des aptitudes polyglottes si remarquables développées de plus en plus, pour les langues mortes — hébreu, grec, latin — et les langues vivantes : anglais, allemand, hollandais, que sais-je encore ? peut-être le hongrois ? Nous allions partir ensemble pour Debreczen afin d'y recevoir dans cette vénérable université le doctorat *honoris causa* lorsque les affaires de Munich nous en empêchèrent en 1938.

Je reviens au temps où il ne s'agissait pas pour nous d'épitoges violettes à trois rangs d'hermine, mais de cours à suivre et d'examens à passer.

Une singularité plus forte que toutes les précédentes se fait bientôt remarquer chez notre nouveau camarade : il n'est pas venu à la Faculté parce que son père était déjà pasteur, ou parce qu'un pasteur l'y a encouragé : il y vient spontanément, comme une belle plante pousse et fleurit parce qu'elle a été semée par le vent dans un terrain favorable. Le vent, en ce cas, c'est le Saint-Esprit. Né dans un milieu indifférent, sinon hostile, à des préoccupations religieuses, surtout à des préoccupations protestantes, Lecerf avait découvert le fond des doctrines évangéliques et leur forme - calviniste - en achetant presque à la fois un Nouveau Testament et une *Institution chrétienne*. Et dès lors il aurait pu prendre pour emblème celui de Calvin : un cœur brûlant que présente une main tendue, avec cette devise : « *cor meum quasi immolatum tibi offero, Domine !* » ou cet autre mot d'ordre du Réformateur : « *prompte et sincere !* ».

L'admiration pour Calvin ressortait d'un cours professé à la Faculté par Auguste Sabatier : admiration pour le génie littéraire et philosophique, non pour la doctrine théologique, certes, car Sabatier était un hérétique, arminien comme l'eût qualifié Lecerf. On se représentait bien en effet celui-ci siégeant en 1618 au synode de Dordrecht, avec sa haute taille, son large front, son fin profil, son expression grave, son allure austère.

Après deux ans d'études, de 1891 à 1893, il fit un an de service militaire, puis revint pour une année et demie, sortant en décembre 1894 après avoir soutenu, sous la présidence de Sabatier, à qui ce travail est dédié « en témoignage de reconnaissance », une thèse déjà remarquable sur *Le déterminisme et la responsabilité dans le système de Calvin*.

L'année précédente, j'avais moi-même pris pour sujet : *Le témoignage du Saint-Esprit* : l'année suivante, le plus intime ami de Lecerf, Emile Gautier, présentait une *Étude sur les rapports entre*

la justification par la foi et la sanctification d'après Calvin. C'étaient les débuts de ce retour à la dogmatique réformée qui s'est accéléré jusqu'au beau mouvement actuel.

A Dieu seul la gloire !

ALLOCUTION DE M. LE PASTEUR MARCEL CADIX

Secrétaire de la Société Calviniste de France

Cette cérémonie que la famille d'A. Lecerf a voulu très simple nous réunit aujourd'hui dans la même peine et la même reconnaissance, car tous ceux qui ont connu A. Lecerf soit comme pasteur, soit comme professeur, soit comme ami, tous ceux encore que les circonstances ont rapprochés de lui, n'ont pas pu ne pas recevoir quelque chose de sa forte et originale personnalité. Celui qui vous parle sent vivement et cette peine et cette reconnaissance. Il n'est ni théologien, ni dogmaticien, aucune compétence spéciale ne l'autorise à vous exposer l'œuvre du professeur, mais il a eu le privilège, qu'il juge inestimable, d'être son ami, de pouvoir participer à l'intimité de sa pensée, de l'écouter penser en des rencontres multiples et heureuses dont tout le prix lui apparaît maintenant qu'A. Lecerf n'est plus là. Il sait tout ce qu'une personnalité humaine peut renfermer de mystère... Heureux sera-t-il si la figure qu'il va essayer d'évoquer devant vous s'approche assez de la vérité pour vous permettre de reconnaître celle qui vous est familière, celle que vous gardez précieusement et avec gratitude dans votre souvenir...

* * *

Il y a des vocations impérieuses dans le monde des âmes. Marquons-le immédiatement : celle d'A. Lecerf a été d'être un croyant. Certes, il y a aura toujours, tant que la figure de ce monde ne passera pas, des cœurs croyants, car Dieu ne se laissera jamais sans témoignage sur notre terre ; mais la vocation spéciale d'A. Lecerf, celle que lui imposait sa tournure d'esprit, c'était d'être un croyant qui veut penser sa foi, vigoureusement, intensément, passionnément, et l'originalité, si l'on peut dire, le tragique de sa destinée, c'est que pour penser cette foi il a choisi une doctrine qui

était jugée par des contemporains comme périmee et leur paraissait ne plus être en accord avec la pensée moderne. Comment cette doctrine, respectée certes, mais étudiée seulement par curiosité et au titre de grand monument du passé, a-t-elle pu reprendre sur les âmes sa puissance d'efficacité ? Répondre à cette question, ce sera essayer de déchiffrer une page passionnante de l'histoire religieuse de notre époque et constater qu'A. Lecerf était peut-être plus un contemporain que ses contemporains ne le pensaient.

* * *

Fait remarquable : aucune Église n'a enseigné la petite enfance d'A. Lecerf. Au point de vue religieux, la seule influence qu'il reçoit est celle de sa mère qui lui répète inlassablement : « Dieu te voit », conviction maternelle qui s'est insinuée profondément, pensons-nous, dans son subconscient d'enfant et a accompli son œuvre secrète... Il y a du mystère dans les âmes...

A. Lecerf fut laissé libre de choisir comme il l'entendrait sa religion. Une telle liberté pouvait être dangereuse et conduire tout droit à l'indifférence la plus complète et même à l'hostilité la plus avouée à l'égard des choses religieuses. Pour A. Lecerf, elle fut au contraire un stimulant : il sentit par une grâce sa responsabilité. Il fit enquête sur enquête, chercha, interrogea.

Durant un séjour en province et pendant l'absence de ses parents, il fut vivement sollicité par des milieux religieux dans lesquels il avait été attiré. Mais la pression que l'on tenta d'exercer sur lui eut comme résultat de l'en éloigner. Déjà, un trait de son caractère se manifestait avec force : il ne veut pas subir l'empreinte forcée d'un milieu. La lecture de l'Épître aux Romains le conduisit définitivement au protestantisme : il est baptisé à dix-sept ans, après avoir reçu l'instruction religieuse d'Ernest Dhombres. Sera-t-il un protestant comme tant d'autres ? Non, car il a déjà trouvé sa direction.

On rapporte que l'oratorien Malebranche, alors qu'il était adonné aux études hébraïques, devint le philosophe que l'on sait par suite d'une trouvaille qu'il fit chez un libraire du temps ; un traité de l'homme de Descartes.

Aventure analogue survint à A. Lecerf.

En examinant quelques bouquins dans la boîte d'un bouquiniste du Quartier Latin, il tombe sur un exemplaire en bien mauvais état de l'*Institution Chrétienne* de Calvin. Il le prend d'une main distraite, comme il aurait pris un autre volume, il le regarde, tourne les pages et reçoit ce coup que nous recevons tous, lorsque, d'aventure, dans un livre que nous lisons nous rencontrons une pensée qui nous arrête subitement et nous éblouit, parce qu'elle

correspond à ce qu'il y a de plus intime en nous et nous révèle à nous-même.

A. Lecerf acquit le pauvre volume à la piètre reliure, le mit sous son bras et l'emporta : et de cette heure de sa jeunesse jusqu'à sa dernière, l'*Institution* est restée pour lui, avec la Bible, le beau livre de chevet auquel on revient toujours, que l'on ne se lasse jamais de méditer et dont toute la substance passe sans qu'on y prenne garde et fasse obstacle, peu à peu, dans votre pensée, au plus intime de votre âme !

Entre le Réformateur et A. Lecerf, malgré les siècles qui les séparent, il y eut donc affinité et sympathie : lesquelles ?

Les biographes de Calvin, surtout les amateurs d'états d'âme, se plaignent du peu de renseignements que le Réformateur nous donne sur lui-même. On sent au frémissement de sa phrase l'intensité et la profondeur de son émotion religieuse, mais il ne la livre pas. Il en révèle seulement, dans une formule toute vibrante, ce qui peut en être saisi objectivement, la vérité impersonnelle. Ainsi de l'individu ce que Calvin exalte, ce n'est point le côté personnel, mais le côté impersonnel, non pas ce qui vient de nous mais ce qui vient de Dieu. La grande et seule affaire, c'est la gloire de Dieu !

L'attitude du Maître a été celle du disciple.

Si A. Lecerf savait raconter, avec une gravité impressionnante enveloppée de l'humour le plus fin, des histoires aux petits et aux grands, tous ceux qui sont entrés quelque peu dans son intimité ont été frappés par ce fait qu'il ne se racontait pas lui-même. Dans les discussions, il ne faisait pas appel à ce que nous appelons des expériences personnelles ; mais à une idée il opposait une autre idée, à un raisonnement un autre raisonnement et les consolations qu'il apportait étaient appuyées non sur ses émotions mais sur la parole de Dieu. A son expérience la plus intime, la plus vécue, il donnait une forme impersonnelle, et à l'accent, au ton, on sentait tout son cœur dans la parole qu'il offrait.

Cette recherche de l'impersonnel entraîne nécessairement un certain « intellectualisme ». Voilà l'accusation terrible ! Dans notre protestantisme, tant de discussions, de conférences, de sermons l'ont voué aux gémonies ! Il a été jugé comme la mort de toute vie religieuse vraie et profonde ! Rappelez-vous ! Nous sommes revenus à des vues plus équitables heureusement ! Et d'ailleurs de quel intellectualisme s'agit-il ?

L'intellectualisme d'A. Lecerf affirme simplement que l'idée marche devant, qu'elle a mission de diriger la volonté et d'éclairer la sensibilité qui n'est par elle-même qu'une force obscure.

A. Lecerf cherchait toujours l'idée nette, l'idée précise. Il avait le besoin impérieux de la définir le plus exactement possible, de bien voir ce qu'elle devait logiquement ou expérimentalement contenir : « Surtout ne mélangeons pas les idées, disait-il, respectons les liens, les rapports, qui les unissent ou les opposent entre elles ». A. Lecerf avait une détestation marquée et instinctive pour ce que nous appellerions volontiers d'un mot aussi barbare que la chose : le « Confusionisme », et dont le plus bel exemple historique est la méthode tant célébrée de l'identité des contradictoires !

Mais si, pour lui, intellectualisme veut dire prééminence de l'idée sur la volonté et le sentiment, il ne proclame ni ne réclame la négation de ceux-ci.

Dans la vie de tous les jours, quand A. Lecerf était arrivé après réflexion à une idée qu'il estimait juste et vraie, il la défendait avec une tranquille obstination. Dans les discussions les plus animées, même dans celles qui lui étaient hostiles, il cherchait toujours dans le propos de l'adversaire les points sur lesquels un accord pouvait se faire, mais sans abandonner ses propres positions. La vérité qui s'était révélée à lui dressait sa volonté face à toutes les objections.

A. Lecerf n'a point été un mystique parce qu'il se méfiait des manifestations troubles et souvent morbides de la sensibilité. Pour lui, le sentiment est une grande force qui colore et soulève la vie, mais peut être aussi une puissance obscure trop rattachée à la chair par le péché et qui a besoin d'être régénérée par la grâce et la charité. Il se gardait avec soin de toute manifestation sentimentale et déclarait que dans notre littérature religieuse on abusait du mot « amour ». Cette austérité toute huguenote cachait un cœur chaud et fidèle, dont ses amis gardent un émouvant souvenir.

Avez-vous reconnu l'intellectualisme d'A. Lecerf ? Il a une histoire, une longue tradition : cet intellectualisme d'origine médiévale, mis en œuvre par le génie de Calvin, est l'intellectualisme de la grande époque classique, celle des Bossuet et des Malebranche comme des Jurieu et des Claude, un intellectualisme qui avoue ses limites, et déclare avec Pascal que « la dernière démarche de la raison est de reconnaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent ».

A. Lecerf professe donc un intellectualisme net et décidé, mais un intellectualisme qu'il ne laissera jamais dévier vers un rationalisme quelconque. S'il nous faut maintenant relever avec soin un trait, peut-être le plus caractéristique de la physionomie spirituelle d'A. Lecerf : ce qui l'empêche d'être dans toute la force du terme un rationaliste, c'est un besoin impérieux de l'Absolu.

Nous disons besoin et non sentiment.

Le sentiment de l'Absolu peut n'être que l'impression vague d'une limite lointaine qui a pour mission de nous faire mieux sentir le relatif dans lequel nous vivons. Ce sentiment n'a jamais suffi à A. Lecerf. Il veut saisir quelque chose de l'Absolu pour y appuyer sa pensée, sa conduite ; et l'Absolu n'appartient qu'à Dieu seul. Voilà pourquoi A. Lecerf a besoin de Dieu. Qu'est-ce qui peut nous conduire vers Dieu ?

Avec Calvin, A. Lecerf est profondément convaincu que le péché qui a jeté un grand désordre dans le monde a troublé plus qu'on ne pense les fonctions de la raison. La raison ne peut plus toute seule prouver Dieu et si A. Lecerf s'intéresse à l'effort rationnel thomiste, il garde strictement la position de Calvin sur cette question. Nous raisonnons parce que le point de départ nous est déjà donné : il y a en nous une « semence de divinité », un « sentiment de divinité ». Et de ce point de départ, par la Raison seule nous arriverons peut-être, si nous savons éviter les formes idolâtres, à un Dieu, mais jamais à Dieu. A. Lecerf emploie le terme Dieu sans épithète, sans qualificatif, pour bien affirmer et montrer la plénitude de son essence et de son existence : Celui qui est l'Absolu. Ce Dieu-là, seule une révélation peut nous le donner ; une révélation d'abord extérieure,

« La foi vient de ce que l'on entend ».

Nous savons avec quel respect A. Lecerf ouvrait la Bible et, pour en mieux comprendre la doctrine et l'esprit, il a fait appel à toutes les sciences : grammaire, philologie, exégèse, histoire, qui devaient l'aider. Mais devant notre intelligence seule, la Bible peut rester le livre « fermé de sept sceaux », malgré notre science !

Qu'est-ce qui entraînera notre adhésion ? Qu'est-ce qui nous permettra de saisir les affirmations bibliques comme des vérités définitives, absolues, ce que A. Lecerf cherche par-dessus tout ?

Vous connaissez la réponse de Calvin :

« Le témoignage intérieur du Saint-Esprit ».

A. Lecerf s'est approprié cette réponse : il l'a pensée, il l'a vécue, elle a été la source de toutes ses certitudes.

La foi est un don de Dieu.

« Dieu seul parle bien de Dieu », dit Pascal, et c'est cette intime conviction qui donnait à A. Lecerf cette gravité imposante faite à la fois d'humilité et d'autorité, lorsqu'il annonçait Dieu, et son message.

Qu'était donc Dieu, pour A. Lecerf ?

Ici nous sommes sur le seuil du sanctuaire. Une âme peut être fortement attachée aux formules de sa tradition religieuse, si elle est intensément croyante elle vit chacune de ces formules à sa manière, elle a sa réaction personnelle. Encore une fois, nous ne sommes ni théologien, ni dogmaticien, et nous ne désirons en cet instant qu'essayer de saisir, le moins mal possible, ce qui donnait à l'attitude religieuse d'A. Lecerf son originalité et sa puissance. Nous entrons dans ce sanctuaire avec un intense respect ; c'est son âme même que nous cherchons à rencontrer.

Chaque fois que Calvin prononçait le nom de Dieu, il soulevait le petit bonnet noir qui couvrait son chef.

Nous pouvons dire sans nous tromper que toute l'œuvre d'A. Lecerf, toutes ses pensées comme toutes ses prières ont été inspirées par la première demande de l'oraison dominicale : « Ton nom soit sanctifié ».

D'un geste il a balayé toutes les mesquines conceptions de Dieu, le Dieu des braves gens, le Dieu des bergeries, parce qu'il a été pris, saisi par la vision grandiose et immense de la Majesté divine...

Dieu, ce nom seul donne à A. Lecerf l'évocation de la plus prodigieuse réalité qui soit : il ne lui marchande ni la toute-puissance, ni la toute-science, ni la justice sainte, ni la miséricorde infinie, Dieu est toutes les perfections en une unité incompréhensible.

Et ce qu'il y a de passionnant, c'est de suivre A. Lecerf dans son effort intellectuel pour s'approcher du mystère, pour savoir en qui il croit : c'est émouvant. La foi est un don de Dieu et il en remercie Dieu ; mais ce don il ne veut pas comme le serviteur infidèle le laisser en terre. « *Credo ut intelligam* ». La devise augustinienne est la sienne, croire pour comprendre ; comprendre non le mystère mais nos limites, les bornes de notre raison devant le mystère.

Nous ne pouvons penser Dieu autrement qu'avec des notions, des concepts.

Ces concepts ne sont-ils que des symboles ? Le symbole est un voile qui couvre la réalité et la cache... Dans quelle mesure exprime-t-il cette réalité ? Nous ne pouvons pas le savoir, pense A. Lecerf et il demeure convaincu que Dieu nous révèle quelque chose de son mystère, ce qui est utile que nous sachions pour que nous puissions le connaître et célébrer sa gloire. Seulement quand nous appliquerons à Dieu nos concepts humains, prenons bien garde qu'ils ne peuvent être qu'approchés ; usons-en avec précaution afin de ne pas prêter à Dieu généreusement tous les pauvres sentiments trop humains que notre expérience y a renfermés.

Dieu, notre pensée : il s'agit ici d'une rencontre de l'infini et du

fini. « Tout cela avertit la raison finie, dit A. Lecerf, quand « elle veut être raisonnable, qu'elle est devant un mystère qui « doit la déborder ». Et remarquez ce critère qu'il indique et qui est la démonstration probante de l'antirationalisme que professe son intellectualisme. « *Si la Raison n'y rencontrait pas des oppositions insolubles pour elle, elle devrait voir dans ce fait le signe de l'erreur, le signe qu'on aurait laissé de côté l'un des éléments de la Vérité.* »

Devant le Dieu de la Révélation notre intelligence est absolument impuissante à réduire rationnellement les oppositions qu'elle ne peut que constater : sur le plan divin, dirait volontiers A. Lecerf, l'opposition est marque de vérité quand elle peut être parfois signe d'erreur sur le plan humain.

Sans « feintise » aucune, comme disaient nos pères, ouvertement et non sans courage, A. Lecerf a été, dans toute la force du terme, un traditionaliste.

Il a été un trinitaire. Pour lui, comme pour Calvin, c'est, si l'on peut employer cette image, la Face de Dieu tournée vers nous : c'est le Dieu invisible révélant sa bonté paternelle, c'est Dieu en Christ se révélant comme Sauveur et Rédempteur, c'est Dieu révélant sa puissance par son Saint-Esprit qui éclaire et transforme les âmes.

Mais l'autre face de Dieu, l'invisible, qu'est-elle ? A. Lecerf ne dira pas : c'est une personne, car le concept, trop défini, trop limité, nous conduirait vers une notion anthropomorphique, mais il affirmera simplement : Dieu se manifeste comme personne, « il a une nature personnelle ». L'Unité divine, la nature de Dieu, échappent à nos prises et demeurent dans le Mystère ; nous ne pouvons que nous incliner devant l'infini, mais cet infini n'est pas un principe, une idée abstraite, une fonction mathématique, il se révèle à nous comme personne, et il nous appelle à entrer en rapport avec lui par la prière...

A. Lecerf a été aussi un prédestinatien convaincu. Ici nous ne pouvons que vous renvoyer aux dernières pages qu'il a sans doute écrites, deux articles du *Christianisme au XX^e siècle* sur la prédestination : il a mis là tout son cœur, toute sa conviction, toute sa foi. Il faut les lire ces pages avec émotion et respect, avec toute l'attention qu'elles méritent. Vous y trouverez toujours la même méthode en œuvre : prenons garde aux concepts que nous employons quand nous parlons de Dieu. Le même mot appliqué à Dieu et à l'homme peut ne pas avoir entièrement le même contenu.

« La prédestination n'est pas autre chose que la dispensation de la justice mystérieuse de Dieu qui ne laisse pas d'être juste bien qu'elle soit mystérieuse : Dieu ne cesse pas d'être juste au moment précis où nous cessons de voir la justice de ses voies ». Il a dans sa volonté des raisons de sagesse, de justice et de miséricorde qui

apparaîtront au jugement dernier... La prédestination est un appel à la foi et un rappel de la faiblesse de notre entendement en présence du caractère insondable des pensées de Dieu. Dieu est infini : il faut que notre foi en Lui soit infinie !

A. Lecerf rencontre toujours le Mystère.

A. Lecerf enfin a été un tenant de la Grâce.

La foi sait la discerner partout à l'œuvre dans le monde et dans les âmes, mais elle se manifeste d'une manière éclatante aux yeux qui voient la Sagesse, comme dit Pascal, dans la personne de Jésus-Christ. A. Lecerf reconnaissait qu'il était impossible de donner du Christ une biographie dans le sens moderne et scientifique du mot, mais que les évangiles restent, dans la littérature des siècles, un phénomène unique et incomparable. Une telle puissance spirituelle inexplicable émane de ces morceaux disparates et souvent mal joints, que notre critique littéraire se trouve encore en face, si elle est sincère, du Mystère.

Et que peuvent nos méthodes psychologiques et nos concepts pour saisir et comprendre la personnalité même du Sauveur ? elle présente de telles oppositions si difficilement conciliaires pour notre raison, que nous sommes dans l'obligation de reconnaître que nous nous heurtons toujours au Mystère.

Oui, le mystère de la divinité en Christ, le mystère des deux natures en Jésus de Nazareth, A. Lecerf les accepte pleinement et il peut dire avec Thomas : « Mon Seigneur et mon Dieu ».

Ce qu'il y a de remarquable chez A. Lecerf, et qu'il est nécessaire de souligner fortement, c'est cette alliance d'un intellectualisme net et franc avec un sens du mystère aussi puissamment affirmé : le visible est le domaine propre des problèmes que la raison pose et résout avec ses raisonnements et les techniques qu'elle invente ; l'invisible est la région illimitée du mystère, l'atmosphère où baigne notre âme. Seule la foi y pénètre : elle n'y rencontre plus de problèmes, seulement des mystères. « Le mystère, écrit-il, est du domaine de la Religion. Il est l'atmosphère de la foi. Sans lui, elle ne pourrait respirer et ne tarderait pas à périr faute d'air vivifiant. On ne peut plus adorer ce qu'on comprend ».

Nous sommes dans le sanctuaire, là où A. Lecerf prie, espère, croit, là où sa raison prend conscience de ses limites, s'humilie et adore...

* * *

Or, quel était le climat intellectuel il y a environ une quarantaine d'années ? Il nous a fallu penser, réfléchir dans une atmos-

phère de lutte : une attaque massive et violente fut menée contre toute idée religieuse au nom de la « Science », arrachée brutalement des laboratoires et de la sérénité des recherches pour devenir une métaphysique et une arme de combat. Les hommes de notre âge se rappellent ces heures passionnées.

Notre protestantisme s'est défendu et sa défense a été ardente, généreuse et belle.

Nous évoquons avec émotion les noms d'Auguste Sabatier, Henri Bois, Gaston Frommel. Sabatier voulait sauver la foi de ses étudiants, disait-il, et il en a aidé plus d'un à garder cette foi menacée : ils songent à lui toujours avec reconnaissance. A. Lecerf a eu pour son ancien maître grande vénération et affection ; il ne parlait jamais de lui sans un profond respect. Et il admirait la foi et la piété des deux professeurs de Montauban et de Genève.

Mais remarquons-le immédiatement, ces trois penseurs chrétiens ont accepté comme point de départ le postulat de leur époque : ils sont partis du moi pour aller à Dieu : Sabatier par la psychologie et l'histoire, Frommel par l'obligation morale subconsciente, Bois par l'élaboration d'une expérience à la fois psychologique et métaphysique : tous ils veulent sortir du moi en se servant des données du moi pour saisir Dieu.

Ces échelles sont trop courtes pour atteindre l'infini, l'absolu, a pensé et déclaré A. Lecerf.

Du relatif on ne peut pas logiquement faire ressortir un infini, du psychologique on ne peut pas rationnellement passer à une intuition transcendante. Une seule échelle nous permet de monter vers Dieu, c'est l'échelle de Jacob, celle que Dieu lui-même jette à l'homme, la foi.

Et A. Lecerf aimait à répéter inlassablement l'humble affirmation des vieux théologiens réformés :

« Finitus non capax infiniti ».

Reconnaissons-le donc, entre son milieu et lui il ne pouvait pas avoir opposition plus nette de méthode.

Et ce qu'il y a de particulièrement émouvant dans l'attitude d'A. Lecerf, c'est qu'il a parfaitement compris qu'il était un solitaire. Il a accepté cette solitude avec la conviction qu'il était dans la vérité : aucun orgueil en lui : une humilité profonde.

Il a fourni un labeur énorme, — malgré une tâche pastorale absorbante et fatigante qui a toujours été prise par lui avec gravité et un grand esprit de consécration, — malgré les dures épreuves familiales qui ne lui ont pas été épargnées — et grâce aussi, il faut le dire bien haut, à un dévouement quotidien qui se tenait à ses côtés, aux bonnes comme aux mauvaises heures, pour l'aider et le soutenir.

Travail opiniâtre qui lui a permis de réunir une quantité étonnante de connaissances. Il allait toujours aux textes et aux sources : il acquit ainsi dans le domaine de la dogmatique réformée une érudition qui s'imposait par sa sûreté et son ampleur. « A. Lecerf s'est installé dans la doctrine du Réformateur comme dans une forteresse », a dit joliment H. Monnier et il ajoutait avec cette pointe de finesse qui caractérisait ses moindres propos : « Cette forteresse était très aérée ». En effet, A. Lecerf, loin de se cantonner uniquement dans sa spécialité, guettait avec un intérêt passionné les mouvements importants d'idées que lui offrait généreusement notre époque.

Et nous ajoutons : A. Lecerf ne s'immobilisait pas derrière les créneaux de sa forteresse à contempler l'horizon ; il avait l'esprit polémique et aimait faire des sorties. A. Lecerf n'examine jamais un système par simple curiosité intellectuelle : il n'est ni un dilettante, ni un jongleur d'idées. Un principe unique fixe son attention et dirige ses critiques : quelle place ce système, qu'il soit de philosophie ou de science, laisse-t-il à Dieu et à son action dans le monde et dans l'homme ?

Pourquoi combat-il le kantisme ?

Il l'accuse de faire de l'homme un démiurge qui veut tout construire avec sa seule raison.

Pourquoi attaque-t-il, non la science, mais ce que Bourget a dénommé le « scientisme » ?

Parce qu'il est l'affirmation brutale qu'en ramenant tout au géométrique et au mécanisme, il n'y a absolument rien dans la réalité qu'on ne puisse entièrement comprendre, rien qu'on ne puisse rendre totalement clair et explicable. Le scientisme, c'est la négation du mystère.

Les années passèrent : le labeur d'A. Lecerf porta ses fruits. Appelé en Hollande, en Suisse, en Ecosse, en Suède, il fut invité à donner des conférences, à présider des congrès. Il attira enfin l'attention de son pays. Pourquoi ?

A. Lecerf gardait toujours ses positions : c'est donc que les idées changeaient.

Dans une société telle que la nôtre, il n'y a pas seulement les événements visibles que nos yeux constatent et que les journaux relatent, il y a aussi de multiples courants intellectuels, émotifs, spirituels qui s'entrecroisent, s'enchevêtrent et créent l'atmosphère impondérable si souvent contradictoire sans que nous puissions toujours nous en rendre parfaitement compte, qui influe sur nos sensibilités et dans laquelle nous pensons, nous agissons, ou plutôt nous nous débattons chaque jour.

Ces courants sont nombreux : nous n'avons ni le temps ni la compétence de les dénombrer tous. Indiquons seulement, au point

de vue strictement intellectuel, la loyale et sincère critique de la science par les savants eux-mêmes. Les découvertes d'un Einstein, d'un Louis de Broglie nous mettent en présence d'un « mystérieux univers » où les faits n'obéissent plus docilement à notre logique habituelle et nous invitent à modifier quelque peu ce que nous nommions nos critères rationnels.

En philosophie, un vaste mouvement de réaction s'est manifesté contre un rationalisme trop primaire et trop impérieux. Sous des appellations diverses : « néo-réalisme », « existentialisme », « philosophie réflexive », c'est la même tendance que l'on retrouve, sortir coûte que coûte du subjectivisme et saisir quelque chose de cette Réalité qui déborde et dépasse le moi conscient de toute part. On comprend que l'Homme ne peut plus être la seule mesure des choses, comme l'affirmait Protagoras.

Mais un événement entre tous qui a transformé notre mentalité et l'a lancée brusquement dans une direction différente, c'est « l'Autre Guerre ».

Nous laissons la parole à un philosophe de ce temps, qui, à propos du congrès de philosophie qui se tenait à Lyon en 1939, donnait ainsi ses impressions :

Notre génération a porté le poids de la guerre qui a coupé net en plein épanouissement certains courants de pensée (elle a été dure pour le sociologisme) et qui nous a fait une autre âme.

Philosophie d'après guerre qu'on aurait pu supposer être une philosophie de l'Action, mais qui a été au contraire une philosophie *du Désarroi*, dont la réaction à l'égard des événements a été marquée en grande partie par le repliement de l'esprit sur lui-même. Il en est résulté une recrudescence de la philosophie religieuse et les méditations sur la mort. Singulière époque que nous vivons ainsi, la plus attachante de toutes si l'on considère la pâture intellectuelle... mais aussi la plus déconcertante, la plus angoissante, la plus triste par le spectacle des décadences morales qu'elle nous suscite perpétuellement¹.

L'aveu est net et émouvant.

La pensée de ceux qui pensent est dans le désarroi. D'où vient-il ce désarroi ? Pouvons-nous en trouver la raison ?

La voici, nous semble-t-il.

La fin du XIX^e siècle a été, c'est hors de conteste, au point de vue de l'action pratique, grâce aux découvertes multiples des sciences dans tous les domaines, le grand siècle des Techniques. Il a réalisé l'idéal cartésien : maître et possesseur de la nature. Il a mis

1. Serrus in *Revue de métaphysique et de morale*, juillet 1939.

un nombre déconcertant des trésors cachés dans notre univers, littéralement dans la main de l'homme. Être maître et possesseur des richesses de la Nature pouvait être un splendide bienfait pour l'Humanité entière. Hélas ! Les hommes n'ont pas su résister à la tentation : ils ont voulu être maîtres et possesseurs aussi du Monde !

La conséquence, vous la connaissez.

Désordre et chaos, souffrance et misère, massacres et tueries, deuil et mort.

Les Français qui se sont « repliés sur eux-mêmes », ceux qui pensent, se sont demandés avec angoisse : « Est-ce à cela que devaient normalement, naturellement, aboutir ces sciences et ces techniques qui étaient le fruit de l'esprit le plus désintéressé, de la logique et de la raison même. Est-ce dans un monde « idiot » que nous sommes appelés à vivre ? Ce monde doit avoir cependant un sens, pour que notre destinée redevienne compréhensible et reprenne une valeur à nos yeux ».

Fixons toute notre attention sur cette question que les événements et notre désarroi intime nous ont en quelque sorte contraints de poser : elle est centrale.

Nous savons maintenant que ce que nous appelions autrefois la Science est incapable d'y apporter une solution quelconque : ce n'est pas son rôle. Seules une métaphysique, une philosophie religieuse ou une religion peuvent y répondre.

Et cela explique le prodigieux intérêt qu'ont pris pour un nombre important de nos contemporains, à la stupéfaction des autres, les imposantes constructions métaphysiques et religieuses de l'Antiquité et du Moyen Age : ils y cherchent une inspiration.

Ne nous étonnons pas.

Sous un bombardement ne se précipite-t-on pas dans l'abri qui nous paraît le plus solide ? Il ne s'agit plus d'édifier de nouvelles petites demeures pour nos âmes sans asile et désemparées. On nous offre aux étalages des libraires des « Philosophies de l'Esprit », des « Synthèses générales », des « Méditations sur la mort » : elles sont remplies de considérations honnêtes et généreuses pour apaiser notre désarroi, mais c'est un abri qu'il nous faut. Et depuis des années nous avons vu devant nos yeux s'élever tant d'idéologies grandioses qui n'ont été que fragiles et nocives et qui s'écroulent... Il faut retenir encore l'aveu d'un autre philosophe : « Nous sommes fatigués de faire les dieux et nous redevenons créatures ». L'homme las des trop longues pérégrinations retrouve la maison de son enfance : nous revenons instinctivement comme aux grands jours de crise chercher un refuge dans le passé. C'est la loi.

Mais comprenons bien ce retour qui étonne. Il ne s'agit pas de revivre le passé, ce qui est impossible, ni d'imiter le passé, ce qui serait ridicule, en un mot de « chausser les souliers des morts », mais de reprendre la Vérité du passé qui a été oubliée, dédaignée par le matérialisme social, économique et politique des temps modernes : il s'agit de redonner dans notre monde et dans la pensée des hommes la place à laquelle Dieu a droit avec les plus hautes valeurs spirituelles.

L'esprit français ne renie aucune des découvertes et des conquêtes modernes ; il ne revient pas à l'obscurantisme comme quelques-uns l'en accusent, mais il oppose, fidèle à son génie propre et à sa tradition d'intelligibilité, un refus net, catégorique, à toute philosophie, à toute métaphysique religieuse qui cherche dans un principe aveugle le sens des événements, qui ne veut voir, derrière le voile, que l'action trouble et obscure des Puissances de l'Inconscient, du Devenir et du Hasard.

A. Lecerf a suivi de très près avec un intérêt passionné ce mouvement : il a sympathisé avec lui et il y a trouvé un puissant réconfort pour son travail solitaire. Une ambition l'animait, le soulevait : agrandir les portes de sa forteresse afin que le protestantisme, en revenant à sa tradition historique essentiellement et authentiquement française, puisse y trouver l'abri nécessaire au désarroi de l'heure.

Lorsque A. Lecerf rencontra le barthisme, il reconnut en lui un mouvement providentiel certes, le message solennel d'un vrai prophète à son peuple ; mais il jugeait que s'il était nécessaire et indispensable de distinguer soigneusement le Christianisme, œuvre de Dieu, de toute civilisation, œuvre de l'homme, il n'était pas dans la volonté divine de rompre brutalement tous liens entre eux.

A. Lecerf avait été, comme Calvin, « nourri aux lettres grecques et latines », à la science et au savoir de son temps et il estimait avec le réformateur que toute cette culture était une grâce. Il a voulu être non un humaniste chrétien, mais un chrétien humaniste et la différence est d'importance ! Il rêvait de nous donner, inspirée de Calvin et adaptée aux préoccupations et aux besoins de notre époque, une forte et virile doctrine de la « Vocation » qui, partant de Dieu, s'appuyant sur lui seul, aurait jeté sa lumière dans les divers domaines de l'activité humaine... Hélas !...

« Pendent interrupta omnia »

Sa fin a été d'une extraordinaire simplicité et d'une émouvante grandeur.

Tout de suite, A. Lecerf a compris la gravité de son état et il n'a pas pu ne pas avoir un regret. Ah ! pourquoi partir lorsque l'œuvre

aimée à laquelle il donne tout son cœur et toute sa vie est sortie enfin de l'ébauche première, prend grande forme déjà et qu'il faudrait à peine quelques petites années pour la parfaire dignement ? oui, pourquoi ? Aucune réponse humaine. Le mystère qu'A. Lecerf avait toujours rencontré à l'horizon de sa pensée, se heurte douloureusement, brutalement à lui, maintenant : heure dont nous avons senti avec lui toute l'angoisse tragique ! heure dont il est sorti victorieux avec une si touchante simplicité, une si noble humilité... « Il en sera ce que Dieu voudra ». Il dit ses dernières volontés, il tient à affirmer encore solennellement, au seuil de l'invisible, la foi qu'il avait toujours professée et qui l'avait soutenu, et tant qu'il a eu les forces nécessaires il a continué à vivre très simplement ce que Dieu lui donnait encore de vie, en s'inquiétant des événements extérieurs, en remerciant d'un mot ou d'un sourire ceux qui s'intéressaient à lui, qui priaient pour lui...

Ses dernières paroles ont été : « Je lutte ». Confession discrète et émouvante qui résume admirablement toute son existence : il a lutté.

Et la mort est venue dans cette petit chambre de clinique, si anonyme et si nue, qu'éclaire par la large baie ouverte un ciel voilé de septembre...

Elle est venue, elle a mis sa paix, sa grande paix sur le visage de notre ami...

Et pendant que nous contemplions une dernière fois cette figure qui nous est si familière, sur laquelle la mort, en passant, a jeté une étrange et mystérieuse majesté, voici, cette parole des Ecritures est remontée en notre mémoire et s'est imposée à nous :

« Il tint ferme comme voyant Celui qui est invisible ».

Il tint ferme... oui, c'est bien cela... et maintenant : il voit.

* * *

A. Lecerf a laissé l'édifice inachevé... Quelle main le rependra ? Est-ce nécessaire ? demandera-t-on peut-être.

Les ruines s'accumulent autour de nous et la tourmente qui s'est abattue sur le monde a pris une telle ampleur qu'elle a jeté dans le désordre et le chaos et nos intelligences, et nos volontés, et nos coeurs.

Et cependant, nous le savons, l'heure est proche où il faudra reconstruire.

Ce sera une heure poignante et superbe de notre histoire.

Nous reconstruirons donc nécessairement.

AVEC DIEU ou SANS DIEU ?

Toute la question est là.

A. Lecerf a voulu, le jour de ses obsèques, nous faire entendre son dernier message, expression de sa conviction la plus profonde, de toute sa foi. Il s'est tu humblement et il a emprunté une voix du passé. Il a demandé que l'on chantât un vieux psaume, le psaume 127 :

Si l'Éternel ne bâtit la maison,
c'est en vain que peinent les maçons ;
Si l'Éternel ne garde la ville,
c'est en vain que veille la sentinelle.

Entendrons-nous aujourd'hui la Vérité du passé qui est et sera toujours la Vérité de l'heure que nous vivons et qui passe, parce qu'elle est éternelle :

SOLI GLORIA DEO.



*Le professeur Auguste Lecerf,
dans les années 1930.*

IN MEMORIAM : MADAME AUGUSTE LECERF

Marc CHALAMET *

Le Protestantisme français se doit de rendre hommage à M^{me} Lecerf, veuve du professeur Auguste Lecerf, de si haute et si grande mémoire, non seulement en France, mais au loin, dans toutes les Églises calvinistes d'Europe et des États-Unis d'Amérique.

M^{me} Lecerf, « suffragante sans salaire » suivant le mot si juste et si vrai du vénéré collègue de son mari à la Faculté de Théologie de Paris, le pasteur Wilfred Monod, a partagé, avec une ferveur sans cesse renouvelée à la source du service chrétien, le ministère du futur maître des études calvinniennes, au Chefresne, à Courseulles, à Lunéville et à Paris, humble, courageuse et persévérente ; puis lorsque les travaux du savant théologien l'absorbèrent tout entier, M^{me} Lecerf sut, jour après jour, patiemment, créer l'atmosphère paisible indispensable à l'achèvement de la grande tâche assignée à son mari, et cela au milieu des difficultés matérielles et des soucis sordides que la plupart des foyers pastoraux connaissent et qui ne sont point épargnés chez nous à ceux des nôtres qui mettent leur immense savoir et leur labeur intellectuel au service de nos Facultés de Théologie, travaillant ainsi à la formation des futurs pasteurs et contribuant au rayonnement de la pensée française bien au-delà de nos frontières.

Enfin, lorsque le professeur A. Lecerf dût accepter de devenir « l'agent » de la Société Biblique de Paris, M^{me} Lecerf se mit à la « besogne » de secrétaire de la Société Biblique avec une humilité telle qu'elle ne signait jamais aucune de ses lettres « d'affaires » autrement que par ces deux mots : la Secrétaire.

A la mort de l'illustre Maître ès Sciences calvinniennes, il y a dix ans, M^{me} Lecerf poursuivit sans désemparer l'œuvre à laquelle

* Ce texte a paru dans *Le Christianisme au XX^e siècle*, jeudi 20 et 27 août 1953.

son mari et elle s'étaient attelés, ne négligeant rien : comptabilité, vente, réimpression, tous les détails étaient essentiels à ses yeux, et cette besogne, de matérielle qu'elle était, était devenue un véritable ministère spirituel. En contact avec des correspondants français et étrangers, M^{me} Lecerf leur communiquait sans compter, dans telle ou telle occasion, les richesses de sa foi, très ferme certes, mais très compréhensive aussi de ce que nous appelions jadis « l'expérience religieuse » des âmes et des cœurs demeurés étrangers, ou insensibles, à la rigueur dogmatique du calvinisme intégral. C'est que, sous une apparence de réserve, un cœur vibrant et chaud permettait à notre amie de timides élans d'une magnifique simplicité vers ceux que Dieu plaçait sur sa route ! Hélas, trop souvent, chez ceux-là mêmes qui, voyant celle que dans l'intimité nous appelions le « petit chêne », solide au poste, tenant tête à la bourrasque, saisir et serrer une main fraternelle, notre sœur ne trouvait pas l'aide morale, l'encouragement cordial qui aurait dû la soutenir dans son ultime effort ces derniers mois, pour « tenir » malgré tout et jusqu'au bout, là où il lui apparaissait que Dieu l'avait placée pour accomplir une tâche obscure mais nécessaire. Ni la lassitude, ni l'incompréhension ne venaient à bout de son courage, car le secret de son apostolat, ignoré de beaucoup, était dans une communion toujours plus profonde avec Celui que, toute sa vie de militante chrétienne, elle a servi et aimé dans l'ombre.

Ses enfants, le professeur et M^{me} Jean Lecerf, M. et M^{me} Victor Molles, et le soussigné, ne purent, le 5 juillet dernier, pour faire part du départ de celle qui, jusqu'à la veille de nous quitter, eût le souci de vérifier les comptes de la Société Biblique à laquelle elle s'était consacrée depuis vingt ans, que choisir ce texte : « Maintenant, Seigneur, les forces me manquent, je n'ai plus le souffle. Il me dit : Ne crains rien, que la paix soit avec toi ». (Daniel 10 : 17,18).

Cette paix, notre sœur la connaît enfin.

LA THÉOLOGIE D'AUGUSTE LECERF

Serge OBERKAMPF de DABRUN *

Lorsque Auguste Lecerf commence véritablement son activité de théologien, en 1922, il a déjà cinquante ans. Il commence son combat pour la restauration du calvinisme, par une conférence, à la Semaine Protestante de Paris, publiée dans la *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses*, 2/5 (sept.-oct. 1922), intitulée « De la nécessité d'une restauration de la dogmatique calviniste. »

Les années 1920 sont en France une période de forte percée du catholicisme romain dans les milieux intellectuels. Lecerf s'intéresse de très près au thomisme, participe aux réunions du Cercle thomiste de Paris, où il débat de vive voix ou par écrit avec Étienne Gilson. Selon lui, ce renouveau thomiste a beaucoup aidé le renouveau calviniste, en contestant avec succès l'éthicisme néo-kantien qui était en vogue en cette période. Parmi les inédits de Lecerf, on trouve cette phrase : « Les petits protestants pour ne pas devenir catholiques, deviennent calvinistes. » Il intègre à son exposition du calvinisme la théorie réaliste de la connaissance de Thomas d'Aquin, écrivant que « Jérôme Zanchi a donc été fidèle à la pensée du Maître en donnant au calvinisme, pour théorie de la connaissance, le réalisme critique de Thomas d'Aquin. »¹

Le jugement que porte Lecerf sur l'état du protestantisme français n'est évidemment pas très favorable. Sa division en plusieurs unions d'Églises lui semble absurde et suicidaire. Que les réformés aient pu se déchirer à propos de la Déclaration de Foi de 1872, « sans couleur bien discernable, que n'importe quel arien, socinien ou arminien peut accepter »² lui paraît aberrant. Il sera toute sa vie

* Serge Oberkampf de Dabrun est Pasteur de l'Église Réformée de France et Secrétaire Général de l'Alliance Biblique Française.

1. *RHPR*, 6:6 (nov-déc. 1926), 556.

2. « Les Destinées du Calvinisme » in *Études Calvinistes*, (Neuchâtel/Paris : Delachaux et Niestlé, 1949), 130.

un militant de l'unité de l'Église.³ Il reconnaît parfaitement fondées les critiques catholiques contre cet éparpillement ecclésiastique, témoin d'un individualisme débridé. Quant à la situation théologique de ce protestantisme, il est encore plus critique, si faire se peut. Depuis Auguste Sabatier, son ancien professeur, Lecerf ne discerne plus que le synergisme anthropocentrique des uns et le néo-kantisme des autres qui aboutit à « un libre arbitre conçu comme indépendance absolue à l'égard d'un Dieu fini. »⁴ Quand il commence son activité à la Faculté de Paris, et même à partir de 1927, lorsque son fameux « cours libre » connaît un succès croissant, Lecerf n'entre pas en concurrence avec les titulaires des chaires de dogmatique, tant réformée (Henri Monnier) que luthérienne (André Jundt). Ces deux professeurs n'avaient pas d'autre prétention que d'exposer fidèlement la pensée des autres, tâche dont ils s'acquittaient fort bien. Il entre en revanche dans une rude compétition avec Wilfred Monod, titulaire de la chaire de théologie pratique, et qui représentait aux yeux de Lecerf la figure même du synergisme anthropocentrique. Le pénible épilogue de la carrière universitaire du pasteur de l'Oratoire du Louvre, marginalisé par le succès d'Auguste Lecerf, est raconté dans un livre de Bernard Raymond.⁵ Quant au principal protagoniste de l'autre tendance, il s'agit à coup sûr d'Henri Bois, professeur de dogmatique et doyen de la faculté de Montpellier, mort en 1924. Les professeurs d'Ancien (Adolphe Lods) et de Nouveau (Maurice Goguel) Testaments étaient des savants très respectés, bien au delà des limites de la Faculté de théologie. Jamais Lecerf ne contesta leur compétence, même s'il pouvait penser qu'ils accordaient une importance principielle trop importante aux résultats aléatoires de l'exégèse historico-critique. Il n'hésite pas à plaisanter sur le sujet dans son « cours libre » pour dénoncer l'erreur des fondamentalistes : « leur position hostile à la science vient de ce que ces gens ont moins de foi qu'ils ne croient, ils tremblent à chaque découverte ; ils ne croient pas assez à la puissance de Dieu. Les brebis peuvent s'asseoir aux pieds de Goguel et retenir ce qui est bon et mettre de côté ce qui doit rester dans les casiers du professeur. »⁶

Si la contestation de la pensée dominante est aussi le fait de jeunes pasteurs qui deviendront pour beaucoup d'entre eux les chefs de file du barthisme en France, Lecerf se trouve le mieux sinon le seul placé pour donner un retentissement universitaire à cette

3. La dernière phrase du testament spirituel de Lecerf, dicté à sa femme, est celle-ci : « J'ai toujours été pour la paix de l'Église annoncée dans la Déclaration de Foi votée par le Synode ». Ce testament spirituel est publié dans *Le Christianisme au XX^e siècle* du 10/09/1943. Il s'agit de la Déclaration de Foi de 1938 sur la base de laquelle est restaurée l'unité du Protestantisme réformé français. Lecerf a souvent dit que cette Déclaration était meilleure que celle de 1872.

4. « Les Destinées du Calvinisme », 130.

5. Bernard Raymond, *Théologien ou Prophète ? Les Francophones et Karl Barth avant 1945*, (Lausanne : L'Age d'Homme), 1985, 162-173.

6. Notes d'un étudiant. Cours sur le Saint-Esprit, année 1932-1933, 33 pages dactylographiées, p. 25.

contestation. A une époque où l'âge constitue un facteur important de respectabilité, il se trouve appartenir à la même génération que les professeurs de la Faculté de Paris. A la force du poignet, il s'élève du strapontin à la chaire, devenant à 65 ans le symbole et le précurseur du changement que beaucoup appelaient de leurs vœux.

Nous venons d'évoquer le barthisme : qu'ils s'en réjouissent, le déplorent ou seulement le constatent, tous ceux qui ont écrit sur cette période de l'histoire du protestantisme en France, s'accordent pour reconnaître que la vague barthienne a rapidement submergé la restauration calviniste ; Lecerf apparaît comme un Jean-Baptiste involontaire, préparant les chemins de Karl Barth.⁷ Il connaît pourtant assez bien la pensée du théologien suisse, qu'il résume et commente dans une recension, parue en 1927, dans la *Revue de Théologie et de Philosophie*,⁸ de la brochure du pasteur alsacien Max Strauch,⁹ sur la théologie de Barth. Lecerf, bien que conscient des différences qui existent entre Barth et Calvin, reçoit la montée barthienne comme son alliée dans le combat qu'il mène contre ce qu'il appelle le « néo-protestantisme », bien plus que comme une menace à laquelle il lui faudrait s'opposer : « La cause réelle du déclin du calvinisme, écrit Lecerf en 1932, doit être reconnue dans ce que l'école de Karl Barth appelle l'humanisme. Pour éviter certaines confusions, nous disons plutôt l'anthropocentrisme. »¹⁰ Il faut d'abord anéantir le synergisme et le subjectivisme néo-kantien. Lecerf ne s'est pas rendu compte que, largement, il s'agissait là d'un combat d'arrière-garde.

I. LA RESTAURATION DU CALVINISME

Jamais Auguste Lecerf n'a prétendu inventer une nouvelle théologie. Ce qu'il désire est « réaffirmer la foi des réformateurs sur le terrain de la science actuelle. »¹¹

Parmi les réformateurs, il estime que Jean Calvin est celui qui a su donner au monde un système indépassable, dont il s'agit de faire l'herméneutique pour son temps. Il faut ici entendre le mot « système » dans son sens le plus totalisant : « Le calvinisme, avant d'être une doctrine du salut, une conception théologique particulière, comme la doctrine de la grâce d'Augustin, la doctrine du *Sola fide* de Luther, est un principe universel, au même titre que le catholicisme, que le déisme, que le panthéisme. Il veut être (et, c'est ma conviction, il est en réalité) l'expression réfléchie et conséquente du

7. Bernard Raymond écrit (*op. cit.*, 24), « le néo-calvinisme d'expression française a très nettement préparé le terrain et favorisé l'accueil dont les idées de Barth ont bénéficié dès 1931 ».

8. Ce texte est intégralement reproduit dans le livre de Bernard Raymond, 228-231.

9. *Die Theologie Karl Barth's* (Munich, 1925), 60 pages.

10. « Les Destinées du calvinisme », in *Études Calvinistes*, 132.

11. *Du Fondement et de la Spécification de la Connaissance Religieuse* » (Paris : 1938, Je Sers).

théisme, précisément en opposition avec le déisme et le panthéisme, deux principes qui n'avaient pas encore leur nom, mais que le regard de Calvin discerne immédiatement et contre lesquels il dirige avant tout son effort.»¹² « Ainsi donc, le calvinisme, au même titre que le déisme et le panthéisme, est d'abord une *Weltanschauung*, une doctrine des rapports de Dieu et du monde.»¹³

Cette distinction entre théisme, déisme et panthéisme n'appartient pas au domaine de la révélation biblique, mais à celui du phénomène religieux pris dans son ensemble. On ne trouve pas dans les écrits de Lecerf la moindre allusion à la possibilité de sortir de ce choix : « En dehors du théisme, nous ne concevons que deux formes de la pensée religieuse, le déisme et le panthéisme ». Il s'agit donc de démontrer que « le théisme est la seule forme légitime de la pensée religieuse » et que le calvinisme « est la forme rigoureusement conséquente du théisme chrétien et protestant.»¹⁴

La démarche de Lecerf consiste donc à considérer la religion en général, pour aboutir, par spécifications successives, au calvinisme. Voici pourquoi, avant de se lancer dans la composition d'un exposé de la dogmatique, il consacre ses deux premiers ouvrages, qui seront aussi, hélas, les derniers, à une introduction qui traite de la connaissance religieuse.¹⁵ L'œuvre de Lecerf n'est donc pas à proprement parler une œuvre de dogmatique, mais un traité d'épistémologie.

II. LA FOI, ORGANE DE LA CONNAISSANCE RELIGIEUSE

En partant de la religion, et non pas de la révélation, Lecerf est fidèle à Calvin, qui commence *l'Institution de la Religion chrétienne* par un traité de la religion où il écrit : « Nous mettons hors de doute que les hommes aient un sentiment de divinité en eux, même d'un mouvement naturel. Car, afin que nul ne cherchât son refuge sous titre d'ignorance, Dieu a imprimé en tous une connaissance de soi-même, de laquelle il renouvelle tellement la mémoire, comme s'il en distillait goutte à goutte... »¹⁶

Tout au plus peut-on admettre que chez certains individus, faute de l'avoir exercé, le *sensus divinitatis* se soit atrophié. Il faut aussi reconnaître « qu'à côté de cette atrophie acquise, il peut y avoir, chez certains individus, une atrophie congénitale analogue à celle dont les sens corporels peuvent être atteints. Ces cas particuliers d'inaptitude religieuse congénitale ne diminuent en rien la

12. « Souveraineté Divine et Liberté Créeé », *Études Calvinistes*, 11.

13. *Idem*, 12.

14. *Du Fondement et de la Spécification de la Connaissance Religieuse*, 59.

15. *De la Nature de la Connaissance Religieuse*. Thèse de licence en théologie (Paris : 1932, Je Sers), 299 pages. *Du Fondement et de la Spécification de la Connaissance religieuse*, Thèse de doctorat (Paris : Je Sers, 1938), 260 pages.

16. *Institution Chrétienne* I.III.1.

valeur et l'objectivité du sens religieux qui est le propre de l'humanité, ou plutôt qui en est un caractère spécifique. »¹⁷

Ce *sensus divinitatis* n'est normalement rien d'autre que la foi (*fides qua creditur*) ; normalement, parce que le péché originel a déformé cette foi pour ne laisser qu'un résidu : cette déformation rend impossible la construction d'une théologie naturelle, et rend nécessaire la restauration divine pour qu'il soit désormais possible de connaître adéquatement ce que Dieu veut dire. « Il est étrange que les philosophes et les théologiens qui prétendent pouvoir fonder la certitude religieuse et lui donner son critère à l'aide des seules facultés naturelles ne songent pas à se demander si l'état de ces facultés est tel qu'on puisse fonder sur leur exercice autre chose que des opinions plus ou moins solides. »¹⁸

Lecerf critique les trois sources par lesquelles on prétend généralement conduire au Dieu de la révélation, et qui sont utilisées comme chemin pour aller du sens religieux dévoyé par le péché jusqu'au vrai Dieu :

La raison spéculative

Que la philosophie inspiratrice soit celle de Platon (Anselme, Descartes, Malebranche, Leibnitz...) qui admet chez l'homme une idée innée de Dieu, ou celle d'Aristote (Thomas d'Aquin...) qui construit un raisonnement *a posteriori* en partant des créatures, le critère sera la conformité de l'affirmation religieuse avec les exigences de la logique formelle.

L'inaptitude de la religion naturelle a servir de fondement est illustrée par le désaccord persistant sur la valeur des preuves classiques de l'existence de Dieu : « On discute et l'on discutera sans doute encore longtemps sur la question de savoir si la preuve ontologique est la plus péremptoire des preuves ou un misérable sophisme. »¹⁹

Le rationalisme qui sert de prémisses aux tentatives de la raison spéculative ne peut pas non plus atteindre l'objet qu'elle vise : « finalement, si on admet que la raison est capable de tirer de son propre fonds une science de Dieu, à l'aide d'idées innées ou de formes de l'entendement, sans contact direct avec l'objet qui se révèle, cette science ne donnera pas Dieu, réalité vivante, mais, ce qui est bien différent, une idée de Dieu. On n'obtient ainsi que la révélation des facultés architectoniques de l'esprit. Dieu apparaît comme un être de raison, lui, le Créateur, créé de toutes pièces par celui qui est sensé le connaître. »²⁰

17. *Du Fondement et de la Spécification de la Connaissance Religieuse*. 186-187.

18. *Idem*, 45.

19. *Idem*, 32.

20. *Idem*, 32.33.

Enfin la raison ne peut pas non plus fournir le critère de la vérité religieuse, parce que celle-ci ne s'inscrit pas dans les limites de la raison. L'y inscrire reviendrait à rendre Dieu compréhensible, à le borner aux limites de la finitude humaine : « Une affirmation religieuse implique nécessairement une opposition interne, un élément mystérieux. »²¹

La raison pratique

Le fondement de la religion se trouverait ici dans le devoir moral, donnée immédiate de la conscience ; ce devoir étant universel, il postulerait l'existence de Dieu. Lecerf distingue trois écoles chez les tenants de la raison pratique : les kantiens, pour qui le devoir est objet de science, les néo-kantiens, pour qui il est objet de foi, les phénoménologistes, pour qui il est objet de choix. L'apparition successive de ces trois tendances dévoile pour Lecerf le motif fondamental qui inspire l'éthicisme : remplacer la souveraineté de Dieu par l'autonomie de l'homme. C'est l'homme qui définit ce qui est juste, au lieu de se soumettre à la justice de Dieu, quitte à reconnaître son incapacité à en comprendre tous les aspects : « L'impossibilité de démontrer logiquement, dans tous les cas, que les voies de Dieu sont justes, ne prouve nullement qu'elles sont injustes. Elle prouve seulement que notre esprit est borné... »²²

L'espace du mystère est de nouveau sacrifié, et avec lui la souveraineté de Dieu.

Le sentiment

La connaissance religieuse, ici, se fonde sur le fait que le sujet croyant éprouve des émotions dont il attribue la cause à Dieu. Elle n'est donc pas la pensée de Dieu, communiquée à l'intelligence de l'homme, mais la description faite par l'homme des émotions qu'il ressent. Discernant ce processus chez ceux qu'il appelle les « néo-protestants », Lecerf estime que les limites du tolérable ont été dépassées : « C'est un *articulus stantis vel cadentis ecclesiæ*, une doctrine d'où dépend la chute ou le salut de l'Église. Il faut qu'on voie bien que ce néo-protestantisme, sur ce point, ne continue pas la Réforme ; il s'engage dans une voie nouvelle et radicalement divergente. Le protestantisme historique a voulu être une réforme de l'Église. Le néo-protestantisme, qu'il le veuille ou non, est l'avènement d'une religion nouvelle. »²³

Bien qu'il n'emploie pas le terme, la critique qui est faite ici est de verser dans l'illuminisme. Rien ne permet de dire que l'inspira-

21. *Idem*, 33.

22. *Idem*, 38.

23. *Idem*, 39-40.

tion vient du Saint-Esprit ; comme aucun critère extérieur à la subjectivité du croyant n'est posé, la connaissance religieuse sera liée au milieu culturel ou social qui l'a vu naître, ainsi que l'avait perçu Durckheim, sans qu'il soit possible de la critiquer : « Les satisfactions qu'un catholique romain éprouve, dans le culte du Sacré-Cœur ou dans un pèlerinage à Lourdes, peuvent prétendre être des expériences de la conscience chrétienne au même titre que l'enthousiasme contenu et sévère d'une paysanne huguenote des Cévennes. Où est le critère qui permet de discerner entre ces deux types de la piété chrétienne ? »²⁴

La restauration de la foi engage :

- l'intelligence, parce que l'objet de la foi doit être connu et compris ;
- la volonté, parce que sans preuve logique ou expérimentale, cet objet doit être accepté, il faut un acte d'adhésion ;
- le cœur, au sens d'adhésion sensible, de confiance.

Ces facultés sont articulées entre elles : la confiance peut manquer à la suite d'une erreur de compréhension qui fait apparaître l'Évangile pour ce qu'il n'est pas : il est donc important que l'exposé du contenu de la foi soit correct, mais en revanche, la capacité à expliquer les points les plus subtils de la théologie ne peut constituer à elle seule la foi...

III. LA THÉORIE DE LA CONNAISSANCE

C'est à partir d'un juste équilibre entre les trois dimensions de la foi que Lecerf définit sa théorie de la connaissance qu'il qualifie de « réalisme modéré transcendantal. »²⁵

Les autres théories de la connaissance lui semblent procéder soit de l'hypertrophie d'une de ces dimensions, soit du refus d'accorder, à l'une ou à l'autre, les qualités nécessaires pour participer à cette connaissance.

Lecerf va ainsi engager contre la doctrine catholique, qui nie la nécessité de la restauration préalable de la foi, une polémique qui cherche à démontrer que le but du catholicisme est d'asseoir l'autorité sans partage de l'institution ecclésiastique sur les fidèles : En niant la nécessité d'une restauration préalable de la confiance du cœur, la foi n'est plus définie comme foi en Dieu, mais en l'Église qui garantit la rectitude du raisonnement philosophique qui permet de passer de l'incroyance à la foi. Il s'agit d'une théorie qui substitue la raison à la grâce de Dieu.

^{24.} *Idem.* 42.

^{25.} *Idem.* 124.

La raison constitue, certes, un instrument irremplaçable, mais à condition qu'elle reste subordonnée, et ne s'érigé pas « en norme suprême et en source fallacieuse du savoir. »²⁶ La coupure épistémologique est indépassable : « Il y aura donc nécessairement deux philosophies de la croyance, celle des croyants et celle des incroyants... L'incroyance et la foi sont des états de la pensée qui révèlent des orientations radicalement opposées de ce qu'il y a de plus profond dans la personnalité. Ce sont des principes, puissés dans l'expérience personnelle, qui dominent tout raisonnement. »²⁷

« Il faut, écrit Lecerf, savoir un gré infini à Kant d'avoir ruiné, définitivement, croyons-nous, l'orgueilleuse jactance du dogmatisme philosophique qui affichait la prétention de substituer à la foi révélée, désormais inutile, une théologie démontrable par la seule raison. »²⁸

La théologie protestante d'expression française, depuis Auguste Sabatier, qui fut le professeur d'Auguste Lecerf, se réclame de Kant. Si, comme la précédente citation le prouve, Lecerf est loin de rejeter en bloc la pensée du philosophe allemand, il l'accuse cependant de « faire de l'esprit du sujet de la connaissance non plus l'organe, mais la source de cette connaissance. »²⁹ La théologie protestante, contemporaine de Lecerf, refuse sur le plan de l'intelligence ce qu'elle accepte sur le plan de l'intuition sensible. Pourquoi ? Parce qu'elle pose le postulat de la liberté comme un absolu. Les théologiens protestants pensent qu'une liberté indépendante de la souveraineté de Dieu est la condition indispensable de la responsabilité morale de l'homme. Nous sommes ici placés dans un débat qui ignore l'apport de la psychanalyse freudienne. Être libre consiste à se placer en position neutre devant différents choix possibles. Les tenants de cette position ne peuvent souscrire à l'idée d'une liberté qui serve qu'il faudrait que Dieu libère, bien que cette position ait été tenue par Luther dans son traité *Du Serf Arbitre*. Il ne s'agit donc pas tant, selon la formule célèbre de Kant lui-même, de limiter le savoir pour faire place à la foi que de limiter Dieu pour faire place à la liberté de l'homme.

Il résulte de cette position un retour en force de la raison autonome, au niveau pratique (et non au niveau spéculatif) : c'est désormais l'homme, qui, au lieu de se conformer aux commandements de Dieu leur attribuera à son gré une valeur. Dieu, faute de parler de façon intelligible, devient un figurant, voire un résidu, d'ailleurs évacué comme tel par les philosophes idéalistes postérieurs à Kant.

Ainsi donc, le théologien protestant kantien va-t-il tomber dans un défaut symétrique de celui du théologien catholique romain ;

26. *Idem*, 112.

27. *Idem*, 123-124.

28. *Idem*, 207.

29. *Idem*, 55.

refusant sur le plan de l'intelligence, de la raison, ce qu'il accepte dans son expérience personnelle, il va revêtir son expérience des couleurs intellectuelles que lui suggèrent les formes de son entendement et de sa sensibilité : « Il crée des métaphores poétiques. Ces métaphores, naïves et spontanées, ces *symboles*, qui traduisent tant bien que mal la réalité objective, feront ultérieurement la matière d'un travail d'élaboration intellectuelle, toujours plus abstraite et moins vivante. Le résultat de ce travail est le dogme, expression juridique et purement symbolique, et par suite provisoire, de l'expérience spontanée de l'âme religieuse au contact d'une réalité permanente et indestructible. »³⁰

Lecerf ne voit pas pour quelle raison il faudrait refuser à Dieu la capacité de se révéler par le moyen des facultés de l'intelligence, si on accepte qu'il le fasse au travers de l'expérience religieuse : « Dieu n'est souverain qu'à condition que soit maintenu le primat de l'intelligence. »³¹ Un Dieu inconnaisable conduit à l'agnosticisme et est bientôt remplacé dans l'esprit du sujet religieux par quelque impératif éthique ou mystique sans fondement objectif.

Ce qui est en jeu, dans ce débat entre l'idéalisme kantien et le réalisme de Lecerf, est la possibilité de se fier à la perception du monde qu'à la sujet croyant pour connaître ce qui est révélé dans l'Écriture. Il faut qu'il y ait un accord persistant entre la réalité et la pensée. C'est la condition qui permet de passer du *symbole* à l'*analogie*. Lecerf prend l'exemple de la paternité de Dieu, et de ce que peut nous apprendre la Bible à ce sujet : cela signifie que Dieu « est le principe de la projection dans l'existence d'autres êtres ou d'un autre être de la même substance que Lui. »³²

Ainsi, nous connaissons qu'au sens exact, Dieu est Père, en soi, par la génération du Fils.

Mais la question se complique quand il s'agit de mesurer le degré de connaissance que nous pouvons tirer de ce terme de « paternité » quant au rapport qu'il y a entre Dieu et les hommes.

L'idéalisme pense que dans ce rapport on reste au niveau de l'imagination. Quand la Bible enseigne que par adoption, Dieu est le Père de ceux qui croient, il s'agit d'un *symbole*, c'est-à-dire d'une image, qui sert à exprimer dans une culture donnée une idée. Il n'y a donc pas là de concept précis. Pour le réalisme, qui suppose que l'intelligence du sujet croyant et que le monde qu'il perçoit ont une origine commune dans l'intelligence originelle et constitutive de Dieu, le terme d'adoption est un concept précis et stable, qui transcende les temps et les cultures : « en créant, Dieu a voulu que la nature fût une révélation de ce qu'il est par rapport à nous et pour nous. »³³ Si le *symbole* s'adresse à l'imagination, l'*analogie* s'adresse

30. *Idem*, 257.

31. *Idem*, 43.

32. *Idem*, 234.

33. *Idem*, 223.

s'adresse à l'intelligence. Ainsi, dans la foi, les réalités énoncées dans la révélation scripturaire et les réalités perçues dans la nature sont susceptibles de permettre au sujet croyant d'abstraire des concepts donnant une connaissance précise, bien que limitée de Dieu.

Il s'agit d'un rapport de similitude et non d'identité, qui ne permet pas de connaître Dieu en soi (ce serait alors le comprendre), mais seulement de savoir qui est Dieu pour nous.

Il en résulte que la connaissance religieuse doit, par la nature même de son objet, renoncer à la prétention d'effectuer une synthèse entre les différents éléments connus analogiquement, même si elle doit supposer que cette synthèse existe en Dieu. Cette impossibilité est la conséquence évidente de la finitude de l'homme.

La connaissance religieuse revêtira par conséquent une forme antithétique : « Comment je peux concilier Dieu immuable dans l'éternité, Dieu dont le décret est éternel et Dieu qui se repent dans le temps. Je dirai que je ne peux pas le concilier, que c'est l'originalité de l'orthodoxie d'articuler ces confessions de foi avec un *et tatem, and yet, und doch, et pourtant...* Oui, Dieu se repent, et puis oui, il ne se repent pas ; oui son décret est éternel, et oui, Dieu change dans le temps. Et nous ne savons pas... »³⁴

Reste la possibilité théorique d'une situation où ce serait la volonté qui serait défaillante, alors que l'intuition sensible et la connaissance intelligente seraient présentes. Lecerf identifie ce cas limite au péché contre le Saint-Esprit.

IV. LA SPÉCIFICATION DU CALVINISME

Dans l'ébauche inédite du premier chapitre de sa « Dogmatique Réformée », Lecerf spécifie la théologie réformée de la façon suivante : « La clef de l'interprétation et de l'intelligence religieuses de l'Écriture et de la matière dogmatique est la gloire déclarative de Dieu (principe discriminatif). Parmi les protestants orthodoxes, les réformés sont les seuls à reconnaître le troisième principe. Les luthériens et les arminiens évangéliques veulent lui substituer le second », c'est-à-dire le principe matériel, le salut *sola fide*.

De multiples textes montrent à quel point le *soli Deo gloria* constitue pour Lecerf l'élément spécifiant, le lieu de la ligne de partage, au sein du protestantisme, entre les réformés et les autres : « L'indépendance absolue de Dieu à l'égard des créatures et sa souveraineté sur elles est tellement un principe pour Calvin qu'il fait du *soli Deo gloria* le critère interne du dogme et qu'il le considère

³⁴ *De l'Élection éternelle de Dieu*. Actes du Congrès international de théologie calviniste. (Genève : 1936, Labor), 67.

comme la clef de l'intelligence religieuse des Écritures.»³⁵ « Il est nécessaire scientifiquement de spécifier la certitude religieuse comme culminant dans le dogme réformé, déterminé par le principe extérieur de l'Écriture, source et norme suprême de la foi, et par le principe intérieur du *soli Deo gloria*.»³⁶

Il s'agit, en d'autres termes, de proposer une pensée théologique résolument théocentrique. Le théocentrisme s'oppose d'une part à l'anthropocentrisme (et en ce sens, il s'agit de Dieu conçu dans son économie trinitaire), et d'autre part au christocentrisme ou au pneumatocentrisme (et en ce sens, il s'agit de privilégier le rôle du Père au sein de cette économie trinitaire). Il s'agit de montrer qu'une application conséquente du *soli Deo gloria* comme principe discriminatif au sein des principes formel (*sola scriptura*) et matériel (*sola fide*) conduit à embrasser le système calviniste.

L'ambition d'Auguste Lecerf ne se limite cependant pas à spécifier le calvinisme à l'intérieur de la théologie protestante : il faudra donc, avant d'aborder le *soli Deo gloria*, montrer comment il entend valider au sein de la pensée théologique les principes formel et matériel de la théologie protestante. « Nous nous proposons d'établir que si la dogmatique doit être chrétienne, elle ne pourra se constituer en une discipline scientifique légitime qu'à condition d'accepter le principe formel et le principe matériel de la réforme protestante.»³⁷

V. LE SOLA FIDE

Lecerf définit la foi comme « une union personnelle de l'être tout entier avec le Christ revêtu de son Évangile »,³⁸ quand il s'agit de la foi qui donne le salut, quand il s'agit de la foi justifiante.

C'est de cette foi-là dont il est question lorsque le principe matériel de la Réforme est posé face aux principes qui gouvernent les autres théologies chrétiennes et singulièrement celle de l'Église de Rome. La théologie protestante se spécifie donc par une conception particulière de la sotériologie : « ce fut la grande découverte religieuse et théologique de Luther, et, sur ce point, l'*articulus stantis vel cadentis ecclesiae*. Calvin et la théologie calviniste ne sont pas moins catégoriques que le réformateur de Wittenberg.»³⁹

Il y a opposition entre la *fides caritate formata* du catholicisme, et la justification forensique du protestantisme.

Pour le catholicisme, la grâce de Dieu est certes imméritée, mais elle exige des mérites, dont le premier est la foi, puisque

35. « Souveraineté divine et liberté créée », in *Études Calvinistes*, 15.

36. *De la Nature de la Connaissance Religieuse*, 11.

37. *Du Fondement et de la Specification de la Connaissance Religieuse*, 142.

38. Cours sur la foi, 3.

39. Cours sur la foi, 24.

celle-ci, en conséquence du libre-arbitre, relève de la décision humaine. La même option est d'ailleurs prise par l'arminianisme. Le catholicisme demande en plus que la foi, informée par la charité, rende le chrétien effectivement juste, de façon certes relative, *de congruo*.

Il en résulte que le fidèle catholique ne peut jamais être assuré de son salut, qui dépend en définitive du résultat positif de l'addition des mérites humains et de la bienveillance divine, résultat connu de Dieu seul.

La justification forensique, en revanche, est indépendante de toute intervention humaine. Elle consiste en l'imputation par Dieu au pécheur de la justice du Christ : « la matière réelle, la justice effectivement accomplie, l'obéissance historiquement rendue, qui est considérée comme celle du pécheur, est l'obéissance du Christ.»⁴⁰ La foi, et la foi seule, est la cause instrumentale de la justification. « Le seul moyen concevable de recevoir le bénéfice d'une action passée comme l'obéissance du Christ, de recevoir un être qui a vécu dans le passé, n'est-ce pas la foi et seulement la foi ? »⁴¹

Mais comment s'assurer que cette foi est véritablement la foi, qu'elle n'est ni le simple assentiment dont les démons sont aussi pourvus, ni la *fides caritate formata* des catholiques ? La question apparaît d'autant plus importante aux yeux de Lecerf, que les polémistes catholiques ne conçoivent pas de tierce soution, et que cette question constitue le lieu du conflit avec l'arminianisme qui a, selon Lecerf, largement gangrené le protestantisme.

Pierre Chaunu décrit ainsi l'effet de l'arminianisme sur la théologie protestante : « Puisque la grâce est donnée à tous, elle s'annule, seule est différenciatrice la volonté humaine, donc dans l'œuvre moralement positive, seul l'homme existe.»⁴² Faire de la foi un acte de volonté humaine revient à faire de celle-ci une cause efficiente du salut, et pas seulement un instrument : le synergisme constitue donc le motif fondamental d'une telle conception du *sola fide*.

Le respect du principe matériel de la réforme exige que de la justification par grâce au moyen de la foi soit exclue toute participation morale de l'homme : le produit de la justification, en d'autres termes, ne sera jamais un juste, mais un justifié : « Il faut une action totalement différente de l'action morale, une action physique qui soit l'insertion d'un principe de vie, une véritable résurrection, une nouvelle naissance. Cette nouvelle naissance est l'œuvre du Saint-Esprit, qui donne la vie aussi dans l'ordre spirituel.»⁴³

40. Cours sur la foi, 31.

41. Cours sur la foi, 33.

42. Pierre Chaunu, *Église, Culture et Société*, (Paris : S.E.D.E.S., 1981), 302.

43. « Réflexions sur la grâce », in *La Revue Réformée* n°43 (1960/3), 25.

La non participation de l'homme implique que cette justification soit complète et inaltérable : « Le but de cette action du Saint-Esprit n'est pas de mettre le pécheur à mi-côte avec sur les épaules je ne sais quel rocher de Sisyphe qu'il devrait tâcher de rouler jusqu'en haut. Elle ne consiste pas non plus à lui rendre la qualité morale adamique. Elle le place virtuellement, du premier coup, au sommet de la côte, au terme de l'ascension. »⁴⁴

Bien que logiquement les catégories de la grâce, de la foi et du salut puissent être distinguées, elles ont en commun d'être exclusivement des dons de Dieu, et d'être pratiquement interchangeables : croire, c'est être gracié, être gracié c'est être sauvé. La caractéristique du *sola fide* consiste donc à affirmer que le tout du salut est donné et ne pourra pas être retiré par Dieu ou perdu par l'homme, et ce dès l'origine de la vie en Christ, c'est-à-dire dès que la foi que Lecerf appelle « justifiante » est présente : « elle est un état subjectif du croyant en une disposition subjective de Dieu, la promesse de son amour, fondée sur la connaissance objective des faits qui établissent objectivement la réalité de cet amour. »⁴⁵

La foi « justifiante » comporte donc un élément de confiance et un élément de croyance. Lecerf observe que ce qui est vrai du rapport entre l'homme et Dieu dans la foi est rigoureusement identique aux relations que l'on observe dans la vie courante, par exemple entre un malade et son médecin : il ne suffit pas de penser, intellectuellement, que le médecin peut soigner (c'est ce que Lecerf appelle « foi historique »), il ne suffit pas d'être persuadé qu'il existe quelque part un médecin ou un remède capable de guérir, il faut connaître le médecin et être assez persuadé de la gravité mortelle de son mal pour prendre le médicament qu'il vous offre.

Cette remarque vise à éliminer la conception catholique de la foi, comme *donum superadditum*, comme élément surajouté à la nature. Car de même qu'il ne faut pas que le *sola fide* soit prétexte à l'infusion d'une justice propre, il ne faut pas non plus qu'il serve à instaurer une progression dans la catégorie de l'être dont la *theosis* serait la dernière marche.

La foi n'est pas seulement donnée par la grâce, « la fonction pistique est tellement fondamentale dans l'être humain que même après la chute elle subsiste chez le pécheur, tant qu'il n'est pas mentalement détraqué. Seulement elle est mal orientée. »⁴⁶ La grâce régénère la foi, elle ne la crée pas.

De cette définition du *sola fide* découlent logiquement deux conséquences : la responsabilité de l'homme et la prédestination.

« Dès qu'il est appelé par la Parole, le pécheur ne peut plus

44. Idem. 21.

45. Cours sur la foi, 3-4.

46. Cours sur la foi, 12.

arguer de son inaptitude. Physiquement, il peut croire puisqu'il est doué de la faculté pistique...»⁴⁷ Si donc il ne croit pas, c'est qu'il refuse de croire : « c'est le pécheur qui, en Adam, s'est constitué son propre geôlier par l'abus du franc arbitre et qui ne veut plus, très concrètement et très arbitrairement, rendre à Dieu la clef de la porte qui conduit au salut.»⁴⁸ Lecerf exclut qu'un pécheur qui demanderait la restauration de sa foi puisse ne pas être exaucé : « il s'agit de répondre à la question que Dieu pose à chacun de vous : Veux-tu être guéri ? Une bonne volonté, tout est là ! Et si vous me dites : Mais comment l'aurais-je puisque c'est ma volonté qui est malade ? Je vous répondrai : Par le Saint-Esprit. Dieu le donne à **quiconque** le demande. Et maintenant vous savez. Donc vous pouvez. La vie a été mise entre vos mains. Si vous vous détournez vous ne pourrez plus dire que vous ne pouviez pas faire mieux.»⁴⁹

Tout homme à qui a été correctement présenté l'Évangile, qu'en maints endroits Lecerf assimile au verset 16 du troisième chapitre de l'évangile de Jean, a le devoir de croire, tout refus étant une faute inexcusable : la foi propose un rapport de relation personnelle de père à enfant. Le refus de croire à la promesse et au sérieux de la promesse est un outrage non plus à la fonction — ce qui était le cas lors du refus d'obéissance à la loi — « mais à la personne en tant que personne.»⁵⁰

L'apprehension de l'Évangile est donc tout autre chose que la correcte récitation des dogmes, ou que la soumission à l'enseignement de l'Église. Il s'agit de la réception du Christ comme auteur de la rédemption. L'erreur dogmatique ne peut damner que dans la mesure où « elle peut empêcher celui qui s'y attache de prendre le seul chemin qui conduise au salut, d'accomplir le seul acte par le moyen duquel on puisse être justifié, d'invoquer le seul nom qui ait été donné aux hommes pour être sauvés.»⁵¹

Lecerf se montre très large dans la distinction qu'il fait entre le juste savoir théologique et la foi : « Le Saint-Esprit peut maintenir ou relever le fondement strictement et subjectivement nécessaire à un hérétique pour qu'il fonde sa confiance en la promesse de l'amour de Dieu. Le Saint-Esprit peut faire dire oui à l'hérétique en même temps qu'il dit non, non, en même temps qu'il dit oui ; enfin, lui révéler et la vérité divine et l'erreur humaine *in articulo mortis* alors que toute conscience semble abolie aux yeux de la chair. Nous maintenons donc fermement l'espérance qu'au dernier jour il y aura une armée immense de papistes et d'orientaux, de sociniens et de néo-protestants, d'Israélites sans fraude et de païens qui auront devancé les fidèles dans le royaume de Dieu. Cela ne doit pas nous

47. Cours sur la foi, 12.

48. Cours sur la foi, 13-14.

49. « La Prédestination après Calvin » in *Etudes Calvinistes*, 31. C'est lui qui souligne.

50. Cours sur la Foi, 22.

51. Cours sur la Foi, 7.

empêcher de combattre l'erreur doctrinale en nous et autour de nous, car nous savons que si Dieu peut stériliser les germes de mort qu'elle recèle toujours, nous n'avons pas le droit d'attendre de Dieu qu'il fasse des miracles continuels.»⁵²

Ainsi, en ce qui concerne le salut *sola fide*, la doctrine ne saurait remplir qu'une tâche préparatoire, elle n'est que mise en discours articulé du message des Écritures, elle est de l'ordre de la parole externe. Cette parole externe commande au sujet de croire, croire est un devoir qui s'impose à tous ceux qui sont mis en contact avec l'Évangile : « Aussi l'apôtre Paul n'hésite-t-il pas à présenter l'ordre de croire à un païen aussi grossier que le geôlier de Philippiques (Actes 16:31).»⁵³

La doctrine de la prédestination intervient, mais seulement comme constat *a posteriori* : il y a des individus qui croient, et d'autres qui refusent de croire. Dans la mesure où la moindre parcelle de synergisme est exclue du système, il faut en conclure que celui qui a refusé de croire a manqué de la grâce nécessaire à la restauration de sa foi. Mais arguer de la prédestination pour se dérober à l'ordre de croire est pour Lecerf « une fausse position de la raison ratiocinante ».

La promesse du salut *sola fide* est universelle, « le pécheur n'a pas à se placer devant la question : suis-je élu ou non ? avant d'accepter l'Évangile. Il a à se poser la question : veux-je élire Dieu ? L'Évangile t'ordonne d'élire Dieu et t'indique le moyen de le faire. L'Écriture t'apprend, après cela, que quand tu as élu Dieu, ce n'est pas toi en dernière analyse qui l'as élu, mais c'est lui qui t'a élu.»⁵⁴

En d'autres termes, la prédestination agit ordinairement (il y a des exceptions, par exemple la conversion de Paul) par le canal de la liberté humaine : « La liberté est la forme que revêt tout acte véritablement volontaire. Elle en constitue la nature même. Le franc arbitre, pouvoir de réaliser l'idéal religieux du Bien spirituel et moral, est la matière sur laquelle peut s'exercer, dans certaines conditions, la liberté formelle qui est l'essence de l'acte volontaire. On conçoit très bien que la liberté matérielle puisse se perdre ; que par un accident dû à un acte libre, la sphère où rayonne l'idéal religieux du Bien spirituel puisse devenir inaccessible à l'effort humain, sans que pour cela cet effort perde sa qualité essentielle et spécifique d'être libre.»⁵⁵ Le fait que la liberté soit, du fait du péché originel, devenue servile, n'empêche nullement que l'acte de foi en appelle formellement à cette liberté. « Le calvinisme, au contraire, croit que Dieu est tellement puissant que plus réellement il agit et

52. Cours sur la Foi, 7-8.

53. Cours sur la Foi, 21.

54. Cours sur la Foi, 23.

55. « Souveraineté divine et liberté créée » in *Études Calvinistes*, 17-18.

plus la créature a de réalité dans son être, dans son action et dans sa liberté.»⁵⁶

Il faut constater la cohérence entre ce que dit Lecerf de la foi en tant qu'organe de la connaissance religieuse, et la façon dont il aborde le *sola fide*. La foi est ce qui permet de passer d'une religion fausse à une religion vraie. Pour Lecerf, une idole n'est autre chose qu'un instinct religieux à qui fait défaut le secours du témoignage positif de Dieu : « Celui qui n'est pas guidé par une révélation qui lui dicte ses jugements de valeur et qui le dispose intérieurement à les accepter mettra dans le concept formel de l'acte pur, de l'être parfait, non le réel divin, mais l'image projetée de son propre moi. Il se sera approché du sanctuaire, il y aura pénétré peut-être et y adorera. Il n'aura pas fait un pas vers Dieu. L'être qu'il adore est une idole, création de son esprit, déformation résultant d'un cœur corrompu.»⁵⁷

VI. LE SOLA SCRIPTURA

Pour fonder en droit le principe formel de la Réforme, face au catholicisme romain, Lecerf identifie la démarche des Réformateurs à celle de l'Église primitive : « Il est évident que le christianisme n'a pu se constituer, en face de la Synagogue, comme Église héritière de l'ancien Israël, qu'en prenant son point d'appui sur le principe même qui est devenu le principe formel de la Réforme, en face de l'Église de Rome. Par rapport à la synagogue et au Sanhédrin, l'Église primitive fut exactement ce que fut la Réforme, par rapport à la papauté et au concile.»⁵⁸

Le catholicisme n'est donc pas fondé à opposer la légitimité ecclésiastique au principe formel, sauf à reconnaître que Jésus et les disciples ont eu tort de se comporter comme ils l'ont fait à l'égard du judaïsme de leur temps.

Lecerf constate que le *sola scriptura* est l'objet d'« une vive résistance, venue de deux partis radicalement opposés l'un à l'autre : du catholicisme au nom des droits de la société religieuse ; du radicalisme néo-protestant, au nom des droits de l'individu.»⁵⁹

Aux néo-protestants, qui invoquent les conditions de la rédaction des Ecritures pour leur dénier le statut de Parole de Dieu, Lecerf fait remarquer qu'ils tendent à imposer des critères de tri au sein des textes, non pas tant en fonction d'un « canon dans le canon » que de leurs présupposés philosophiques ou éthiques. Trop souvent, il s'agit pour eux de montrer *a posteriori* la pertinence de l'idéologie qui les anime consciemment ou non.

56. *De la Nature de la Connaissance Religieuse*, 167.

57. *Idem*, 208.

58. *Du Fondement et de la Spécification de la Connaissance Religieuse*, 146.

59. *Idem*, 151.

Beaucoup de ces néo-protestants pensent que la critique historique a ruiné le principe formel de la théologie réformée. Il apparaît d'autant plus essentiel à Lecerf d'en établir la validité, qu'il analyse le néo-protestantisme et son subjectivisme comme la conséquence de l'abandon de ce principe : à mesure que l'Écriture perdait de son autorité normative, il a bien fallu invoquer d'autres critères. La dérive n'apparaît d'ailleurs pas comme une nouveauté : « Calvin n'a rien voulu avoir de commun avec les fantastiques de son temps dont l'individualisme radical visait à mettre une sorte d'inspiration particulière au-dessus de l'autorité de l'Écriture, confondant les impulsions particulières de leur conscience avec le témoignage du Saint-Esprit.»⁶⁰

Tout amoindrissement du principe formel est compensé par le recours à un illuminisme de fait, qui peut avoir des visages très divers : illuminisme institutionnel du catholicisme romain, illuminisme irrationnel des enthousiastes, illuminismes philosophiques des néo-protestants.

Ce n'est certainement pas la critique biblique qui est la cause de l'abandon du principe formel, mais le psychologisme philosophique devenu dominant au XIX^e siècle.

L'application du théisme à la doctrine de l'inspiration des Écritures permet à Lecerf d'écartier les préoccupations de ses devanciers. La hiérarchisation des certitudes à laquelle s'employaient les exégètes des vies successives de Jésus au XIX^e siècle n'ont aucune influence sur le *sola scriptura* : « Si le chrétien réformé croit avec une certitude absolue à l'apparition historique de Jésus le Christ, au temps de Tibère, à sa crucifixion sous un procurateur romain du nom de Pilate, ce n'est pas sur la parole d'un Josèphe, d'un Tacite, d'un Suétone... L'existence de Jésus est un article de foi aussi certainement que sa naissance dans le sein d'une vierge ou de sa résurrection. Nous devons donc croire *a priori* que Dieu a pourvu à ce qu'elle ne fut pas plus rationnellement démontrable que les autres articles de foi.»⁶¹

Il y a une raison annexe qui explique les difficultés d'harmonisation entre la critique textuelle scientifique et la doctrine de l'inspiration : l'idée fausse, poursuivie par beaucoup d'auteurs, que les écrivains bibliques aient voulu transmettre des renseignements relevant d'une même conception de l'histoire que celle des modernes. Ici encore l'idéologie sous-jacente a commis des ravages : « Le dogme de l'inspiration ne nous oblige pas à croire que Moïse soit l'auteur du Pentateuque comme Saint Augustin est l'auteur des Confessions. Il ne nous force pas à méconnaître les modifications rédactionnelles évidentes introduites au cours des âges pour mettre la loi en harmonie avec les exigences sociales d'une époque donnée.

60. *Idem*, 153.

61. *Idem*, 158.

Il n'exclut pas l'hypothèse que, dans certains cas, ces modifications aient pu, dans le détail, contredire en l'altérant, une donnée historique de l'original.»⁶²

Une juste vision du dogme de l'inspiration s'énonce ainsi :

- Dieu est la cause matérielle de l'Écriture ;
- La cause formelle est un mixte de Dieu, cause première, et des rédacteurs, causes secondes.

L'Écriture doit être considérée en fonction du but que Dieu lui assigne, non pas nous informer sur les détails géographiques ou historiques, « mais être la règle de la foi et de la vie, dire ce que nous devons croire concernant Dieu, ses desseins et ses volontés à l'égard de ses créatures.»⁶³

L'inspiration divine des Écritures ne peut être reçue que par la foi. Il est donc illusoire de chercher des preuves de celle-ci. Il est au contraire normal que la lecture des Écritures soulève des objections, et porte la trace de l'infirmité et de la fragilité de ceux qui les ont écrites : « Il faut que, selon le dire de Pascal, il y ait assez de lumière pour que ceux qui sont disposés à croire puissent accéder à la foi et assez d'obscurité pour que les autres trouvent matière à résister.»⁶⁴

Lecerf étend ce principe aux contradictions morales, théologiques, aux erreurs scientifiques, aux diversités de sentiment des héros bibliques, etc. La doctrine de l'inspiration qu'il propose n'est absolument pas fondamentaliste. Il tient trop à l'office de l'intelligence pour tolérer une quelconque doctrine de l'inspiration littérale des textes : « Quant à sa forme, la Parole est l'expression intelligible de vérités d'ordre moral ou spirituel, exprimées en langue humaine, et s'adressant en première ligne à l'intelligence de ceux qui la reçoivent pour toucher leurs cœurs et incliner leurs volontés.»⁶⁵

Ce que contient l'Écriture, c'est un message et un enseignement. Ce n'est donc pas un texte qui pourrait parler de façon non médiate : « il faut se garder de la superstition d'après laquelle tous les mots de la Bible auraient en eux-mêmes une efficacité magique pour sauver les âmes, et qu'un sermon ne peut être efficace qu'à condition d'être composé d'une enfilade de passages bibliques.»⁶⁶

Mais fonder dogmatiquement le *sola scriptura* exige plus ; Lecerf invoque les difficultés auxquelles se heurtèrent les premiers Réformateurs, Luther et Zwingli, qui furent contraints, en raison du fait que leur furent opposés des arguments bibliques pour combattre ce qu'ils avaient découvert, de distinguer dans l'Écriture, de promouvoir un canon dans le canon: « Ainsi, au *sola fide* de Luther, on opposa l'épître de Jacques. Zwingli combattait l'intercession des

62. *Idem*, 166.

63. *Idem*.

64. *Idem*, 167.

65. « Des Moyens de la Grâce » in *La Revue Réformée*, n° 22 (1955:2), 6.

66. *Idem*, 8.

anges, on lui montra dans l'Apocalyspe l'ange qui faisait monter vers le ciel les prières des fidèles dans la fumée de l'encens. Dans ces conjectures dont ils s'exagéraient à tort les difficultés, les deux premiers Réformateurs ne virent d'autre ressource que de distinguer dans l'Écriture, entre ce qui est canonique et ce qui ne l'est pas : le critère de Zwingli était la gloire de Dieu. Celui de Luther le plan du salut. C'était, sans qu'il le voulussent, introduire le subjectivisme au cœur du principe formel de la Réforme.»⁶⁷

Pour que le *sola scriptura* fonctionne effectivement comme principe formel, il faut que la canonicité du Nouveau Testament soit article de foi. Il ne s'agit pas de la canonicité, au sens des livres qui composent le corpus néo-testamentaire, mais de la canonicité au sens dogmatique, c'est-à-dire reconnu comme divin et normatif, bref, comme Parole de Dieu. Il est nécessaire de faire de Dieu lui-même l'attestateur de ce que les auteurs du Nouveau Testament sont les interprètes compétents et fidèles de l'enseignement que Dieu veut donner par le Christ et sur le Christ : « Au contact du Nouveau Testament, Dieu crée en ceux qu'il a ainsi disposés la foi en l'autorité formelle de ce corps d'écrits que l'Esprit Saint a donné à l'Église... une telle foi est la démonstration de ce que l'œil de la chair ne voit pas. Elle est le fondement de l'expérience infinie ; elle est le sceau et l'arrhe du Saint-Esprit dans le domaine noétique. Celui qui la possède, pendant qu'il la possède, ne peut rigoureusement pas douter... Le canon du Nouveau Testament lui apparaît, à la lumière de la foi, comme une création de Dieu par le ministère anonyme d'hommes dont les mains sont depuis des siècles tombées en poussière.»⁶⁸

C'est à ce prix, selon Lecerf, que sera dépassée l'attitude qu'il juge primitive et décevante de Luther et Zwingli. Ainsi, quoique n'étant en rien fondamentaliste, il refuse toute distinction entre le concept d'Écriture et celui de parole de Dieu.

Trois raisons au moins me semblent déterminantes pour expliquer une telle formulation du principe formel :

1^o) *Qu'il n'y a pas d'autre solution pour éviter trois écueils possibles :*

– le subjectivisme de l'individu qui privilégiera le sentiment immédiat qu'il aura éprouvé dans la rencontre existentielle de la foi. La réception du salut *sola fide* « ne suffit pas à nous garantir contre les égarements du subjectivisme individualiste en nous donnant une norme divine extérieure. La raison en est que la faiblesse de notre intelligence ne nous permet pas de tout saisir exactement, et que ce qui subsiste de la corruption du cœur rend certaines parties du

67. *Du Fondement et de la Spécification de la Connaissance Religieuse*, 182.

68. *Idem*, 187.

message antipathiques scandaleuses, ou tout au moins inefficaces, alors que d'autres en goûtent la saveur divine.»⁶⁹ ;

– la soumission au principe du catholicisme, qui revient à domestiquer le Saint-Esprit, à aliéner au profit d'une instance humaine la liberté chrétienne, à devoir se soumettre aux excroissances et errements d'une tradition ecclésiastique irréformable ;

– la dépendance à l'égard de la critique biblique, toujours changeante et qui ne pourra jamais fournir que des probabilités. Si Lecerf reproche à la critique d'avoir souvent plus de prétentions qu'elle n'en peut assumer, et surtout à beaucoup d'exégètes de se laisser guider dans leur recherche par des présupposés rationalistes, leur interdisant d'admettre des interventions divines dans le cours de l'histoire, il ne propose en rien une attitude obscurantiste : « nous ne commettons pas l'injustice de condamner en bloc le travail prodigieux de la critique moderne. Les travaux des meilleurs de ses représentants ont contribué et contribuent encore à nous aider à mieux comprendre et à mieux aimer les textes sacrés.»⁷⁰

2º) Définir la tâche de la théologie systématique

Lecerf est hostile à la démarche consistant à construire la dogmatique à partir d'un noyau de sens privilégié, démarche à laquelle il reproche à Luther et Zwingli d'avoir succombé. Sa conception du *sola scriptura* fait de ce principe la norme de la théologie, le *sola fide* étant la norme du salut. La dogmatique doit s'interdire de choisir dans l'Écriture telle ou telle ligne, d'ériger comme nécessaire à sa compréhension telle ou telle clé d'interprétation. Que le dogmaticien rencontre alors des contradictions, rien de plus normal, ne serait-ce qu'en raison de la faiblesse de l'entendement humain. Sa tâche est certes de tout faire pour les résoudre, en s'appuyant sur les travaux exégétiques, qui doivent trancher sur le genre littéraire, l'intention des auteurs, etc. mais en dernière analyse et s'il ne parvient pas à la cohérence, il lui incombe de confesser simultanément des propositions contradictoires et avouer qu'il bute sur un mystère de la foi.

De cette conception provient le fameux *et tamen* cher à Lecerf, et qui fait selon lui l'originalité de l'orthodoxie réformée. Plutôt que choisir dans la Parole de Dieu, il découle du *sola scriptura* pour le théologien la nécessité d'admettre son incapacité à trancher : « Chez Calvin, les propositions dogmatiques revêtent une forme antithétique. Comme dans le Symbole d'Athanase, elles sont articulées par un « *et cependant* », qui met en évidence dans la vérité religieuse, une opposition intime s'imposant à la pensée humaine. Cela tient à ce que Calvin entend partir, non de principes abstraits, mais des

69. *Idem*, 185.

70. *Idem*, 155.

données réelles de la révélation consignées dans l'Écriture. Or, la révélation c'est Dieu, Esprit infini et incompréhensible, parlant à l'homme, esprit fini. Il faut donc que nous nous élevions au-dessus de nous-mêmes, pour, non pas comprendre, cela est impossible, mais pour intelliger les pensées que Dieu nous communique. Le système de Calvin peut donc bien être considéré comme une synthèse, mais non comme une synthèse d'idées adéquatement connues. Ce sera une synthèse de propositions antithétiques. Car il s'agit de dogmes, et tout dogme implique un mystère se traduisant en oppositions dans la pensée humaine.»⁷¹

La tâche de la dogmatique ne consiste donc pas à partir d'une intuition, dont Lecerf ne conteste pas l'authenticité évangélique, et d'ordonner autour d'elle les textes bibliques susceptibles d'en rendre compte ; cette démarche est concevable pour le chrétien qui recherche la confirmation scripturaire du salut reçu *sola fide* ; la démarche du dogmaticien doit à l'inverse faire abstraction non pas de la foi, mais des circonstances particulières de sa propre appréhension de celle-ci, pour chercher à rendre, quitte à ne pas parvenir à la cohérence, l'ensemble du donné révélé. Son point de départ est donc le *sola scriptura*. Construire à partir du *sola fide*, comme le fait Luther, lui paraît faire la part trop belle à l'anthropocentrisme : « Luther prend la souveraineté de l'Écriture en fonction de son propre salut. Or l'expérience de Luther n'est pas l'expérience de tous les chrétiens.»⁷²

3º) Concevoir une doctrine de l'Église qui ne soit menacée ni par le totalitarisme, ni par l'éparpillement

Il s'agit de sauvegarder d'un côté l'ordre dans l'Église et de l'autre la liberté de la conscience chrétienne individuelle. C'est ce que traduit l'adage *Ecclesia semper reformanda*, qui signifie contre le catholicisme romain que l'Église n'est pas l'autorité dernière et qu'elle doit se soumettre à la Parole de Dieu et contre l'individualisme qu'il ne s'agit pas de prendre l'Église pour le hall d'accueil de toutes les tolérances : elle doit sans cesse, et en tant que société, chercher à traduire au mieux la Parole de Dieu dont elle a la garde. La mission de l'Église est de faire connaître le contenu de la révélation. Il n'est pas de s'arroger la maîtrise du Saint-Esprit, seul apte à engendrer la certitude, ni d'être le rassemblement de ceux qui érigent les particularités de leur expérience personnelle en dogme absolu.

Il importe seulement d'identifier le fait que pour Lecerf, le *sola scriptura* est la pierre d'angle, non pas pour le salut (c'est Jésus-

71. « La Doctrine de l'Église dans Calvin », in *Études Calvinistes*.

72. Cours sur le Saint-Esprit, 33.

Christ), mais pour l'Église, pour sa constitution et son établissement normal.

VII. LE SOLI DEO GLORIA

Dès l'Avant-propos de sa thèse de licence, Auguste Lecerf définit le *soli Deo gloria* comme le principe qui va spécifier le calvinisme dans le champ de la théologie protestante : « Le luthéranisme mit au premier plan la préoccupation du salut ; les réformateurs suisses et Calvin subordonnèrent le légitime souci du salut à la restauration du sentiment de l'indépendance souveraine et de l'autorité exclusive de Dieu. De là, une conception plus rigoureuse de l'autorité formelle de l'Écriture, le rôle attribué à la prédestination dans la piété, une conception plus spiritualiste des sacrements, une doctrine de l'incarnation qui tient un compte suffisant de l'élément humain dans la personne du Christ, une réforme plus radicale dans le culte. La dogmatique réformée est celle qui s'inspire de ce point de vue théocentrique en distinction des autres formes du protestantisme orthodoxe. »⁷³

La biographie de Lecerf date sa conversion de sa rencontre avec les chapitres 9 à 11 de l'Épître de Paul aux Romains. De même que l'on attribue l'expérience décisive de Luther à sa lecture de Romains 1:17, il faut citer pour celle de Lecerf Romains 11:36 : « Car tout vient de Dieu, tout existe par lui et pour lui. A Dieu soit la gloire pour toujours. »

Le *soli Deo gloria* apparaît comme un principe, comme un axiome en deçà de toute démonstration possible : « Le principe du *soli Deo gloria* est de la catégorie de ces vérités dont Jésus disait : *qui potest capere capiat.* »⁷⁴ Lecerf admet parfaitement que des croyants, dont il ne conteste en aucune façon l'appartenance au protestantisme orthodoxe, ne soient pas motivés au premier chef par le *soli Deo gloria*, même s'il avoue là son étonnement : « C'est un fait d'expérience, étonnant pour nous, mais indéniable, qu'ils n'ont pas fait l'expérience à quoi Schleiermacher réduisait l'essence de la religion. »⁷⁵ « Nous sommes des énigmes les uns pour les autres. C'est ici la ligne de partage des esprits. »⁷⁶

La conséquence du refus du *soli Deo gloria* est de trop centrer la théologie sur l'homme. Lecerf, tout au long de son œuvre, adresse cette critique au luthéranisme comme à l'arminianisme d'un Wesley.

Si l'on cherche au-delà de l'expérience personnelle la cause de cette insistance, il me semble que la clé se trouve dans le désir qu'a le système calviniste d'éviter toute rupture entre la révélation

73. *De la Nature de la Connaissance Religieuse*, 7.

74. « Souveraineté divine et liberté créée », in *Études Calvinistes*, 16.

75. *Idem*, 15.

76. *Idem*, 16.

chrétienne et l'expérience religieuse commune, exprimée dans les manifestations religieuses de l'humanité : « Dieu nous apparaît comme l'être puissant qui nous domine entièrement, nous incline vers lui, nous attire à lui, et parfois nous repousse. Connaitre Dieu, dans cette intuition, c'est donc avoir conscience d'être incliné, attiré sous sa domination. Cette connaissance est donc essentiellement inclination, aptitude, instinct religieux. »⁷⁷

C'est en fait le reproche de ne pas prendre en compte le phénomène religieux qui est adressé à ceux qui refusent d'admettre le principe du *soli Deo gloria* : « Une dogmatique sera donc authentiquement chrétienne et spécifiquement protestante si elle prend pour matière la doctrine du salut par la foi en Dieu et en son Christ. Mais ce qui donne un caractère spécifiquement religieux à cette doctrine du salut, c'est que ce salut lui-même soit conçu de telle manière que la gloire en revienne uniquement à Dieu, et que l'assurance du salut ait pour fin de rétablir l'homme pécheur dans un état qui lui permette de prendre la gloire de Dieu pour fin principale de sa pensée et de ses actes. »⁷⁸

Ce n'est pas que Dieu puisse être considéré comme quelque tyran qui aurait créé le monde pour avoir en face de Lui une foule d'admirateurs occupés à chanter ses louanges : « Si Dieu a créé toutes choses pour sa gloire, cela ne signifie nullement que Dieu ait besoin de l'effort de la créature pour rehausser la gloire qu'il a en lui-même. Mais cela veut dire que la bonté de Dieu a assigné à la créature la seule fin suprême grâce à laquelle elle puisse atteindre sa destination raisonnable, et, par là, sa parfaite félicité. »⁷⁹ En termes techniques, on dit que le *soli Deo gloria* n'intéresse pas la gloire essentielle de Dieu, mais sa gloire déclarative.

Ceci rejoint l'intuition de départ du calvinisme, telle qu'inscrite dans le 1^{er} article du *Catéchisme de Genève*, ou encore dans le 1^{er} chapitre de l'*Institution Chrétienne* : Connaitre Dieu et le servir constitue la fin de tout homme et se connaître soi-même est du même ordre de connaissance que la connaissance de Dieu. La connaissance de soi-même, qui seule permet à l'homme de trouver sa place dans le cosmos et l'histoire, postule la connaissance de Dieu.

Le *soli Deo gloria* s'oppose à la prétention d'une juste connaissance de l'homme par lui-même en prenant pour point de départ son expérience existentielle, ce que Lecerf appelle le subjectivisme, ou le psychologisme. Cette connaissance ne pourra jamais être que particulière, et donc inapte à servir de fondement à la dogmatique. Voici pourquoi le calvinisme tient à donner un statut épistémologique identique au *sola scriptura* et au *sola fide*, à l'extériorité et à

77. *De la Nature de la Connaissance Religieuse*, 158.

78. « Dogmatique Réformée », 25 pages dactylographiées, inédites. 2.

79. *Idem*. 1.

l'intériorité, et pourquoi il faut alors pour réguler la confrontation des deux, le principe discriminatif.

La comparaison avec le luthéranisme et le méthodisme renforce Lecerf dans la nécessité qu'il éprouve de proposer cet équilibre et cet arbitrage.

Lecerf a-t-il lu Luther ? Je ne le pense pas. L'œuvre du réformateur n'est à son époque disponible qu'en la langue originale. Lecerf lit Luther au travers de la *Dogmatique Chrétienne* de l'évêque danois Martensen, dont la traduction allemande a été à son tour traduite en français par le pasteur G. Ducros, et publiée en 1879.⁸⁰ C'est donc à Martensen que Lecerf demande ce que les luthériens pensent du calvinisme :

« Nous nous adresserons à un homme dégagé de toute étroitesse sectaire et dont nous admirons le véritable génie dogmatique, à l'évêque luthérien Martensen 'La Réforme suisse procède essentiellement du principe formel, l'autorité des écritures ; le luthéranisme, au contraire, a son point de départ, sa cause déterminante, dans les profondeurs de la conscience chrétienne. Il est l'expérimentation du péché et de la rédemption. Il se rattache de préférence au principe matériel — le salut gratuit. La différence consiste dans le légalisme mosaïque dont la Réforme suisse ne sut jamais s'affranchir tout en le combattant avec puissance dans l'Église Romaine... Tandis que la Réforme suisse ne s'est jamais délivrée de cette inconséquence, le luthéranisme a toujours affirmé l'Évangile dans la plénitude de la grâce'. Et pour Martensen, cette différence éclate au moment où 'se manifeste avec le plus d'évidence la conception de la vie chrétienne, c'est-à-dire dans la doctrine des sacrements.' »⁸¹

Lecerf admet parfaitement les trois points définis par Martensen pour caractériser le luthéranisme :

- Prédominance du critère sotériologique (*sola fide*) ;
- Psychologisme (expérimentation du péché et du salut) ;
- Doctrine des sacrements.

Il admet également la description de la Réforme suisse :

- plus grande importance donnée au *sola scriptura* ;
- reconnaissance du *tertius usus legis*.

80. Cet ouvrage a été pour Lecerf beaucoup plus que l'occasion de sa lecture du luthéranisme. Ainsi qu'en témoigne la préface de G. Ducros, cette Dogmatique fut traduite pour servir de manuel à tous ceux qui voulaient trouver une exposition cohérente de l'orthodoxie, en un temps où la théologie protestante d'expression française était dominée par la tendance libérale. Cet ouvrage fut le manuel de théologie systématique de Lecerf pendant ses études de théologie à la Faculté de Paris. Au soir de sa vie, lorsqu'il rédige les 25 premières pages de sa propre dogmatique, Lecerf cite encore le plan adopté par Martensen comme étant le plus cohérent. La dogmatique de Martensen se prononce elle aussi pour le théisme, ce qui explique que Lecerf n'ait jamais vu là d'opposition possible entre Luther et Calvin, reconnaît en Schleiermacher le moderne expositeur de la notion de religion... Beaucoup de traits montrent ainsi que Lecerf doit beaucoup au théologien danois.

81. *Du Fondement et de la Spécification de la Connaissance Religieuse*, 242-243, citant Martensen, 84-85.

Mais il fait retomber l'accusation de légalisme sur le puritanisme et le méthodisme, que Martensen n'a pas distingué du calvinisme authentique.

Le méthodisme, selon Lecerf, verse dans l'excès contraire du luthéranisme. Wesley considère Luther comme suspect d'antinomisme, et subordonne le *sola fide* au *sola scriptura*. Mais son refus de la prédestination comme « révoltante pour le cœur », montre assez que « le critère de l'explication de l'Écriture est la sensibilité humanitaire et un rationalisme impatient du mystère, quand les exigences de l'humanitarisme sont en jeu.»⁸²

Il faut accorder à Lecerf que l'arminianisme se présente comme une doctrine infiniment plus légaliste que le calvinisme orthodoxe, ainsi qu'en témoignent les débats sur le perfectionnisme que l'on constate dans cette mouvance, et qui forment souvent le fond plus ou moins avoué des préoccupations des courants dits « évangéliques » à propos de la sanctification.

La raison en est que cette doctrine fait dépendre le salut du choix de l'homme, rejette le cinquième canon de Dordrecht sur la persévérance finale, et se trouve par conséquent contrainte de poser comme critère de la conversion une conduite morale plus ou moins irréprochable.⁸³

Le *soli Deo gloria* est ainsi conçu comme nécessaire principe d'équilibre. La sanctification n'est plus la recherche d'une sainteté qui confine à l'héroïsme, où toute la problématique se trouve concentrée sur la morale, problématique éminemment anthropocentrique.⁸⁴

Une autre conséquence du choix méthodologique de l'arminianisme de Wesley est de faire du *sola scriptura* non pas la norme de l'Église, mais celle de l'individu croyant, ce qui entraîne fréquemment une certaine bibliolâtrie, « le fondamentalisme » et la multiplication des sectes.

« Nous entendons, nous réformés, par le *soli Deo gloria* l'axiome suivant : le principe de l'analogie de la foi est que Dieu ne dépend daucune manière ni en aucun sens des créatures, ni dans l'ordre du réel, ni dans l'ordre de la pensée, mais qu'au contraire sa volonté décrétive a l'empire souverain sur toutes choses et sa volonté préceptive l'autorité suprême sur toutes les intelligences, en

82. *Idem*, 244.

83. On trouvera un bon traitement, très documenté, de ces questions dans le cours professé par Henri Blocher à la Faculté libre de théologie évangélique sur *La doctrine du péché et de la rédemption*, (Vaux-sur-Seine : Fac. Études, 1983). Troisième fascicule, Ch. IV, 379 et suiv. La solution proposée par Blocher me paraît cependant ne pas tenir assez compte du *soli Deo gloria*.

84. Selon le pasteur Alphonse Maillot, qui eut Lecerf pour professeur pendant la guerre, et qui lui procurait du tabac pour sa pipe, Lecerf aimait à dire qu'il voulait afficher, en fumant, que le projet de la sanctification n'était pas d'ordre moral, mais qu'il consistait à devenir le témoin le plus efficace possible de Dieu.

85. *Du Fondement et de la Spécification de la Connaissance Religieuse*, 245.

sorte qu'il est l'auteur, la cause première et la source de tout bien.»⁸⁵

Le projet de Dieu, auquel il fait à l'homme la grâce de concourir, est de manifester de la façon la plus large possible qui il est, ce qui constitue l'unique possibilité de mettre chaque chose à la place où elle doit être, et donc de retrouver la rationalité divine, celle que Dieu possède dans son être et qui préside donc logiquement à son œuvre de création : connaître Dieu, connaître le monde et se connaître soi-même ne constituent en définitive que des modes d'une seule et même opération, ici définie par le « tout bien ».

* * *

Le *sola fide* comme norme personnelle du croyant, le *sola scriptura* comme norme de l'Église, le *soli Deo gloria* comme garantie de la cohérence, telles sont les conditions qui, selon Lecerf, permettent d'avoir « l'ordre dans la liberté et la liberté dans l'ordre.»⁸⁶

86. Cours sur le Saint-Esprit, 33.

Dans une formule saisissante et qui tient debout, sans la moindre contradiction, à la fois sur le plan théologique et psychologique comme sur le plan philosophique, le Professeur Lecerf aimait à répéter : « Nous croyons en un Dieu suffisamment puissant – puisqu'il est tout-puissant – pour réaliser librement sur le plan des créatures ce qu'il veut nécessairement quant à Lui ». Voilà le Dieu tout-puissant, celui des Saintes Écritures. Il n'y en a pas d'autre.

— Pierre MARCEL, dans *La Revue Réformée*,
n° 1 (avril 1950), 44.

ÉPILOGUE : 1943-1993 SI LECERF REVENAIT !

Paul WELLS

Si Auguste Lecerf pouvait nous rendre visite après cinquante ans d'absence, quelles seraient ses réactions ?

Tout d'abord, un étonnement attristé, sans aucun doute, en considérant l'évolution du monde moderne en Occident. Libéré du fléau du nazisme, dont Lecerf n'a pas connu la fin, libéré du marxisme stalinien, notre monde vit une période de mutation profonde où les anciennes valeurs du christianisme ont été de plus en plus marginalisées, minées par deux guerres mondiales et trois siècles de philosophie centrée sur l'homme, « ce petit dieu ». Avant tout, il serait dérouté par la « dégringolade » de l'éthique publique et privée et, en particulier en France, par la course au plaisir, qui s'accélère d'année en année (argent, sexe, mensonges et vidéo) sans que soit en vue la fin de la déferlante de vulgarité et du nivelingement par le bas...

Le changement intervenu serait presque incompréhensible pour Lecerf, l'homme d'un « autre monde ». Les événements, ne serait-ce que depuis dix ans, traduisent une évolution rapide de la société et des mentalités. En même temps, la modernité, avec ses espoirs, implose en une « post-modernité » dépourvue de direction, que le théologien américain Langdon Gilkey appelle « l'automne froid de la civilisation occidentale ». Tout cela serait une réelle surprise pour quelqu'un n'ayant connu ni l'après-guerre, ni la guerre froide, ni l'évolution du monde non occidental et les développements de la technique moderne.

Lecerf ne manquerait pas de considérer notre temps comme celui des pistes brouillées. Tout y semble en voie de destructuration : la géo-politique, la politique, l'économie, la famille, la vie sociale, les savoirs, les rôles respectifs incertains des sexes, etc. Résultat : désillusion, sentiment d'anomie, d'épuisement et de non-apparte-

nance, ennui, indécision, incertitude quant à l'avenir, difficultés d'insertion sociale à tous les niveaux.

Face à cette profonde dépression sociale, l'exhortation de Lecerf serait une invitation vigoureuse à retrouver les racines de notre culture, en particulier, celle que constitue la Réforme avec son message de justification et d'espérance bien propre à revitaliser une culture asphyxiée par de fausses valeurs. Le calvinisme, en accentuant à la fois la souveraineté de Dieu et la vocation humaine, serait le meilleur antidote à cet épuisement...

Il est permis, également, d'imaginer que Lecerf — fort réjoui par le renouveau biblique qui s'y développe — serait intrigué par l'évolution du Catholicisme romain et les fruits de l'influence de certains de ses amis néo-thomistes. Il jette un œil intéressé, mais peu complaisant, sur « *Lumen Gentium* » et les autres textes de Vatican II ; *La splendeur de la vérité*, en revanche, par la fermeté de ses prises de position par rapport à la pérennité de la loi de Dieu, recueillerait son approbation, même si la théologie naturelle sans nuances qui y est exposée, susciterait une réserve certaine de sa part.

Côté protestantisme, il n'est pas excessif de supposer que l'ahurissement et la déception de Lecerf seraient grands lorsqu'il s'apercevrait que son héritage théologique n'a pas été aussi profitable aux Églises issues de la Réforme que celui des néo-thomistes catholiques à leur Église. Il chercherait à comprendre pourquoi. Il noterait, avec tristesse, qu'aucun de ses disciples, pas même Marcel ou Courthial, n'a occupé de chaire dans une Faculté « officielle » pourtant pluraliste. Il faudrait, sans doute, lui expliquer que ces nominations n'auraient pas été dans le sens d'un vent qui, en décapant le sol du protestantisme, n'a laissé, après son passage, qu'une terre aride. Le vent semble tourner enfin... mais n'est-ce pas trop tard pour le protestantisme réformé ? Telle serait la crainte de Lecerf.

Les Églises issues de la Réforme, « historiques », observerait Lecerf, ont plusieurs problèmes à résoudre, un des plus grands étant celui de l'aménagement des communautés ecclésiales locales. Où sont passés les jeunes, puisque les générations nouvelles sont si difficiles à intégrer et « fidéliser » ? La relève n'est plus assurée de façon naturelle, et la tradition religieuse ne va plus de soi. Par ailleurs, associer aux communautés telles qu'elles sont des personnes extérieures au christianisme est très malaisé. Étant lui-même de souche anti-cléricale et s'étant « converti », Lecerf serait sûrement choqué de voir comment la « théologie de la conversion » est jugée inacceptable et combien les « conversions » sont désormais peu nombreuses. La situation des Églises Réformées, peu fréquentées en Ile-de-France, l'attristerait profondément, ainsi que l'accession des femmes au ministère pastoral, contraire à ses recommandations.

Face à l'esprit protestant laïc et anti-clérical et la réduction du

saint ministère à une simple fonction ecclésiastique comme aussi à l'emprise des bureaucrates ecclésiastiques fort éloignés des problèmes fondamentaux des Églises locales, Lecerf, pourtant gentleman « fair play », ne mâcherait pas ses mots. Et des publications intitulées « protestantes », il continuerait de dire : « si ma femme était là, elle aurait peut-être assez de foi pour les lire, quant à moi, mes lectures sont autres... »

Lecerf découvrirait que la misère de l'Église, dissimulée encore récemment derrière des façades institutionnelles impressionnantes, n'autorise plus, aujourd'hui, à y tenir le discours officiel : « tout baigne ». Il se lancerait alors, avec son style incisif et précis, dans une analyse de la crise que traverse sa chère Église Réformée et en mettrait clairement en évidence l'origine *théologique*. L'idéologie du « consensus mou » est un éteignoir pour l'Église qui désapprend, chaque jour un peu plus que la veille, à lier théologie et vie.

Lecerf verrait combien cette carence théologique tranforme nos Églises en communautés exsangues, en corps sans vigueur, soumis aux attaques des virus de la modernité, du sécularisme et du matérialisme. Pour lui, le christianisme non-doctorial, qui façonne des théologiens sans théologie et des chrétiens sans credo dans toutes les Églises, est un danger grave, à l'heure actuelle, pour toute Église.

Pourtant Lecerf n'en resterait pas là et observerait que le christianisme non doctrinal s'accompagne cependant d'un ersatz de théologie centrée, non sur le Dieu de la Bible, mais sur l'individu, ses sentiments et ses responsabilités. L'analyse de Lecerf serait la suivante. Dans les Églises atteintes, entre 1968 et 1985, par le « pluralisme » religieux, l'Évangile a été peu à peu réduit au « présent » d'un « vécu » amélioré, car plus humanitaire. Une « théologie du monde » s'est développée et a mis l'accent sur « l'ici et maintenant » de la libération, avec l'espoir que des progrès éthiques suivraient les avancés techniques de notre siècle.

Le présupposé de cette « théologie », constaterait Lecerf avec sa lucidité coutumière, est l'universalisme du salut : les sentiments envers le « prochain » poussent, non pas à annoncer l'Évangile à tous les hommes afin qu'ils viennent à la repentance et à la foi en Christ, mais à supposer le salut de tous, l'Évangile étant un message de réconciliation universelle.

Lecerf, qui a tant lutté contre le libéralisme théologique humaniste et sentimental toujours présent, et qui connaît un essor périodique dans le protestantisme français, remarquerait avec regret que comme la tête de l'hydre que l'on coupe, dix autres ont poussé... Même le barthisme n'a pas su résister à la poussée de l'horizontalisme ! Les anciens barthiens sont devenus des théologiens du monde !

En ce qui concerne la *nature* de l'Église, Lecerf, avocat ardent de l'unité, qui a salué la constitution de l'Église Réformée de France en 1938, serait-il amené, à la lumière de cette crise, à rectifier sa position ? Ce qui est advenu n'a-t-il pas montré que son optimisme d'autan était irréaliste ? Lecerf admettrait volontiers qu'il n'a pas consacré beaucoup de temps, de son vivant, à une réflexion sur l'Église, sa nature et ses structures et il tenterait sans doute de réduire cette carence.

Il est probable que Lecerf, s'il revenait aujourd'hui, se sentirait obligé d'évoquer la question de *l'unité de l'Église* en d'autres termes que dans les années 30. Son interrogation serait : l'unité pratiquée à la fin du XX^e siècle est-elle une véritable unité ? Est-elle en accord avec la vérité biblique ? Et la réponse que Lecerf finirait par formuler serait « non » car, pour lui, l'unité ne se comprend pas dissociée des autres attributs de l'Église, en particulier la vérité et la sainteté.

L'unité que l'Église Réformée recherche et vit aujourd'hui est une unité, non dans la vérité, mais dans le flou. Le langage est ambigu et d'apparence « orthodoxe », et chacun entend ce qui lui convient. Autrement dit, l'unité en question n'est pas selon la vérité biblique et apostolique. Chacun a son image de Jésus, sa compréhension du salut, de la croix, de la résurrection, du retour de Christ, sa doctrine de l'Écriture et sa façon de la lire, et toutes ces images et compréhensions peuvent aller jusqu'à être contradictoires, si l'on prend la peine de vérifier en allant au fond des choses. Beaucoup n'en sont pas conscients ; ceux qui le sont, ou bien s'en accommodent vaille que vaille, ou bien s'en réjouissent car ces différences seraient « enrichissantes » ! L'Église se trouve sans dogme commun *sauf le pluralisme*, qui fonctionne comme trait d'union.

Lecerf se demanderait également si cette unité honore le Christ et il formulerait deux objections majeures à son encontre.

En premier lieu, ce type d'unité implique, en pratique, que toutes les confessions de foi se valent, même si leur contenu biblique est déficitaire. Ceci revient à relativiser la vérité ou, plutôt, à reconnaître, de façon tacite qu'il n'y a pas « de vérité » objectivement appréhendable, et comme telle formulable. C'est ainsi que la théologie moderniste accepte qu'il n'y ait que des « vérités à mon sens », alors que la théologie réformée classique ou la théologie « évangélique » considère qu'il existe une vérité biblique objective, qui permet de distinguer la vérité de l'erreur. Ainsi, pas d'autre solution que de se taire et même, si on a une fonction de responsabilité, de prétendre que tout va bien, puisque l'unité de l'Église est assurée. C'est à peine si quelques-uns se rendent compte qu'un débat théologique contradictoire est impossible, pour ne pas dire inacceptable.

En deuxième lieu, ce type d'unité de l'Église oblige immanqua-

blement à mettre l'institution ecclésiastique sur un piédestal. Plus question de se demander à la suite des réformateurs : cette Église est-elle une vraie Église de Jésus-Christ ou est-elle une institution abâtardie au sein de laquelle il y a seulement quelques « restes » de la vraie Église ? Si cette question n'est plus de circonstance, dirait Lecerf, c'est que toutes les Églises, y compris l'Église romaine, sont considérées comme des manifestations du corps de Christ en bonne et due forme. Autrement dit, la seule hérésie consiste à remettre en question la façon de vivre de sa propre Église, à en contester sa notion de l'unité et à avoir l'indélicatesse de dire qu'il faut la réformer. Le pluralisme est contre le *Semper reformanda*, tonnerait Lecerf.

Évacuer la vérité théologique au profit d'une unité artificielle, c'est porter atteinte à une juste manifestation du corps de Christ. En d'autres termes, le pluralisme met en doute le caractère unique de Jésus-Christ et l'unité de Dieu dans sa révélation. Il constitue un clochement des deux pieds, en affirmant d'une certaine façon que Jésus-Christ est la seule vérité et en admettant, en même temps, que toutes les convictions ont leur part de vérité et que tous sont en marche vers le même Dieu. Ces deux affirmations ne peuvent pas être vraies ensemble, s'indignerait Lecerf, avec un clin d'œil à Francis Schaeffer ; l'une d'entre elles est erronée et doit être écartée. Autrement, comment s'étonner du dérapage, déjà commencé, vers le Nouvel Age ?

Relativiser la vérité porte atteinte, non seulement au témoignage des apôtres et aux grands textes symboliques de l'Église, mais aussi à la sainteté et à l'universalité de l'Église. La différence entre l'Église et le monde s'évapore : qu'en est-il de la sainteté de l'Église, de sa vocation à être un peuple à part, où est le scandale de l'Évangile ? L'Église d'aujourd'hui rompt la continuité avec la confession de foi de l'Église universelle, avec ses martyrs et ses Pères, avec le peuple de Dieu qui a toujours affirmé les mêmes vérités centrales par rapport à Dieu, à la personne et l'œuvre de Christ et au Saint-Esprit.

Lecerf affirmerait, bien sûr, que la vraie Église est l'Église invisible, connue de Dieu et unie à Christ, dont on est membre par la foi au Christ de la Parole biblique. Néanmoins, jusqu'où peut-on la rendre visible ? S'il est clair que le Juif et le Musulman, qui nient la divinité de Christ, ne peuvent être en communion ecclésiastique avec ceux qui l'affirment, que penser de ceux qui se disent « chrétien » et ne l'affirment pas ?

Évidemment, dirait Lecerf, le problème se pose en termes d'écart tolérable entre l'Église visible et l'Église invisible. Lecerf serait très prudent sur cette question, à propos de laquelle il s'est toujours montré réticent en décourageant les actions trop hâties. Il ferait cependant quatre remarques importantes sur la situation actuelle et recommanderait :

- une prudence indispensable afin d'éviter des séparations inutiles pour des raisons non motivées théologiquement ;
- la nécessité du bon combat de la foi, sans complexes, là où le Seigneur nous place. Sous la croix, le chrétien est appelé à lutter pour le maintien de la vérité ;
- la patience car aucune communion parfaite n'existe sur la terre ; il ne faut donc pas être des idéalistes et agir de façon impulsive ;
- une grande conviction personnelle et de la modération dans le jugement porté sur autrui.

Sur un tout autre registre, Lecerf serait impressionné par l'essor enregistré par les Églises et communautés « évangéliques » ainsi que par le mouvement charismatique. Il discernerait rapidement et avec joie la présence de quelques solides têtes théologiques, ayant su reprendre le flambeau de la théologie réformée, sans toutefois en porter le nom. Il ne tarderait pas à aller faire des cours à Vaux-sur-Seine et à Aix-en-Provence, et ne s'étonnerait pas longtemps de ne plus être invité à Paris et à Montpellier, sa forte personnalité y ayant trouvé place au musée des temps révolus.

Le développement exponentiel des communautés « évangéliques » le fascinerait et il en tirerait des encouragements. Lecerf, dont le travail a une dimension internationale — ses deux volumes de dogmatique, depuis longtemps introuvables en France, ont été traduits et sont disponibles en anglais (Calvin lui-même ne connaît-il pas le même sort ?) — se réjouirait de voir la vigueur des Églises « évangéliques » et réformées ailleurs dans le monde. La réimpression des ouvrages des puritains du 17^e siècle, des réveils et de Spurgeon, lui permettrait d'en apprécier plus positivement l'impact.

Pourtant, en auscultant la mouvance « évangélique », Lecerf s'inquiéterait sans doute de ses ouvertures — à certains égards compréhensibles — sur le « protestantisme majoritaire ». Il se poserait la question de savoir si des réformés se sentent mal à l'aise dans les institutions officielles du protestantisme, comment des « évangéliques » peuvent se sentir gratifiés de fréquenter ces mêmes milieux ? Dans quelle mesure les « évangéliques » sont-ils bien préparés à ne pas lâcher leur « chandelier » dans un climat insidieusement pluraliste ? Même si on peut redouter le séparatisme strict et la phrase « coupable par association » inventée par Martin Lloyd Jones, la question reste : jusqu'où peut-on jouer au copain-copain avec ceux qui se sont écartés des affirmations de la foi chrétienne « transmise une fois pour toutes aux saints ». Les « évangéliques » sont-ils préparés théologiquement à une telle confrontation ? Psychologiquement, le désir de se montrer fraternels et ouverts ne va-t-il pas leur jouer un mauvais tour ? A fréquenter la Fédération Protestante de France ne court-on pas le risque de nuancer son discours sur la vérité et, grâce à un langage aux connotations multiples, de se donner l'illusion de l'unité dans la fidélité ?

Lecerf s'interrogerait également sur les dangers du « néo-évangélisme » apparu dans ces milieux et sur les glissements — limités sans doute, tant doctrinaux qu'éthiques, auxquels on assiste — qui permettent des comportements considérés comme mondains il y a peu. Les « évangéliques » seraient-ils en train de devenir « barthiens » sans le savoir ? Lecerf discernerait, en effet, chez certains d'entre eux, une distanciation par rapport à la doctrine classique de l'inspiration et de l'inerrance bibliques. Il serait frappé par la naïveté de leur lecture personnelle de la Bible qui, tout en ayant une apparence « évangélique », s'écarte du principe de l'analogie de la foi des réformateurs et ignore l'herméneutique moderne. Lecerf n'hésiterait pas à affirmer que trop d'« évangéliques » ont subi l'attraction de J. Ellul et la séduction des « sciences humaines », et se sont détournés de l'école de la Réforme.

Notre cher Auguste se montrerait-il pessimiste et défaitiste ? Pas le moins du monde ! Le Dieu souverain de la Bible et de l'Église universelle qu'il a adoré et suivi de son vivant n'a rien à voir avec la caricature moderne du « dieu faible et sans puissance ». Un peu partout, Lecerf n'aurait pas manqué de discerner qu'une lente prise de conscience s'opère face au mirage de la modernité et de ses mythes. Comme cela se passe souvent, les cadres de l'Église seront les derniers à l'apercevoir ! Et après le déclin qui menace les « grandes Églises » en Europe — à l'image de ce qui s'est produit dans les *Main-line Churches* aux États-Unis — il n'est pas absurde d'espérer que le Seigneur suscite un peuple renouvelé à la foi plus vigoureuse, plus apostolique, voire plus calviniste.

Dans une société où les problèmes s'aggravent — le racisme, l'immigration clandestine, les nombreux démunis et sans-logis, les « affaires » avec la désillusion qu'elles suscitent, le SIDA, l'embrasement de l'Afrique, la pollution, etc. — l'*homo technicus* semble pris en défaut, son impuissance devient évidente pour tous et suscite découragement et même désespoir chez beaucoup... Le moment est venu de ne pas avoir honte de l'Évangile qui est la seule espérance pour l'humanité.

Avant de repartir, Lecerf nous laisserait, sûrement, un message d'exhortation et d'encouragement qui pourrait être celui-ci :

« Prenez au sérieux le caractère disloqué de la situation actuelle, et gardez au cœur l'espérance que le peuple de Dieu a un avenir, que Dieu suscitera un « reste » pour agir avec une vision holistique de sa vocation historique.

Attention ! Cette espérance est encore vacillante chez beaucoup. Votre époque donne l'impression, soit d'en rester au discours du passé et de se réfugier dans des idéaux irréalistes et surannés, soit de basculer dans un optimisme sans fondement. Dans bien des Églises, faire preuve de réalisme n'est pas chose aisée, et grande est la tentation de se protéger en affirmant que « tout va bien ». Ce type de discours n'est, en fait, paradoxalement, qu'une sorte de constat global d'échec de l'Église en Occident.

Ainsi, vous en êtes arrivés à ce qui, vous devez l'espérer, n'est qu'un creux de vague et non un point de non-retour sur une pente descendante. L'histoire le dira. Quoi qu'il en soit, elle portera sûrement de lourds jugements sur les compromissions de l'Église, des hommes d'Église et des chrétiens de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Que peut faire le chrétien ? Persévérer dans sa fidélité à la doctrine des apôtres, unique chemin de salut, persévérer dans la prière pour qu'un redressement se produise et, dans la confusion actuelle, s'efforcer d'avoir un comportement et un discours dépourvus d'ambiguïté quant à l'espérance qui est en lui.

Enfin, plutôt qu'un réveil, simple sursaut, peut-être, d'une Église moribonde, il faut, *une redécouverte, une re-formation de la vérité*, telle que l'a confessée l'Église des grands symboles, afin que le cap de la grande dépression soit doublé et que l'Église connaisse des lendemains qui rechantent la louange de Dieu. »

AUGUSTE LECERF : ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE *

I - LIVRES

- 1895** *Le déterminisme et la responsabilité dans le système de Calvin.* (Paris : Henri Jouve, 1895), 123 p.
- 1932** *Introduction à la dogmatique réformée ; principes et méthodes : Premier cahier : De la nature de la connaissance religieuse,* (Paris : Éditions « Je sers », 1932), 302 p. (Traduction anglaise, 1949).
- 1934** *Essai d'une détermination des rapports entre l'Église et l'Etat d'après le calvinisme.* Conseil œcuménique du christianisme pratique, Section de recherches, 1934, brochure 5 p. (Traduction allemande 1934).
- 1938** *Introduction à la dogmatique réformée : Second cahier : Du fondement de la spécification de la connaissance religieuse.* (Paris, Éditions « Je sers » : 1938), 262 p. (Traduction anglaise, 1949).
- 1949** *Études calvinistes, recueillies et introduites par André Schlemmer.* (Neuchâtel/Paris : Delachaux et Niestlé, 1949), 149 p.
An Introduction to Reformed Dogmatics, (London : The Lutterworth Press : 1949), 408 p.

II - ARTICLES

(pour les abréviations, voir à la fin)

- 1897** (avec Emile Gautier) « Préface », *Catéchisme des Églises Réformées de France, par Jean Calvin, suivi de la Confession de La Rochelle,* (Toulouse : Société des livres religieux, 1897), 5-8.
- 1898** (avec Emile Gautier) « Réponse à un vieux libéral », *Chr* 27:2 (14 Jan 1898), p. 8.
- 1922** « De la nécessité d'une restauration de la dogmatique réformée », *RHPR* 2:5 (sept-oct. 1922), 407-418.

* Cette bibliographie, qui n'est pas exhaustive, a été constituée à l'aide du mémoire de maîtrise de T. Reid, soutenu à Aix en 1979. Les archives du travail non publié d'A. Lecerf, rassemblées par Pierre Marcel, se trouvent à la bibliothèque de la Faculté libre de Théologie Réformée d'Aix-en-Provence.

- 1923** « Calvin et les missions », *Les cahiers missionnaires* 6 (1923), V-XV.
- 1927** « De l'autorité dans le calvinisme », *Le semeur* 29:5/6 (mars-avril 1927), 225-234 et 29:8 (juin 1927), 460-478.
- 1935** « L'apogée et la mort de Calvin (1557-1564) », *FV* 36:69 (avril 1935), 301-314.
 « Le calvinisme et les sciences de la nature », *Études sur Calvin et le calvinisme, présentées à Paris pendant une Exposition à la Bibliothèque nationale à l'occasion du IV^e Centenaire de l'Institution chrétienne*, (Paris : Librairie Fischbacher, 1935), 192-201.
- « La doctrine de Calvin sur le ministère ecclésiastique dans ses rapports avec l'administration des Sacrements », *BSCF* 35 (juin 1935), 2-7.
- De l'impulsion donnée par le calvinisme à l'étude des sciences physiques et naturelles », *BSPHPF* 84 (1935), 192-201.
- « In memoriam : Le professeur Raoul Patry », *Chr* 64:7 (14 fév. 1935), p. 75.
- « La souveraineté de Dieu d'après le calvinisme », *Deuxième Congrès International Calviniste, Amsterdam 23-26 octobre 1934, comptes rendus*, ('s-Gravenhage : Martinus Nijhoff, 1935), 25-29.
- 1936** « Le calvinisme et les causes du renouveau calviniste », *BSCF* 38 (déc 1936), 1-8.
 « L'élection et le sacrement », *De l'élection éternelle de Dieu : Actes du Congrès international de théologie calviniste, Genève, 15-18 juin 1936*, (Genève : Éditions Labor, 1936), 252-262.
- 1937** « Le calvinisme et les causes du renouveau calviniste », *BFTP* 3:11 (juil. 1937), 2-7.
 « L'esprit de la Déclaration de Foi adoptée par le Synode National de Reims (1936) », *Chr* 66:2 (14 jan 1937), p. 11-12.
 « Honneur au calvinisme », *L'action protestante*, 11:5 (15 déc 1937), 148-150.
 « Observations de M. Auguste Lecerf », *RHPR* 16:1 (1937), 31-33.
- 1938** « L'évangile, une foi », *Congrès « Interfac », Boissy-L'Aillerie, avril 1938*, (ronéotypé), 15-24.
 « De l'autorité dans le calvinisme », *BSCF* 3 (nov 1927), 1-28.
- 1929** « La doctrine de l'église dans Calvin », *RTP* 17 : 3 (oct-déc 1929), 256-270.
- 1930** « La doctrine de l'église dans les œuvres de Calvin », *BSCF* 12 (mars 1930).
- 1931** « Calvinisme et capitalisme », *BSCF* 17 (juin 1931), 2-11. (Traduction allemande 1951).
- 1932** « Les destinées du calvinisme dans le protestantisme français », *BSCF* 22 (déc 1932), 2-11.
 « Inspiration et grammaire d'après les théologiens protestants du XVII^e siècle », *Séance de Rentrée des cours de la Faculté Libre de Théologie*

- Protestante de Paris, le 4 novembre 1932),* (Paris : La Faculté, 1932), 18-32.
- « Le protestantisme et la philosophie », *BSCF* 20 (juin 1932), 7-14.
- « The Reformed Faith in France : An Historical Survey », *The Reformed Faith Commonly Called Calvinism ; Report of the International Conference held in May, 1932,* (London : Sovereign Grace Union, 1932), 45-53.
- « The Reformed Faith in France : An Historical Survey », *EQ* 4 (1932), 391ss.
- 1933** « La doctrine réformée et le doute », *EQ* 5 (1933), p. 309ss.
- « Le protestantisme et la philosophie », *EQ* 5 (1933), p. 94ss.
- « Souveraineté divine et liberté créée », *BSCF* 26 (déc 1933), 2-8 ; et 28 (fév 1934), 3-6.
- 1934** « Thesen zur christlichen Staatsverständnis des Calvinismus », *Kirche und Welt* 3 (1934), 82-90. (Traduction allemande du livre de 1934).
- 1939** « La doctrine calviniste de l'église », *Origine et nature de l'Église : conférences prononcées à la Faculté libre de théologie protestante,* (Paris : Librairie Fischbacher, 1939), 127-148.
- « Should Evangelical Theology be Calvinist ? », *EQ* 11 (1939), 327ss.
- 1940** « Le ' Soli Deo Gloria ' et l'efficacité des Sacrements », *BFTP* 6:22 (nov 1940), 10-20.
- « Le ' Soli Deo Gloria ' et l'efficacité des Sacrements », *BSCF* 44 (déc 1940).
- « Tables tournantes et spiritisme », *Chr* 69 :40 (7 nov 1940), p. 333 ; 69:46 (19 déc 1940), p. 380-381 ; et 70:3 (16 jan 1941), p. 17-18.
- 1941** « Calvin et le capitalisme », *Chr* 70:34 (21 août 1941), p. 217 ; 70:40 (2 oct 1941), p. 241 ; et 70:45 (6 nov 1941), p. 261.
- « La puissance des ténèbres », *Chr* 70:9 (27 fév 1941), p. 63 ; 70:13 (27 mars 1941), p. 99 ; 70:18 (30 avril 1941), p. 146 ; et 70:25 (19 juin 1941), p. 182.
- « Le serment », *Chr* 70:50 (11 déc 1941), p. 281.
- 1942** « Le nom de la Bête (Apoc. xiii, 17) », *Chr* 71:32 (6 août 1942), p. 178 ; and 71:36 (3 sept 1942), p. 210.
- 1943** « La liturgie de la Sainte Cène à Genève en 1542 », *BSCF* 48 (1943), 2-12.
- « La liturgie de la Sainte Cène à Genève en 1542 », *BSHPF* fasc. III (1943), 52-61.
- « La prédestination d'après Calvin », *Chr* 72:30 (30 juill 1943), p. 210-211 ; et 72:31 (6 août 1943), p. 218-219.
- 1951** « Calvinismus und Kapitalismus », *RKZ* 81 (1951), 339-341. (Traduction allemande de l'article de 1931).
- 1954** « La prière et les problèmes qui s'y rattachent », *RR* 5:3 (1954), 5-77.
- « Que sommes-nous ? », *RR* 5:4 (1954), 1-6.

- 1955** « Des moyens de la grâce : la parole, le baptême, la Sainte Cène », *RR* 6:2 (1955), 3-104.
- 1958** « Remarques sur le Canon des Saintes Écritures », *RR* 9:2 (1958), 1-18.
- 1960** « Le péché et la grâce », *RR* 11:3 (1960), 1-33.
 « Des rapports de la dogmatique avec la logique et la philosophie des sciences », *RR* 11:3 (1960), 40-48.
 « Tables tournantes et spiritisme » *RR* 11:3 (1960), 34-39.
 « The Reformed Faith in France : An Historical Survey », *The Banner of Truth* 109 (oct. 1972), 9-15.

Abbréviations

- BFTP* : *Bulletin de la Faculté Libre de Théologie Protestante de Paris*
- BSCF* : *Bulletin de la Société Calviniste de France*
- BSHPF* : *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*
- Chr* : *Le Christianisme au XIX^e siècle ; Le Christianisme au XX^e siècle*
- EQ* : *The Evangelical Quarterly*
- FV* : *Foi et Vie*
- RHPR* : *Revue d'histoire et de philosophie religieuse*
- RKZ* : *Reformierte Kirchenzeitung*
- RR* : La Revue Réformée
- RTP* : *Revue de théologie et de philosophie*

Table Tome XLIV 1993

- Jean ANSALDI,
Dialogue avec A.-G. Martin 2 : 63-66
- Marguerite BAUDE,
Sécularisation, modernité et post-modernité . 3 : 61-75
- Pierre BERTHOUD,
Le bonheur : fruit de la sagesse 3 : 76-80
- Daniel BOURGEOIS.
Pourquoi un catéchisme après Vatican II ? . 2 : 1-14
- Jean BRUN,
L'homme face aux média 3 : 21-28
- DÉBAT : *Nos divisions devant la croix* 2 : 67-69
- DÉCLARATION de Danvers, *sur l'homme et la femme selon la Bible* 1 : 33-36
- William EDGAR,
L'individu et la quête du bonheur dans la société moderne. 3 : 9-20
Réforme, humanisme et modernité 3 : 48-61
- Wayne GRUDEM et John PIPER,
Questions brûlantes sur la différenciation sexuelle et les ministères dans l'Église 1 : 1-32
- Monique de HADJETLACHE,
La famille : enjeux modernes 3 : 41-46
- Peter JONES,
Les anciens : animateurs d'une équipe pastorale et bergers de l'Église 1 : 37-52

Pierre MARCEL,		
<i>La complémentarité dans la Bible</i>	2 : 15-34
Alain-Georges MARTIN,		
<i>Calvin et Jean Ansaldi</i>	2 : 57-62
<i>Bible et modernité</i>	3 : 1-8
NOUVELLES de la Faculté d'Aix, 1992-1993	3 : 81-84
Alain PROBST,		
<i>Daniel : histoire ou mythe, vérité ou erreur ?</i>	2 : 35-42
Freddy SARG,		
<i>Ethno-médecine et modernité</i>	3 : 29-40
TABLE des matières, 1992	1 : 53
John TIMMER,		
<i>Le salut de la Genèse à l'Apocalypse</i>	4/5 : 1-180
Paul WELLS,		
<i>La notion de « doctrine » dans la théologie moderne</i>	2 : 43-56

**AVEZ-VOUS PENSÉ A RENOUVELEZ
VOTRE ABONNEMENT 1994 ?**

PUBLICATIONS DISPONIBLES

LA REVUE RÉFORMÉE 33, av. Jules-Ferry, 13100 Aix-en-Provence
C.C.P. : Marseille 7370 39 U (1)

Roger BARIER, Jonas lu pour aujourd'hui	20,—
John MURRAY, <i>Le Divorce</i> , 2 ^e Edition	30,—
Birger GERHARDSSON, <i>Mémoire et manuscrits dans le Judaïsme rabbinique et le christianisme primitif</i> . Adaptation de J.G.H. Hoffmann (photocopies)	20,—
Rudolf GROB, <i>Introduction à l'Evangile selon saint Marc</i> . Présentation de J.G.H. Hoffmann	20,—
Jean CALVIN, <i>Les Béatitudes, Trois prédications</i>	20,—
<i>Sermons sur la prophétie d'Esaias LIII</i>	30,—
<i>L'annonce faite à Marie et à Joseph</i>	20,—
<i>Le cantique de Marie</i>	20,—
<i>Le cantique de Zacharie</i>	20,—
<i>La naissance du Sauveur</i>	20,—
<i>Les quatre fascicules sur la Nativité, ensemble</i>	60,—
J. DOUMA, <i>L'Eglise face à la guerre nucléaire</i>	30,—
Pierre MARCEL :	
CALVIN et COPERNIC, <i>La Légende ou les Faits ? La Science et l'Astronomie chez Calvin</i> . 210 p.	45,—
<i>La Confirmation doit-elle subsister ? Théologie Réformée de la confirmation</i>	20,—
<i>L'Actualité de la Prédication</i>	20,—
<i>L'Humilité d'après Calvin</i>	15,—
<i>A l'école de Dieu, catéchisme réformé</i>	25,—
<i>« Dites notre père », la prière selon Calvin</i>	20,—
<i>La communication du Christ avec les siens : La Parole et la Cène</i>	20,—
Paul WELLS, <i>Les problèmes de la méthode historico-critique</i>	5,—
Le mariage en danger, par P. BERTHOUD, W. EDGAR, C. ROUVIÈRE et P. WELLS	20,—
Editions KERYGMA, 33, av. Jules-Ferry, 13100 Aix-en-Provence C.C.P. : Marseille 2820 74 S (1)	
Catéchisme de Heidelberg	30,—
Canons de Dordrecht	30,—
Confession de La Rochelle	25,—
Les textes de Westminster	35,—
Catéchisme de Genève	30,—
C. BIBOLLET :	
<i>Le nouvel âge</i>	15,—
Jean CALVIN :	
<i>Institution de la Religion chrétienne</i> , Nelle Ed. reliée.	267,—
<i>Commentaire sur le livre de la Genèse</i> , relié	99,—
<i>Commentaire sur l'Evangile de Jean</i> , relié	99,—
<i>Commentaire sur l'Epître aux Romains</i> , 2 ^e Ed.	89,—
<i>Commentaires : Galates, Ephésiens, Philippiens, Colossiens</i> , relié	89,—
<i>Commentaires : Thessaloniciens, Timothée, Tite, Philemon</i> , relié	79,—
<i>Commentaires : Hébreux, relié</i>	79,—
<i>Commentaires : Jacques, Pierre, Jude, relié</i>	79,—
Pierre COURTHIAL :	
<i>Fondements pour l'avenir</i>	40,—
<i>Commentaire de la Confession de Foi de La Rochelle</i>	25,—
<i>La Foi en pratique</i>	15,—
William EDGAR :	
<i>Sur le rock</i>	15,—
Stuart OLYOTT :	
<i>Les uns avec les autres (la discipline en vue de la réconciliation dans l'Eglise)</i>	20,—
Klaas RUNIA :	
<i>Les défis de la modernité</i>	20,—
Francis SCHAEFFER :	
<i>Le Baptême</i>	15,—
<i>Dieu, illusion ou réalité ?</i>	60,—
Paul WELLS :	
<i>Le renouveau possible de l'Eglise</i>	15,—
<i>Haltérophilie chrétienne (ou comment développer ses « muscles » de chrétien)</i>	20,—
Ouvrage collectif :	
<i>Calvin et la Réforme en France</i>	20,—
<i>Dieu parle</i>	60,—
<i>Esprit révolutionnaire et foi chrétienne</i>	35,—
<i>Quelle justice, quelle paix pour la société d'aujourd'hui ?</i>	45,—
<i>Homosexualité. SIDA</i>	20,—

(1) Ces tarifs s'entendent frais d'envoi en sus.



soli deo gloria